

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des Sciences Economiques



MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie du développement et gouvernance

Thème :

Impact des disparités sociales sur la qualité de vie
Cas des quartiers de la ville de Bejaia

Préparé par :
- BAHLOUL Lotfi

Dirigé par :
- HACHEMAOUI Bahidjeddine

Date de soutenance :

Jury :

Président : Mr KHIDER Karim

Examineur : Mr BIATOUR El Hocine

Rapporteur : Mr HACHEMAOUI Bahidjeddine

Année universitaire : 2016-2017

Dédicace :

Je dédie ce travail à ma femme qui m'a soutenu durant mon cursus de Master, mes filles DARINE et NADINE, à ma chère maman Hanifa, mes frères et sœur Nawfel, Farouk, Fayrouz et mes belles sœurs Dalila et Souhila

A la mémoire de mon chère et regretté père, Bahloul Mohand Tyeb.

Remerciements :

Je remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Résumé :

L'amélioration du cadre de vie s'alimente d'un processus d'urbanisation et de politiques publiques qui permettent de créer un environnement, a tendance égalitaire, permettant l'accès aux ressources économiques et sociales de meilleure qualité. L'évolution du mode de vie grâce à l'espace urbain nous pousse à être attentifs à ce processus en raison du déclin de sa qualité dans les agglomérations. La qualité de vie est à la base des préoccupations économiques et sociales et fait partie des enjeux urbains actuels. L'exigence qualitative devient un élément incontournable qui évolue vers une référenciassions et un étalonnage des meilleures pratiques afin de mesurer et d'asseoir les bases de la compétitivité territoriale locale. Dans ce travail, les inégalités sont abordées dans un contexte de cadre de vie, qui est une approche de recherche et qui vise à déterminer et mesurer les aspects de la qualité de vie dans les quartiers, afin de déterminer la perception des citoyens de différents quartiers sur un ensemble fondamental d'indicateurs de qualité de vie. Les informations obtenues au moyen d'enquête de satisfaction, permettent la description de l'état actuel de nos quartiers selon la perception et le vécu des usagers afin de mener des actions locales ciblées et gérées de manière efficace. L'objectif étant d'atteindre l'implication et la coparticipation des citoyens dans la vie communautaire aboutissant, ainsi, a une gouvernance locale orientée vers le développement territorial.

Mots clé : Cadre de vie, disparités sociales, développement territorial durable, ville de Bejaia.

Abstract:

The improvement of the living environment is fueled by a process of urbanization and public policies that create an environment that is egalitarian, allowing access to better economic and social resources. The evolution of the way of life through the urban space urges us to be attentive to this process due to the decline of its quality in the agglomerations. Quality of life is the basis of economic and social concerns and is part of the current urban challenges. The qualitative requirement becomes an unavoidable element that evolves towards a benchmarking of best practices in order to measure and establish the bases of local territorial competitiveness. In this work, inequalities are approached in a context of living which is a research approach and which aims to determine and measure aspects of the quality of life in neighborhoods in order to determine the perception of the citizens of different neighborhoods on a fundamental set of indicators of quality of life. The information gained through the survey of satisfaction allows us to describe the current state of our neighborhoods according to the users' perception and experience in order to carry out targeted local actions and to manage them efficiently. The objective is to achieve the involvement and co-participation of citizens in community life, thus leading to local governance oriented towards territorial development.

Key words: Living environment, social disparities, sustainable spatial development, Bejaia city.

ملخص:

إن تحسين البيئة المعيشية يغذي عملية سياسات التحضر والعامّة التي تخلق بيئة، وهو اتجاه المساواة، مما يتيح الوصول إلى الموارد الاجتماعية والاقتصادية على نحو أفضل. نمط الحياة المتغير من خلال الحيز الحضري تقودنا إلى أن تكون منتبهة لهذه العملية نظرا لانخفاض الجودة في المناطق الحضرية. نوعية الحياة هي أساس الاهتمامات الاقتصادية والاجتماعية وهي جزء من القضايا الحضرية الحالية. يصبح شرط النوعي عنصرا أساسيا أن تتطور إلى قياس أفضل الممارسات لقياس ووضع أسس التنافسية الإقليمية المحلية. في هذا العمل، ومعالجة التفاوت في سياق نمط الحياة، وهو منهج البحث الذي يهدف إلى تحديد وقياس جوانب نوعية الحياة في الأحياء، لتحديد تصور للمواطنين من أحياء مختلفة على مجموعة العقلية التي أنشئت من مؤشرات نوعية الحياة. المعلومات التي تم الحصول عليها من خلال استقصاء رضا، تسمح وصف الحالة الراهنة من أحيائنا كمستخدمين المتصورة وذوي الخبرة لإجراء استهداف الإجراءات المحلية وإدارتها على نحو فعال. والهدف من ذلك هو تحقيق المشاركة وشارك في مشاركة المواطنين في الحياة المجتمعية، مما يؤدي بالتالي إلى التنمية الإقليمية المحلية الموجهة الحكومية

.كلمات البحث: نوعية الحياة، والفوارق الاجتماعية، والتنمية الإقليمية المستدامة، مدينة بجاية

Sommaire:

Introduction Générale	1
Chapitre01 : Le développement durable et la question des disparités sociales	
1- Genèse de la notion de développement durable	6
2- Les enjeux et objectifs du développement durable en Algérie	16
3- Les inégalités sociales.....	21
Chapitre 02 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales.	
1- Importance de l'approche territoriale du développement durable.....	27
2- Développement urbain ou croissance urbaine ?.....	33
3- Les enjeux de la réduction des inégalités.....	41
4- Les inégalités sociales dans les politiques publiques locales.....	45
5- Intégration des disparités sociales dans le processus de mise en œuvre de politiques territoriales.....	50
Chapitre 03 : Les indicateurs de la qualité de vie	
1- Le concept de qualité de vie.....	61
2- Qu'est-ce qu'un indicateur.....	65
3- Elaboration d'un indicateur social.....	67
4- Dimensions de la qualité de vie.....	69
Chapitre 04 : Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale	
1- Le quartier.....	76
2- Le quartier, un espace perçu et vécu.....	78
3- L'action territoriale au niveau du quartier.....	78
4- Le quartier, un défi de développement durable a l'échelle locale.....	81
5- Les enjeux du projet de quartier durable.....	82

6- La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable.....	82
7- Les citoyens deviennent collectivement acteurs de la destinée de leur propre territoire.....	83

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie dans les quartiers de la ville de Bejaia.

1- Présentation de la ville de Bejaia.....	86
2- Aperçu historique de la ville de Bejaia.....	88
3- Définition du périmètre d'étude.....	89
4- Les outils d'analyse.....	90
5- Contenu du questionnaire	91
6- L'enquête finale.....	92
7- Interprétation des résultats.....	96
Conclusion générale.....	114

Liste des abréviations

ACL	Agglomération Chef-Lieu
AFNOR	Agence Française de Normalisation
AIC	Agglomération Intercommunale
ALN	Armée de Libération Nationale
ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du territoire
AS	Agglomération Secondaire
CNES	Conseil National Economique et Social
EAS	Echantillonnage Aléatoire Simple
EPT	Espace de Programmation Territoriale
FLN	Front de Libération National
HCEDD	Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable
IFEN	Institut Français de l'Environnement
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONS	Office Nationale des Statistiques
ONU	Organisation des Nations Unies
PAT	Plan d'Action Territorial
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
PIB	Produit Intérieur Brut
PMU	Plan de Modernisation Urbaine
POS	Plan d'Occupation de Sol
PUD	Plan d'Urbanisme Direct
PUP	Plan Urbain Provisoire
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
TV	Télévision
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Introduction

En 2007, plus de la moitié de la population mondiale habitait une ville, une proportion qui tend à augmenter : en effet, selon les projections à 2050, 70 % de la population mondiale vivra dans un espace urbain, architecturalement structuré ou déstructuré. L'urbanisation spatiale, accentuée par le développement économique, nous interpelle sur les transformations dramatiques des conditions sanitaires et existentielles des populations, confrontées outre à la problématique de leur bien-être, aux différentes sources d'inégalité sociale et d'exclusion, synonyme de la différenciation entre habitants, d'une part, et de la concentration spatiale urbaine, d'autre part¹.

Le sujet des inégalités sociales demeure un sujet d'actualité qui n'a pas livré toute sa consistance. Cette question se pose au niveau planétaire et d'une façon plus poussée dans les centres urbains des grandes villes et des quartiers des pays en voie de développement.

L'intérêt porté aux inégalités sociales nous interpelle et nous invite à étudier la relation entre les trois piliers du développement durable, à savoir : économique, sociale et environnementale, de manière à dégager des interrelations équitables, vivables et viables. Le développement durable n'est donc pas une théorie, mais une démarche stratégique fondée sur la notion de solidarité dans l'espace et dans le temps. Cette démarche aura pour objectif de répondre aux constats alarmants rapportés par l'ensemble des institutions internationales (ONU, UNESCO, OMC, OMS) qui brossent une image désastreuse de la situation planétaire².

Le lien entre les préoccupations économiques et sociales se déterminent par le bien-être subjectif, autrement dit, par l'évaluation que chacun fait de sa vie, prise dans son ensemble ou distinguée en différentes composantes (santé, éducation, situation vis-à-vis de l'emploi..) mais le lien entre les préoccupations sociales et environnementales nous revoie à des inégalités écologiques : entre territoires, en terme d'accès au cadre de vie décent, d'exposition aux nuisances et aux risques, de capacité d'action des citoyens et d'accès à l'urbanité et donc à la qualité de vie urbaine.

¹ RONCAYOLO M, Problématique du bien-être, Conti, 2001, p.35

² Dans une étude qui a été menée par les auteurs ont dressé le tableau suivant : Accélération de la croissance démographique : 6,5 milliards qui sera aux alentours de 10 milliards d'ici à 2050, Progression de la pauvreté et des inégalités, Pression sur les ressources naturelles et sur l'environnement, Régression de l'économie, Accélération de l'urbanisation. Pour plus d'approfondissement sur le sujet, voir : l'étude en question

Héritage colonial, ensuite sujet secondaire dans les expériences nationales de développement, la ville algérienne n'a pas suscité l'intérêt des pouvoirs publics. La planification urbaine des années 70, à l'ère de la centralisation, n'a pas donné le résultat escompté et ce en dépit des multiples instruments d'aménagement urbain mis en place graduellement. Le désordre urbain que nous vivons aujourd'hui témoigne de la faiblesse de la planification urbaine. Ainsi, des outils d'aménagement urbain se sont succédé depuis l'indépendance du pays : le plan d'urbanisme provisoire (PUP) et le plan de modernisation urbaine (PMU) dans les années 60 et 70. Dans les années 80 et 90, plan d'urbanisme direct (PUD) ensuite le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les (POS) plan d'occupation de sol. Le constat est là, les PDAU et POS marquent la rupture avec la politique de centralisation en abandonnant la vision sectorielle au profit, selon les textes, d'un aménagement plus harmonieux et équitable du territoire intégrant le nouveau contexte économique et les exigences du 21^e siècle. Mais en réalité, vu l'aspect uniforme du PDAU appliqué de la même manière pour l'ensemble des communes rurales et urbaines, cela constitue une limite de taille pour la gestion spatiale des collectivités locales. Cette anomalie fait de la ville algérienne un environnement insoutenable, voir invivable vu la somme des inégalités économiques et sociales qui en découlent. Celles-ci sont essentiellement dues à l'urbanisation non-contrôlée et au déficit en matière de prise en charge des préoccupations socio-économiques. Le climat d'insécurité des années 90, la quasi-absence des équipements et des administrations de proximité, la faiblesse des prestations administratives, sont autant d'éléments justifiant l'exode rural qui a conduit quelques années plus tard à des extensions anarchiques et illicites des villes algériennes qui connaissent une forte densification démographique. Ces résultats anéantissent toute possibilité de construire ou reconstruire des villes basées sur un développement urbain logique alliant les principes du développement durable¹.

Bejaia a connu une courbe démographique ascendante sous les effets combinés d'un accroissement naturel et surtout du flux d'habitants provoqué par un exode rural massif. L'extension à la fois anarchique et non-contrôlée des milieux urbains et périphériques a produit des quartiers complètement déstructurés. L'impact du secteur économique sur la ville est très visible surtout en termes de pollution et de nuisance à l'environnement. Des quartiers

¹ BENABBAS et KAGHOUCHE, Rapport sur la ville algérienne, rapport du CNES, 1998, p.63.

défavorisés, industriels, commerçants (grossistes notamment), résidentiels ou populaires. En dehors d'un axe principal au cœur de la ville et quelques sites touristiques, les disparités sociales sont flagrantes. Les possibilités d'accès à la santé, l'éducation, au logement ou à l'emploi, sont différentes d'un individu à un autre, d'un quartier à un autre.

Dans cet ordre d'idées, il semble évident que l'étude des disparités sociales dans ce territoire et dans le cadre du développement durable s'avère pertinente car cela nous permettra de mesurer les progrès accomplis dans ce registre, de ce qui reste à entreprendre et de faire des comparaisons afin d'alimenter le débat entre les acteurs sociaux et d'informer les citoyens et les autorités compétentes. La question que l'on se pose dans cette problématique est de savoir quel est l'impact des disparités sociales sur la qualité de vie des habitants des quartiers de la ville de Bejaia?

Afin de répondre à cette question centrale, mise dans le contexte suscité, il nous est important de formuler les hypothèses suivantes :

Malgré les efforts consentis par l'Etat pour réduire les disparités sociales entre les différents quartiers de la ville de Bejaia, les inégalités sont toujours présentes et perceptibles au niveau économique social et environnemental.

Ces inégalités ont forcément un impact négatif sur le bien-être de la population.

Objectif du travail

La présente étude s'attache à comprendre le phénomène des inégalités sociales, ses origines, ainsi que ses conséquences sur l'accès à un cadre de vie agréable au regard des critères et indicateurs sociaux d'évaluation qui rendent compte de cette réalité.

Au sens strict, le concept d'*équité sociale* sous-entend l'existence de deux axes principaux qui le définisse, c'est à la fois une richesse matérielle qu'il s'agira de répartir équitablement sur l'ensemble des individus qui composent la population, ainsi qu'une richesse immatérielle incluant motivation, ambition et projets de développement territoriaux auxquels le citoyen est tenu de s'impliquer de manière totale.

Afin de mettre au jour le phénomène objet d'étude, nous avons fait le choix de procéder de la manière suivante :

Nous avons divisé notre travail en deux parties : la première est théorique, elle reprend l'essentiel des travaux qui ont abordé le sujet. Cette partie se subdivise en quatre chapitres : le premier sera consacré au développement durable et la question des disparités sociales, dans le second on abordera le rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales et dans le troisième, nous mettrons l'accent les indicateurs de la qualité de vie et dans le dernier chapitre, on s'intéressera à l'action territoriale au niveau du quartier. La seconde partie est une partie empirique, elle y décrit le cheminement de la recherche sur le terrain.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux théories qui traitent de l'équité sociale, à savoir, l'accès au logement, à l'emploi, à la santé, les équipements urbains, les prestations administratives et la prise en charge sociale etc.

Dans un second temps, Nous allons, à partir d'un questionnaire adressé aux habitants de différents quartiers de la ville de Bejaia et à travers l'introduction des indicateurs de la qualité de vie, refléter l'image de leurs quartiers respectifs selon leur vécu et l'appréciation de leur quotidien, pour répertorier les quartiers les plus valorisés par les habitants.

La mise en contexte urbain, développement urbain et considération des aspects sociaux interviendra pour mesurer le degré de prise en charge des aspects sociaux dans les quartiers.

Chapitre 1 :

Le développement durable et la question des disparités so- ciales

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

L'idée du développement durable s'est imposée depuis le sommet de la terre de 1992. Il est devenu indispensable de lier le développement économique au développement social et à la préservation de l'environnement. De ce fait, il n'était plus possible de poursuivre les politiques qui mettaient en péril les écosystèmes et accentuent les écarts entre les riches et les pauvres.

Bien que certaines orientations ne se soient pas vues suivre d'actions concrètes (lutte contre l'effet de serre, par exemple), il convient de préciser que le développement durable est l'affaire de tous et ne concerne pas seulement les Etats.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la genèse du développement durable, ses dimensions, ses principes et aux sources des disparités sociales.

1. Genèse de la notion du développement durable :

Vers la fin des années 60, le club de Rome dénonce, dans « *The limits to growth* »¹ (*Les limites de la croissance*), les effets néfastes d'une croissance à tout prix observée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La course à la croissance économique, durant cette période, était destructrice de l'environnement naturel et source de disparités sociales. Le rapport proposa de concevoir de nouveaux modes de développement économique basés sur les grands équilibres naturels, la garantie d'une qualité de vie et la satisfaction des besoins des générations d'aujourd'hui et de demain.

Suite aux travaux de Maurice STRONG et de son équipe de chercheurs, principalement composée d'économistes, sur le lien entre l'environnement et le développement. Ceux-ci ont nourri le rapport FOUNEX, la déclaration de Stockholm sur l'environnement en 1972 et la déclaration de Cocoyok en 1974. L'ensemble de ces déclarations s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économiques équitables, respectueuses de l'environnement appelées stratégies d'écodéveloppement.

¹ The Limits to Growth, Meadows D.H., Meadows D.L., Randers J., Behrens New York, Universe Books, 1972.

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Le terme développement durable a été créé par l'union internationale pour la conservation de la nature UICN (1980) dans sa stratégie mondiale de conservation pour désigner une forme de développement qui respecte l'environnement. Celle-ci est fondée sur l'exploitation rationnelle des ressources pour assurer le maintien de la biodiversité dans l'intérêt des générations futures. Ce terme a ensuite été repris dans le rapport Brundtland datant de 1987 « *our common future* » (notre futur commun) de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. « Le développement durable est un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de satisfaire les leurs »¹.

A partir de là, le développement durable devient un véritable concept qui associe le court et le long terme, l'échelle globale et locale, les dimensions sociales, économiques et écologiques qui forment ses trois piliers. Il ne s'agit pas de maintenir l'équilibre entre les performances économiques et écologiques mais il s'agit de placer l'homme au centre des préoccupations, satisfaire ses besoins, veiller à son bien-être et au bien-être des générations futures.

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ; ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »².

A partir de 1992, les rendez-vous internationaux se succèdent, et le terme développement durable est repris dans toutes les conférences internationales organisées par l'Organisation des Nations Unies (ONU).³ Le développement durable est donc une démarche stratégique basée sur la solidarité dans l'espace, entre les territoires et entre les échelles, et dans le temps.

1.1. Les dimensions du développement durable :

Le développement durable est basé sur 03 piliers

¹ Notre avenir à tous (rapport Brundtland), Nations Unies, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, les Editions du Fleuve, Montréal, 1988.

² Déclaration de RIO, Sommet de la terre, 1992.

³ Conférence de Kyoto 1997, Pacte mondial des Nations Unies 2000, Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle 2001, conférence de Copenhague sur le climat 2009, RIO+20 en 2012, conférence de Paris COP 21 en 2015.

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

a) Efficacité économique :

Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec les principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social. Selon ce système, le prix des biens et services doit refléter le coût environnemental et social de l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des ressources à la valorisation, en tenant compte de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation¹.

Les enjeux d'une économie responsable sont nombreux, souvent liés à l'un des deux autres piliers du développement durable, l'environnement et le social, voir aux deux. Voici quelques pistes identifiées :

- Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. Ex : le commerce équitable, le micro-crédit, le micro-don.
- Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste.
- Intégrer le coût social et environnemental dans le prix des produits.
- Chercher à développer le tissu économique local.

Mais aussi, faire appel à des méthodes alternatives :

- Economie circulaire : réduire, récupérer, recycler, réparer au lieu de produire
- Economie de la fonctionnalité : payer pour un service ou pour l'usage d'un bien au lieu du bien lui-même. Ex : auto-partage, habitat collectif, location de pneu aux kilomètres parcourus, vente de l'usage des photocopieurs et de leurs services...
- Consommation collaborative ou économie du partage, dont le principe repose sur la mutualisation des ressources (compétences, temps, argent, biens) à travers de nouvelles formes d'échanges entre particuliers (partage, troc, échange, location) ainsi que les nouveaux styles de vie collaboratifs (CROWDFUNDING, COWORKING, COLUNCHING...).

¹ Le développement durable par Arnaud, Berger, de Perthuis, Paris, Nathan, 2011

b) Efficience environnementale :

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols, indispensables à notre survie, sont en voie de dégradation. Ce constat de rareté et de finitude des ressources naturelles se traduit par la nécessité de protéger ces grands équilibres écologiques pour préserver nos sociétés et la vie sur terre. Parmi les principaux enjeux environnementaux, les thématiques suivantes ont été identifiées¹ :

Economiser et préserver les ressources naturelles :

- Utiliser de façon optimale et efficace les ressources naturelles.
- Veiller à limiter le gaspillage (énergie, eau matériaux, alimentation...),
- Privilégier l'utilisation de ressources renouvelables (animales, végétales, minières, énergétiques, etc.) et de matériaux recyclables.

Protéger la biodiversité et maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes :

- Epargner des espèces menacées ou en voie de disparition
- Intégrer les variétés anciennes ou rares
- Eviter les produits OGM, favoriser les produits issus de l'agriculture biologique, bio-dynamique et raisonnée.

Eviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique :

- Optimiser les transports (personnes, prestations, biens matériels)
- Choisir des prestations locales (services et biens)
- Favoriser l'utilisation de produits et d'espèces végétales de raison.

Gérer et valoriser les déchets :

¹ Arnaud Berger de Perthuis, Le développement durable, Paris, Nathan, 2011, p.58

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

- Limiter la consommation aux quantités nécessaires
- Favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets
- Intégrer ces problématiques dans sa politique d'achat responsable : analyse du cycle de vie des produits, sélection de produits issus du recyclage...

c) Equité sociale :

C'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits de l'homme, culture et patrimoine, etc. parmi les principaux enjeux sociaux, les thématiques suivantes ont été identifiées¹ :

Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires, ...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous :

- Instaurer une politique sociale avancée : garantir de bonnes conditions de travail, favoriser la formation, intéresser les salariés...
- Mettre en place une politique d'aide à la réinsertion (professionnelle ou personnelle)
- Développer des projets ciblés pour limiter les disparités : égalité homme femme, nivellement des salaires, accessibilité pour tous....

Favoriser la solidarité :

- Contribuer à la réduction des inégalités sociales par la collaboration avec des associations et/ou des projets locaux ou internationaux
- Sélectionner des produits issus du commerce équitable, c'est-à-dire garantir un revenu minimal qui couvre les frais réels et le salaire de l'exploitant

¹ Ibid., p.60

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

- Développer des relations avec des acteurs spécifiques (collectivités, associations, fournisseurs, ...), locaux ou internationaux, afin d'améliorer certaines particularités communes.

Contribuer au bien-être :

- Développer le dialogue social, les remontées d'informations entre nos partenaires, nos fournisseurs, nos clients et nos salariés
- Tenir compte des spécificités de chacun, en tant qu'employé ou client : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aménagement d'horaires pour les jeunes mères, établissement d'une politique de mobilité.....
- Proposer des actions ayant un impact positif sur les personnes concernées : détente, cohésion, contact avec la nature, échanges facilités...¹

Valoriser les territoires :

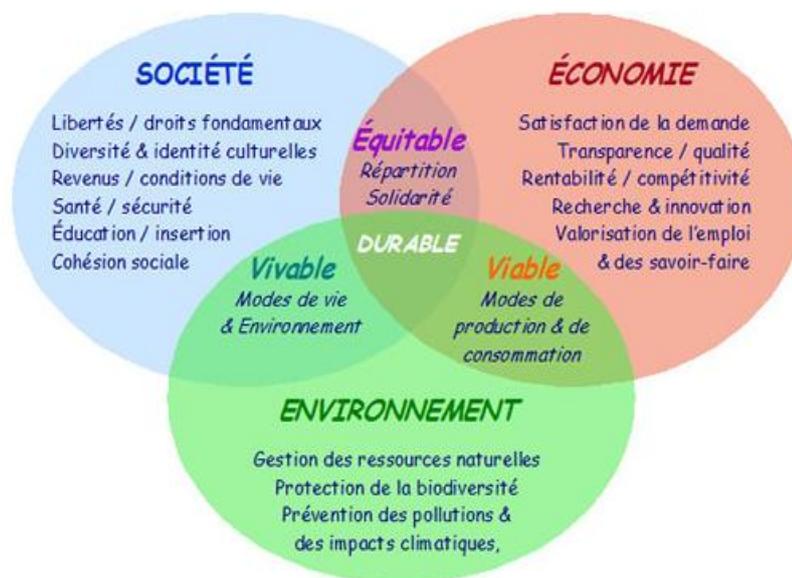
- Favoriser les produits et savoir-faire locaux
- Préserver, partager et diffuser le patrimoine local : culturel et naturel, incluant les traditions, langues, mœurs et arts sous toutes leurs formes.

Selon cette approche, le monde doit être vivable, viable et équitable

¹ Ibid., p.62

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Figure n° 1 : Le développement durable porte sur trois domaines interdépendants et interactifs



Source : D'après VEYRET, 2005, P22

En d'autres termes, un développement économique ne peut plus se concevoir si on ne considère pas, d'une part, la protection de l'environnement et d'autres part, le progrès social et la lutte contre les inégalités.

Le tableau suivant, repris à partir de *repères pour l'agenda 21 local* met en lien les trois composantes du développement et leur évolution historique.

Tableau n° 1 : Antécédent du développement durable

Développement	Economique	Social	Environnemental
XIXe Capitalisme naissant	X		
1950-1970 "Trente glorieuses"	X	X	
1980-1990 "Capitalisme vert"	X		X
XXIe Développement durable	X	X	X

Source : Repère pour l'agenda 21 local p.24

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Ce tableau reprend l'importance de chaque dimension du développement durable dans les cycles de développement depuis l'avènement du capitalisme. En effet, à la naissance du capitalisme, le développement était purement économique, c'était un concept basé sur la propriété privée, l'initiative individuelle, la libre concurrence et la recherche du profit. Durant les trente glorieuses, connue par une forte croissance économique, celle-ci a conduit à l'amélioration des conditions de vie.

Le troisième cycle se caractérise par la mise en place d'un système économique de forme capitaliste qui respecte le rythme de renouvellement des ressources et le fonctionnement de la biosphère¹. Ensuite, le développement durable qui concilie à la fois les trois dimensions.

1.2. Les principes du développement durable :

Le développement durable repose sur plusieurs principes :

1.2.1. Le principe de solidarité :

La solidarité se décline sur deux modes principaux : la solidarité dans l'espace et la solidarité dans le temps.

a) La solidarité dans le temps :

C'est la prise en compte de la survie des générations futures en préservant les ressources naturelles et l'environnement. Il s'agit de promouvoir une forme de développement respectant le taux de renouvellement de la ressource (quand elle est renouvelable) ou prévoir sa substitution (quand elle n'est pas renouvelable).

b) La solidarité dans l'espace :

Il s'agit des rapports Nord-Sud et Est-Ouest. Il est nécessaire de modifier le mode du développement des pays du Nord et permettre au Sud de se développer tout en préservant l'environnement.²

Cette solidarité est aussi essentielle à l'échelle d'un pays ou d'une région

¹ CARON Catherine, Halte au capitalisme vert Art revue Relations N°777, Mars, Avril 2015 p.12-13.

² CAUMELIAU Laurent, Approche territoriale du développement durable, 4D p21

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

1.2.2. Une Approche globale et transversale :

Le développement durable est l'interconnexion entre plusieurs systèmes ou plusieurs éléments d'un même système qui en font une approche globale dans le sens systémique. Selon cette orientation, un système peut être une ville, une région ou encore la biosphère. C'est l'analyse des interrelations et des interactions entre ces éléments qui permet de comprendre le fonctionnement de ce système dans sa globalité et qui permet, par conséquent, d'agir sur ses composants sans remettre en cause ses fonctions.

1.2.3. Le principe de participation :

D'après George GONTCHAROFF, le développement durable implique la participation de tous les acteurs de la société civile au processus décisionnel. Elle correspond au partage du pouvoir entre citoyens et élus, à la co-production des décisions

La participation est la forme la plus aboutie de démocratie locale, elle se distingue :

- De l'information, qui consiste à faire connaître, à renseigner sur une démarche
- De la consultation, qui consiste à recueillir un avis dont il n'est pas nécessairement tenu compte dans la décision
- De la concertation, qui consiste à engager le débat, à tenter de trouver une position commune.

Il s'agit d'associer les citoyens aux projets qui les concernent et de trouver des solutions de compromis. Le développement durable est indissociable du développement d'une démocratie locale participative et d'une approche citoyenne. Cette approche fait jouer un rôle important à la médiation et à l'accès à l'information.¹

1.2.4. Le principe de la précaution :

Il est important de se montrer prudents et de laisser un certain nombre d'options possibles ouvertes. La prudence s'impose dans les décisions lorsque les conséquences d'une action ne

¹ L.COMELIAU ; N. HOLEC ; J.P PIECHAUD, dossiers et débats pour le développement durable, repères pour l'agenda 21 local 2009, p23

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

peuvent être facilement anticipées du fait de l'incertitude scientifique qui les entoure. Il s'agit d'assurer au maximum de la réversibilité des choix.

Lorsqu'il y a doute, il est important de prendre des mesures. C'est le cas, par exemple, de l'effet de serre. L'état de la connaissance ne permet pas de prévoir toutes les incidences que peuvent avoir les émissions de certains gaz sur le changement climatique, donc parmi les mesures de précaution à prendre c'est de limiter ou diminuer les rejets de ces gaz dans l'atmosphère.

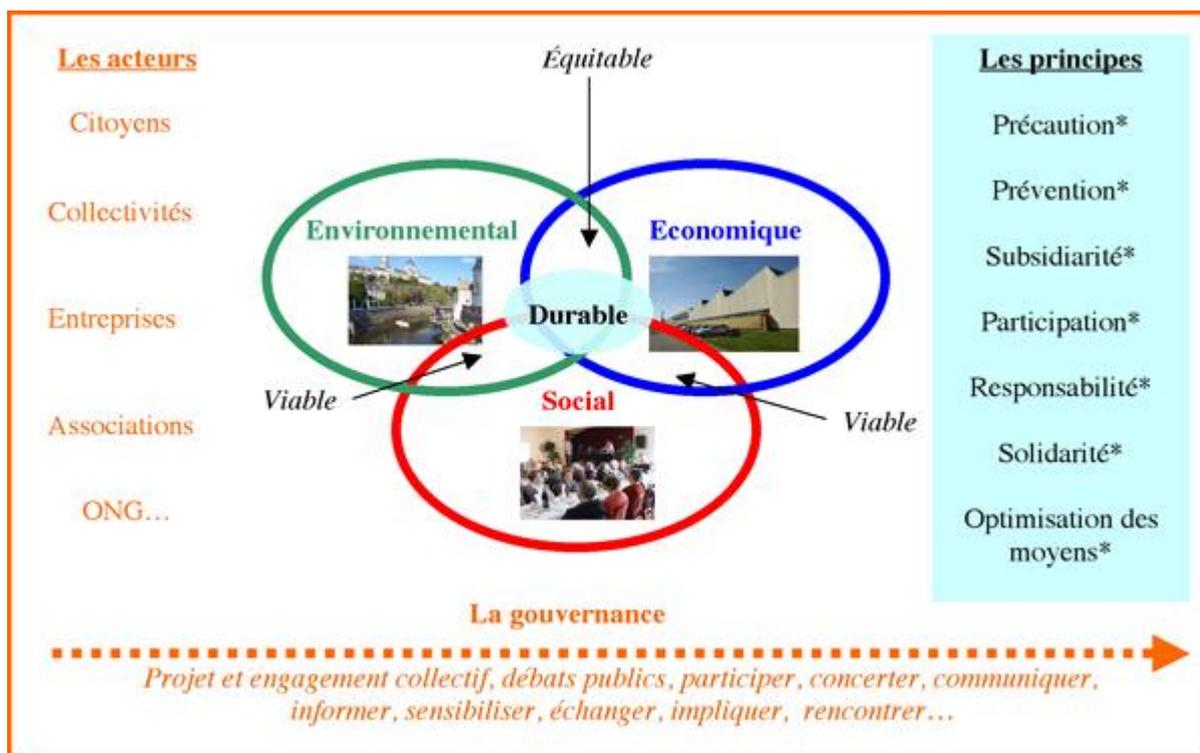
1.2.5. Le principe de responsabilité :

C'est la responsabilité vis-à-vis de la part de l'humanité qui n'a pas accès à des conditions de vie et de culture décentes, et aussi des générations futures à qui nous nous devons de transmettre des conditions de vie acceptables sur les plans économique, social et environnemental. Cette responsabilité est globale, universelle, intemporelle mais renvoie à la responsabilité individuelle ou locale et aux agissements de chacun.

C'est à travers ce principe de responsabilité que les modes de consommation et de production peuvent changer pour éviter l'épuisement des ressources naturelles, la pollution de l'eau et de l'air, la disparition de la biodiversité, mais aussi les disparités sociales, le chômage, la pauvreté¹.

¹ L.COMELIAU ; N. HOLEC ; J.P PIECHAUD, dossiers et débats pour le développement durable, repères pour l'agenda 21 local 2009.

Figure N° 02 : Résumé des principes du développement durable



Source : Agenda 21 de la ville de Segré, p.3

2. Les enjeux et objectifs du développement durable en Algérie :

D'après les objectifs énumérés par le SNAT 2025/2030, élaboré et présenté par MATE en 2008 et approuvé en 2010¹, les préoccupations prioritaires sont d'abord celles du développement, avant d'être celle de durabilité. En effet, le SNAT analyse d'abord 06 systèmes nationaux (système de l'eau et des sols, système écologique, patrimonial, relationnel : transport, TIC, enseignement et formation, systèmes productif et urbain), en déduit 06 enjeux majeurs et précise 08 objectifs prioritaires en réponse à ces enjeux, en les étayant par 20 programmes d'action spécifiques.

L'urbanisation accélérée en Algérie (60% de la population urbaine en 2007, 70.73% en 2015 selon la Banque Mondiale) et la concentration des populations sur la bande nord du pays (65% en 2007 et 76% en 2015), la plus riche en terres agricoles et la plus exposée aussi aux risques majeurs naturels et technologiques, pose de graves problèmes. Du reste, les six enjeux

¹ La loi n°10.02 Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 2030

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

majeurs¹ de l'aménagement et du développement du territoire algérien identifiés comme prioritaires ont tous un lien direct ou indirect avec la problématique de la ville :

- **L'épuisement des ressources** : sol, énergie, matières premières, biodiversité, mais aussi et principalement de l'eau : la consommation domestique et industrielle en constant accroissement par rapport à celle pour l'irrigation et avec une dotation moyenne nationale de 600 hm³/an en 1998 et 110 m³/hab./an de l'eau en 2007 et estimée à 473m³/hab. à l'horizon 2020, est ainsi proche du stress hydrique. Or c'est en ville que la consommation de ressources connaîtra un accroissement le plus rapide dans les années à venir².
- **La crise du rural** est liée directement à la problématique de la sécurité alimentaire ; la production agricole ne participe qu'à hauteur de 12,67% au PIB entre 2010 – 2015 (selon la Banque Mondiale) et la production alimentaire qu'à 3,1% contre 87,2% pour la production industrielle et du bâtiment³. La désertification progresse par la déforestation, surexploitation agricole et pastorale, érosion hydrique et éolienne, salinisation des sols et l'urbanisation anarchique – de 1962 à 2002 plus de 160 000 ha de terres agricoles ont été perdus sous l'effet de l'urbanisation autour des grandes villes du nord (Alger, Chlef, Annaba, Skikda, Mostaganem, Oran) et dans les oasis du Sud (Biskra, Ghardaïa, El Oued)⁴, dont 65 000ha uniquement pour les programmes d'habitat dans le nord⁵.
- **Le décrochage démo-économique** est dû essentiellement à l'inadéquation entre la croissance démographique et le développement économique en milieu urbain ; le nombre de jeunes actifs augmente essentiellement dans les villes, alors que l'économie urbaine est incapable de satisfaire les besoins en termes de création de richesse et d'offres d'emploi.
- **L'ouverture de l'économie nationale** : elle devient une nécessité absolue dans un contexte de coopération euro-méditerranéenne et maghrébine ; sous la pression globale de la compétitivité, elle doit se faire principalement dans le domaine de

¹ MATE, 2007, SNAT 2025

² MATE, 2005, Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement

³ SNAT 2025, P220

⁴ MATE, 2005, P50

⁵ MATE, 2005, P101

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

l'économie de connaissance (création, traitement et diffusion du savoir). Or c'est dans les villes que s'exerce cette nouvelle dynamique d'attractivité, qui exige la mise en place d'infrastructures et des équipements modernes, eux aussi consommateurs de ressources naturelles et participant à l'aggravation des pollutions de diverse nature, notamment dans les secteurs touristique, industriel et de recherche scientifique et technologique.

- **La crise urbaine¹** : elle s'aggrave, face à l'accroissement prévu de la population urbaine à l'horizon 2030 (39.82 mln prévus par l'ONS contre 16.96mln en 1998)² et le taux d'urbanisation de plus de 80%. Il faudra donc garantir l'habitat urbain nouveau pour environ 8 millions de citoyens, ce qui équivaut à 40 villes de 200 000 habitants, alors que la croissance économique ne suit pas, les ressources naturelles s'épuisent, que le sol urbanisable devient rare et la qualité de vie en ville va en diminuant.
- **La non gouvernance territoriale** : elle reconnue comme étant un enjeu majeure par le SNAT, et aussi un problème urbain, car l'exercice du pouvoir administratif, économique et politique s'effectue essentiellement en ville ou à partir de villes.

Tableau N° 02: Evolution du taux d'urbanisation en Algérie (ANAT, 2005)

Année	Nombre d'agglomérations	Population urbaine	Population totale	Taux d'urbanisation %
1966	95	3 778 482	12 022 000	31.4
1977	211	6 686 785	16 948 000	40.0
1987	447	11 444 249	23 038 942	49.7
1998	580	16 966 937	29 100 000	58.3
2005	582	19 669 755	32 728 378	60.1
Prévisions 2025		34 224 219	43 157 906	79.3

Source : BEREZOWSKA-AZZAG, 2007, p4

¹ SNAT 2025, Rapport de synthèse, octobre 2007

² MATE, 2005, p179

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Ce tableau reprend l'évolution du taux d'urbanisation en Algérie de 1966 à 2005. Le taux d'urbanisation est passé de 31.4 % en 1966 à 60.1 en 2005, avec en prévision un taux avoisinant les 80% en 2025. L'augmentation spectaculaire de la population, qui a triplée de 1966 à 2005, et la multiplication du nombre d'agglomération par six (06) durant la même période expliquent et confortent les prévisions attendues en 2025.

En se basant sur les nombreux atouts du pays, le SNAT tente d'apporter des réponses concrètes à ces enjeux en proposant un scénario de rééquilibrage territorial national et régional, y compris du système urbain, en fonction des capacités de charge environnementale. Mais les scénarios de développement économique et urbain des régions sont toujours établis sans une vérification des capacités de charge territoriale réelle, qui imposerait certainement des limites aux programmes proposés. La vérification IRF (Impacts/Rentabilité/Faisabilité) des plans d'action ne fait pas partie du cahier des charges d'aucun des instruments d'aménagement spatial en Algérie.

4 lignes directrices et 20 plans d'action territoriaux (PAT) du schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) 2030 en Algérie¹

Ligne directrice n° 1 : Vers un territoire durable

5 programmes d'action territoriale :

- Durabilité de la ressource en eau
- Conservation des sols et la lutte contre la désertification
- Protection des écosystèmes
- Prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes
- Protection et valorisation du patrimoine culturel avec les pôles d'économie du patrimoine

Ligne directrice n° 2 : Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial

5 programmes d'action territoriale :

¹ SNAT 2030, MATE 2010

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

- Freinage de littoralisation et équilibrage du littoral
- Développement de l'option Hauts Plateaux avec plusieurs actions spéciales (Ex. Revitalisation des grands périmètres agricoles, le développement des parcs naturels et culturels, numérisation)
- Développement du Sud
- Délocalisation des activités et la déconcentration administrative
- Articulation et organisation du système urbain et la réalisation des villes nouvelles

Ligne directrice n° 3 : Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires

7 programmes d'action territoriale :

- Modernisation et maillage des infrastructures
- Mise à niveau des quatre grandes villes (Alger, Constantine, Annaba, Oran)
- Réalisation des Pôles d'Attractivité Touristiques, en milieu rural et technopoles
- Dynamisation économique des Espaces de Programmation Territoriale EPT
- Renforcement du développement local par notamment le développement de l'ingénierie territoriale et l'établissement de gouvernance locale
- Ouverture sur l'international avec l'aménagement des zones frontalières
- Développement des projets maghrébins et renforcement des échanges internationaux

Ligne directrice n° 4 : Réaliser l'équité territoriale

3 programmes d'action territoriale :

- Renouvellement urbain et mise en place de la politique de la ville avec l'amélioration des conditions et du cadre de vie

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

- Renouveau rural avec notamment le renforcement de complémentarités et des relations urbain-rural et amélioration des conditions et du cadre de vie
- Rattrapage et mise à niveau des zones à handicap (écosystème fragile, zones de précarité)¹.

3. Les inégalités sociales :

3.1. Définition:

Une inégalité est définie comme étant une différence d'accès à des ressources rares. Bien que selon François DUBET « une sorte de loi sociologiques selon laquelle presque toutes les différences deviennent des inégalités »², toutes les différences ne sont pas pour autant synonymes d'inégalités. Une différence ne devient une inégalité que si elle concerne un accès différencié à des ressources socialement valorisées. Les inégalités sont historiquement et socialement construites et il existe une dynamique des inégalités : les inégalités d'hier ne sont pas toujours celles d'aujourd'hui qui ne seront pas nécessairement celles de demain.

3.2. Analyse et explication des inégalités :

Lorsqu'on observe une société, on s'aperçoit très rapidement des différences et des inégalités qui placent les individus ou les groupes sociaux aux différents niveaux de la hiérarchie sociale. Différence de mode de vie, de statuts, de pouvoirs, de prestige, de culture, inégalités de revenus... autant de critères qui permettent de cerner la stratification.

- Les inégalités de revenus et de patrimoine : elles induisent des inégalités de niveau et de mode de vie. Elles évoluent en fonction des époques et des sociétés.
- Les inégalités de genre : Elle est relative à la place qu'occupe la femme dans la plupart des sociétés. Elle est en général subordonnée, inférieure, dépendante de celle des hommes. Ainsi, les activités extérieures au foyer (la guerre, la politique, l'activité professionnelle...) ont souvent été réservées aux hommes. Les femmes sont restées dans des activités intérieures au foyer (l'éducation, les tâches ménagères ...). les hommes et les femmes ont des statuts de rôle différents.

¹ SNAT 2030, MATE 2010.

² François DUBET, les places et les chances. Repenser la justice sociale, collection La république des idées, Seuil 2010, P.107

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

- Inégalités d'accès au logement, de lieux de résidence.
- Inégalités de capital culturel
- Les inégalités de classes ou de groupes sociaux : certains groupes sociaux, pour des raisons économiques, religieuses, culturelles, se trouvent dès la position d'imposer aux autres groupes leur normes et leurs valeurs qui deviennent dominantes (les groupes religieux dans notre société.....)
- Les inégalités démographiques : elles opposent les sexes, les générations, les âges et les catégories sociales.
- Les inégalités de pouvoir : un député sur quinze est une femme alors que plus de la moitié de la population algérienne est composée de femmes. Un parti politique est majoritaire à l'assemblée populaire nationale, et ce depuis plusieurs mandats.

L'espace des inégalités sociales est multidimensionnel. Les inégalités concernent l'accès aux ressources purement économiques (revenu, patrimoine,...), l'accès aux ressources sociales ou politique (conditions d'existence, éducation, santé, accès au pouvoir,...) et symboliques (titres scolaires, pratiques langagières,...). Les inégalités dépendent des mutations structurelles de la société (sociales, économiques, technologiques, idéologiques,...)¹. Les inégalités économiques traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à toutes les différences de revenus et de patrimoine entre individus ou groupes sociaux. Ces inégalités constituent une matrice sur laquelle se développe une multiplicité d'inégalités sociales. Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine donnent des inégalités d'accès au logement, d'accès à la santé, etc. Les inégalités sont interactives et obéissent à un processus cumulatif qui alimente la polarisation de la structure sociale : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement.

¹Louis MAURIN, Patrick SAVIDAN, « Inégalités : le fond du débat », in L'état des inégalités en France en 2009, Belin, 2008, p. 11.

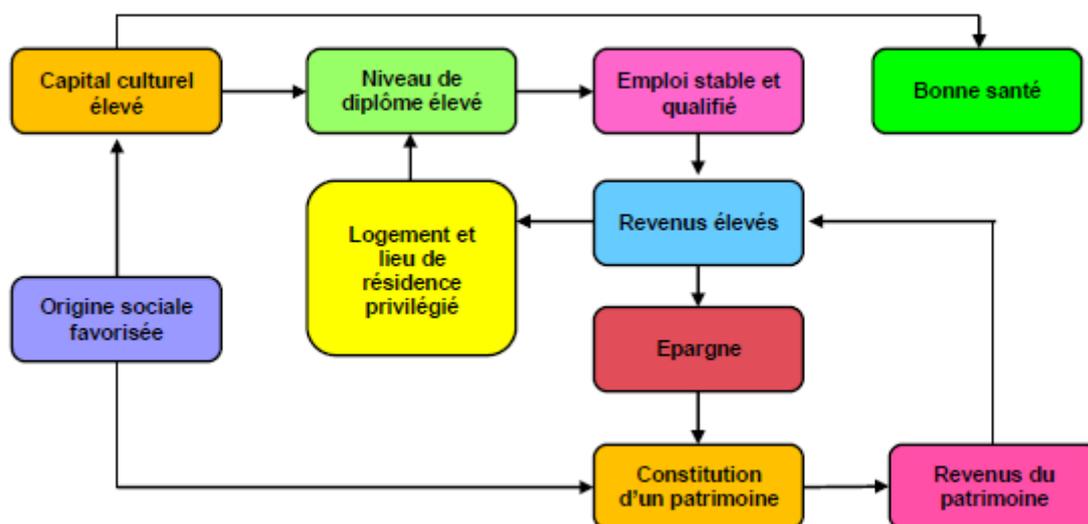
Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

3.2.1. Mesure des inégalités :

En observant l'ensemble des inégalités sociales nous constatons, qu'à travers le temps, certaines inégalités se sont réduites tandis que d'autres se sont accentuées. La forte croissance des Trentes glorieuses et l'extension du champ d'intervention de l'Etat ont permis une transformation des structures sociales dans le sens d'une « moyennisation de la société » favorable à la réduction de nombreuses inégalités : centration de la structure sociale autour des catégories moyennes, développement de l'accès aux biens de consommation durable, mouvement d'homogénéisation des modes de vie, généralisation de l'accès à la santé et au système éducatif, etc. certains auteurs décèlent dans ces évolutions un mouvement toquevellienn d'égalisation des conditions impliquant une extension de l'égalité des droits et des chances dont la résultante serait une réduction des barrières entre groupes sociaux.

Les inégalités économiques et sociales se cumulent et se renforcent. C'est ce qui explique pourquoi le statut social peut se transmettre d'une génération à une autre. Les inégalités de revenus engendrent des inégalités d'accès au logement qui créent elles-mêmes des inégalités face à l'école qui débouchent sur des inégalités devant l'emploi.

Figure n°03 : Schéma des inégalités économiques et sociales



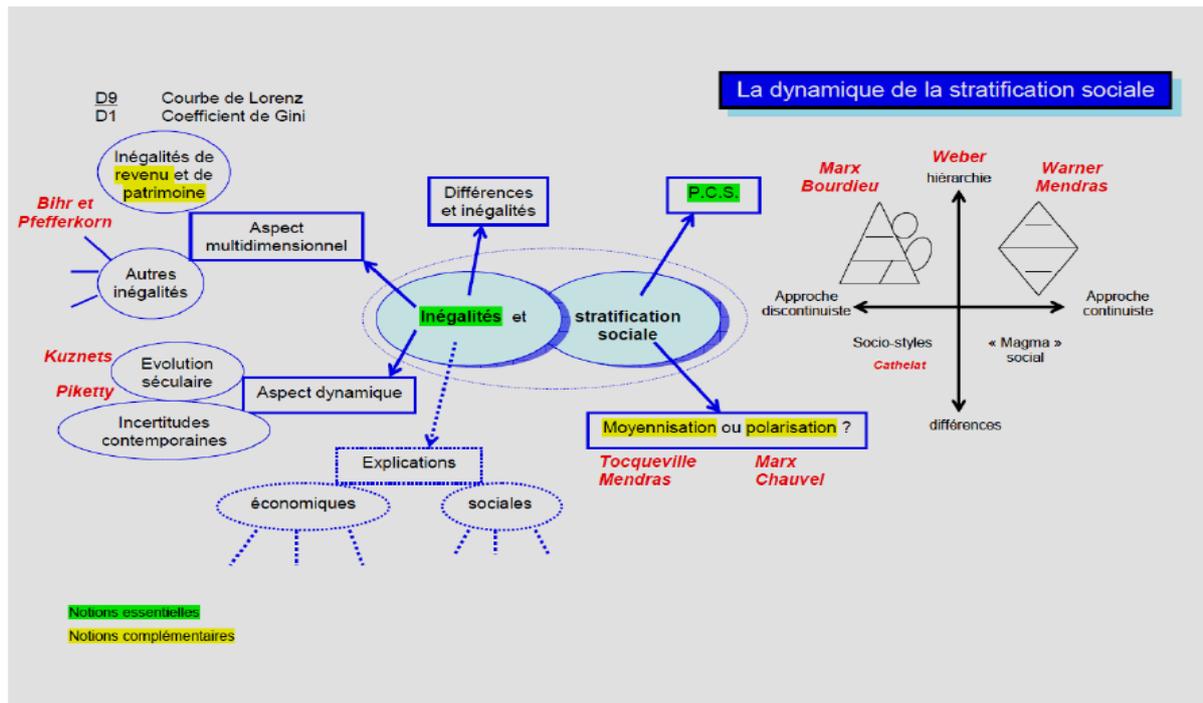
Source : Dubet F., *Les inégalités multipliées*, Editions de l'Aube, 2000.

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Le logement crée des inégalités à double titre, d'abord parce que disposer d'une chambre ou d'un coin à soi est un atout pour pouvoir travailler, ensuite parce que l'établissement scolaires accueillent les élèves d'une même zone géographique (principe de la carte scolaire), les cités où se concentrent les populations pauvres économiquement et culturellement donnent naissance à des écoles ghettos. La non-mixité sociale nuit à la qualité de l'enseignement, les résultats scolaires sont corrélés à l'origine sociale des élèves. De l'autre côté, les plus favorisés cumulent les avantages et peuvent transmettre plus facilement leur position sociale. Les inégalités de revenus et de patrimoine se renforcent, les conditions de sont facilitées, l'accès aux soins, à la culture favorise la réussite scolaire... et l'homogamie renforce ce cumul des handicaps ou des avantages.

Les inégalités tendent à se reproduire de génération en génération, ce processus cumulatif conduit à une certaine polarisation de la société : les cadres fabriquent des futurs cadres et les ouvriers des futurs ouvriers. Néanmoins, les transfuges existent car la structure des emplois se modifie, le nombre d'emplois qualifiés progresse ce qui offre des opportunités d'ascension sociale aux enfants des classes populaires ou moyennes.

Figure n°04 : Dynamique des inégalités sociales



Source : Bihr A., Pfefferkorn R., *Le système des inégalités*, collection repères, La découverte, 2008.

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

La stratification sociale prend ses sources des différentes théories sociales (Weber, BOURDIEU, MENDRAS). Les inégalités ont un aspect multidimensionnel (Inégalités de revenu et de patrimoine, autres inégalités,...), et un aspect dynamiques d'évolution séculaire et d'incertitudes contemporaines. Les inégalités s'expliquent selon les volets économiques et sociaux. La stratification sociale quant à elle, passe par le choix d'une moyennisation ou polarisation des revenus et patrimoines.

Chapitre 1 : Le développement durable et la question des disparités sociales.

Enfin, le développement durable est la concrétisation d'un certain nombre de principes qui conduisent à l'amélioration de bien-être, à la réalisation de la justice sociale et au respect de l'environnement. Le développement durable constitue une dynamique permettant de réduire les inégalités économiques et sociales pour construire des conditions de vie meilleures.

Chapitre 2 :

**Rôle de l'action territoriale
en matière de réduction des
disparités sociales.**

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Le développement durable ne peut se concrétiser qu'à partir du moment où il est approprié par les territoires et surtout par les acteurs qui les constituent. Les collectivités locales sont un acteur incontournable de la promotion du développement durable, elles sont identifiées dans le chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio « Initiatives des collectivités locales à l'appui d'Action 21 » qui suggère que les autorités locales préparent des stratégies d'action répondant, à leur échelle, à la préoccupation du développement durable, appelées « Agendas 21 locaux ».

Dans ce chapitre, nous allons mettre l'accent sur l'approche territoriale du développement durable afin de réduire les disparités sociales à l'échelle locale.

1. L'importance de l'approche territoriale du développement durable :

Les collectivités locales sont identifiées dans l'Agenda 21 de Rio comme des acteurs-clés de la promotion du développement durable dans la mesure où :

- Elles construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales,
- Elles surveillent le processus de planification,
- Elles fixent les orientations et les réglementations locales en matière d'environnement,
- Elles apportent leur concours à l'application des politiques d'environnement adoptées à l'échelon national,
- Elles jouent un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable.

« Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité. La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées »¹.

¹ UNEP, Initiatives des collectivités locales à l'appui d'action 21, chapitre 28.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Dans l'Agenda 21 de Rio, l'accent n'est pas mis sur la prise en compte du territoire mais plutôt sur le rôle incontournable de l'acteur « autorités locales ». il ressort néanmoins qu'en faisant intervenir ceux qui font vivre le territoire comme les habitants, les organisations locales et les entreprises privées, le programme aura tendance à s'appuyer sur les réalités locales, sur ce qui fait l'identité du territoire d'un point de vue démographique, géographique, culturel, social, économiques¹.....

La conférence des nations unies sur les établissements humains qui s'est tenue à Istanbul en 1996 a situé les enjeux futurs dans les espaces urbains et insisté sur la nécessité dès le départ de placer sous le signe du développement durable. Le message en faveur des Agendas 21 locaux s'est plutôt focalisé sur la ville et l'agglomération ; par conséquent, le processus Agenda 21 local a surtout concerné le milieu urbain. Aujourd'hui, l'accent est mis à nouveau sur le milieu rural. Relativement oublié dans les politiques territoriales ; au centre des préoccupations figurent notamment les relations qu'il entretient avec le milieu urbain².

En Algérie, L'organisation administrative du pays est fondée sur la commune, qui est la cellule de base. Les unités administratives actuelles du pays comprennent : les Wilayas, les Daïras et les Communes. L'Algérie est ainsi subdivisée en wilayas lesquelles se composent de deux ou plusieurs daïras qui regroupent elles-mêmes un certain nombre de communes. La commune étant le plus petit élément légal du découpage territorial. Les communes sont de dimensions très hétérogènes et peuvent être très étendues. On peut fréquemment trouver une ou plusieurs agglomérations dans une même commune ou, inversement, plusieurs communes dans une même agglomération.

L'agglomération où est situé le siège de l'Assemblée Populaire Communale est dite Agglomération Chef-lieu (A.C.L), les autres agglomérations d'une même commune sont dites agglomérations secondaires (A.S) alors que les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations intercommunales (AIC).

Par ailleurs, si les communes constituent la base administrative de l'organisation territoriale, elles n'en constituent pas la base historique sur la totalité du territoire national, ce qui

¹ L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, Repères pour l'agenda 21, 4D, 2008, p.15

² Jean-Philippe Pierron, **Penser le développement durable**, Paris, Ellipses, 2009

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

est expliqué par les fréquents redécoupages. C'est une des raisons pour lesquelles les statisticiens se sont de plus en plus attachés à décrire le phénomène urbain à partir des "agglomérations", qu'ils ont tenté de définir le plus rigoureusement possible bien qu'elles n'aient pas de statut juridique au sens de l'organisation territoriale des pouvoirs locaux en Algérie. En effet, le territoire algérien, juste après l'indépendance s'est trouvé confronté à de graves disparités régionales et locales que l'Etat a tenté de résorber au fil des ans. Ceci s'est traduit par la reconsidération du maillage territorial avec l'avènement de trois découpages administratifs successifs (1963, 1974 et 1984)¹.

Tableau N° 03 : Les différents découpages administratifs en Algérie

Années	Wilayas	Communes
1962	15	1577
1963	15	676
1974	31	704
1984	48	1541

Source : ONS, *armature urbaine, 2011, p.7*

Les différents découpages du territoire ont d'une part conforté la tutelle de l'Etat par le déploiement des wilayas qui passent de 15 à 48 en 1984, et d'autre part procédé à un élargissement des communes dont le nombre s'élève désormais à 1541, c'est à dire plus du double qu'en 1974. Ainsi, entre 1974 et 1984, ce sont 33 agglomérations qui deviennent des wilayas. Cette promotion des agglomérations décidée par les découpages territoriaux a une incidence sur leur croissance et la prolifération de petites agglomérations chefs-lieux de Dairas et de communes.

1.1. Le rôle des villes et des agglomérations :

Les villes et agglomérations ont un rôle primordial à jouer en matière de développement durable dans la mesure où ces territoires sont soumis à des évolutions qui risquent de compromettre gravement les équilibres économiques, écologiques et sociaux.

¹ ONS, *Armature urbaine, 2009, p.64*

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

L'humanité va franchir prochainement un cap historique : dans quelques années, les citadins seront, tous pays confondus, plus nombreux que les ruraux alors qu'ils représentaient à peine un dixième de la population en 1900. Tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement, connaissent actuellement un mouvement sans précédent de concentration des populations et des activités dans les zones urbaines. Bien que la tendance au regroupement des populations soit séculaire, ce mouvement surprend à la fois par son ampleur et son rythme. Les villes atteignent des dimensions jamais égalées tandis que le rythme de concentration s'accélère¹.

En 100 ans, la population urbaine aura été multipliée par 20 pendant que la population mondiale quadruplait. Trois milliards de personnes vivent aujourd'hui dans les villes, et chaque année, 20 millions de personnes continuent de s'y installer.

Il n'existait, au milieu du XXème siècle, que 02 métropoles de plus de 10 millions d'habitants. Il y en a une vingtaine aujourd'hui. On compte une vingtaine d'agglomérations de 5 à 10 millions d'habitants et plus de 250 de 1 à 5 millions. Des concentrations gigantesques sont en train de se constituer très rapidement en Amérique Latine, en Afrique et en Extrême Orient. Dans quelques années, trois Latino-américains sur quatre vivront en ville ; 13 des 21 mégapoles mondiales seront asiatiques et la Chine envisage la création de 250 villes nouvelles de 2 millions d'habitants chacune. Dans les pays développés, c'est 75% de la population qui vit en ville et bientôt 80%. Au total, environ la moitié de la population urbaine mondiale vit dans des villes de plus d'un million d'habitants. On désigne ce phénomène de croissance et de multiplication des grandes agglomérations urbaines par le terme de métropolisation.

Ce qui caractérise la croissance des agglomérations en Algérie est certes le gonflement spectaculaire des grandes villes du Nord, mais aussi depuis les années quatre-vingt, la prolifération des petites agglomérations. En effet, le nombre d'agglomérations a continué de croître durant les trente dernières années, passant de 2221 en 1977 à 4563 agglomérations en 2008. La variation nette du nombre d'agglomérations a atteint son apogée entre 1977 et 1987 avec un effectif de 1237. Entre 1998 et 2008, il été enregistré une augmentation nette de 506 ag-

¹ L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, Repères pour l'agenda 21, 4D, 2008, p.28

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

glomérations, soit 81 agglomérations de moins que la décennie antérieure. Si leur nombre, n'a pas cessé de croître depuis l'indépendance, le rythme de croissance des agglomérations est différemment perçu selon leurs tailles (voir tableau ci-après). En effet, le nombre d'agglomérations de moins de 5000 habitants a augmenté de 369 unités entre 1966 et 1977 et a atteint son apogée en 1987 avec 977 agglomérations supplémentaires. Les deux dernières décennies ont enregistré en moyenne environ 300 unités chacune. Cependant, contrairement aux agglomérations de taille supérieure, leur part relative diminue d'une période à une autre (90,4%, 88,9%, 85,4%, 79,3% et 78% respectivement en 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008)¹.

Tableau N° 04: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.

Taille des agglomérations	Nombre d'agglomérations au RGPH					Structure				
	1966	1977	1987	1998	2008	1966	1977	1987	1998	2008
moins de 5 000	1616	1985	2962	3218	3562	90,4	88,9	85,4	79,3	78,1
5 000 à 10 000	84	113	260	409	465	4,7	5,1	7,5	10,1	10,2
10 000 à 20 000	46	73	100	216	257	2,6	3,3	2,9	5,3	5,6
20 000 à 50 000	27	38	93	133	178	1,5	1,7	2,7	3,3	3,9
50 000 à 100 000	10	16	37	51	61	0,6	0,7	1,1	1,3	1,3
100 000 et plus	4	8	18	30	40	0,2	0,4	0,5	0,7	0,9
Totaux	1787	2233	3470	4057	4563	100	100	100	100	100
Variation nette du nbre d'aggl	--	446	1237	587	506					

Source : ONS, armature urbaine, 2011, p.22

1.1.1. Ville et développement économique :

Les villes d'aujourd'hui sont le lieu principal de la production et attirent à ce titre les activités et la population en quête de travail. Leur logique de fonctionnement s'en trouve bouleversée puisqu'elles n'ont plus pour partenaires les acteurs locaux qu'elles desservaient mais d'autres villes. L'internationalisation et la globalisation de l'économie favorisent la polarisation des activités dans des villes qui deviennent des lieux privilégiés d'articulation avec l'économie mondiale et entrent donc en résonance avec d'autres grandes agglomérations mondiales.

¹ ONS, RGPF 2008, N° 163/2011, 2011

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

L'attraction jouée spécifiquement par les métropoles s'explique par la réduction des incertitudes qu'elles offrent à la fois aux entreprises et aux individus qui ont choisi de s'y installer. Les villes les plus grandes apportent une certaine sécurité du fait de leur base économique diversifiée, de leur large portefeuille d'activités et d'un marché de l'emploi aux gammes étendues de qualification.

Elles constituent d'autre part un lieu d'urbanité, de civilité qui en font un foyer de civilisation. Ce sont des lieux privilégiés d'échanges, de rencontres, de contacts, d'identité, de confrontation, de brassage d'idées, de personnes, de biens et d'informations. Les villes génèrent des liens sociaux et conviviaux créés par la diversité et la proximité spatiale des individus.¹

1.1.2. Ville et environnement :

Cependant, la croissance urbaine et les bouleversements économiques et politiques qui l'accompagnent provoquent aujourd'hui un certain nombre de tensions au sein de l'espace urbain. La concentration urbaine et les formes urbaines ont un impact non négligeable sur l'environnement. La qualité de vie en ville et les écosystèmes locaux et régionaux sont les premiers à en souffrir, leur capacités de charge étant mises à mal par le renforcement de l'urbanisation, mais ces atteintes se manifestent également au niveau planétaire.

Les villes connaissent des problèmes aigus de consommation d'espace et d'utilisation des ressources rares (eau, énergie, milieu naturel...) et produisent également un grand nombre de nuisances (pollution de l'air, déchets, bruit...). Dans bien des cas, les activités non-durables passées ont eu des impacts négatifs (cavités souterraines, pollution des sols et des nappes phréatiques...) dont il faut tenir compte et qu'il s'agit de résorber. Passé le constat, prendre des mesures s'avère indispensable : acquisition de connaissances, surveillance environnementale, systèmes d'information accessibles aux citoyens et aux acteurs, mesures de protection....²

¹ L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, Repères pour l'agenda 21, 4D, 2008, p.30

² Ibid., p.32

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

1.1.3. Ville et dysfonctionnements sociaux :

La pauvreté, le renforcement des inégalités sociales et même l'exclusion se développent dans les villes, malgré leur rôle positif dans le domaine économique et social. Le tissu urbain se fragmente. Certains quartiers périphériques des villes, cumulant les handicaps, ont eu tendance à se paupériser et à se marginaliser davantage sous l'effet de la crise. L'opposition centre/périphérie se double d'une opposition entre quartiers d'une même ville qui se dilue dans la mesure où les exclus ne trouvent même plus à se loger et vivent dans les espaces publics. La ville ne parvient plus à intégrer, à assurer la cohésion sociale qui fait sa richesse et sa force. Elle ne joue plus alors son rôle fondamental de lieu de rencontres et d'échanges.

Ce phénomène de fragmentation s'observe à différents niveaux et caractérise la société dans son ensemble ; la ville constitue cependant la vitrine de cette balkanisation¹.

1.1.4. Ville, acteur politique :

Enfin, les villes sont en même temps l'objet d'une importante mutation. Elles sont devenues des acteurs politiques à part entière, aux côtés des Etats ; les politiques de décentralisation menées dans différents pays au cours des années 1980 ont permis aux autorités locales d'exercer de nouvelles compétences dans des champs d'action nouveaux.

Les villes et agglomérations sont donc des terrains d'application privilégiés du développement durable compte tenu des évolutions à l'œuvre.

Il revient donc à l'ensemble des territoires de faire du développement durable le fil directeur de leurs politiques, compte tenu des enjeux auxquels ils sont soumis.

2. Développement urbain ou croissance urbaine ?

De manière générale, la notion de développement, synonyme du progrès, de rayonnement, d'épanouissement, à connotation positive, est tout à fait différente de celle de la croissance, plus proche du terme augmentation qui, selon le contexte dans lequel elle intervient, peut avoir des effets néfastes. Nous avons la passion pour le développement, mais le devoir de la

¹ L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, Repères pour l'agenda 21, 4D, 2008, p.33

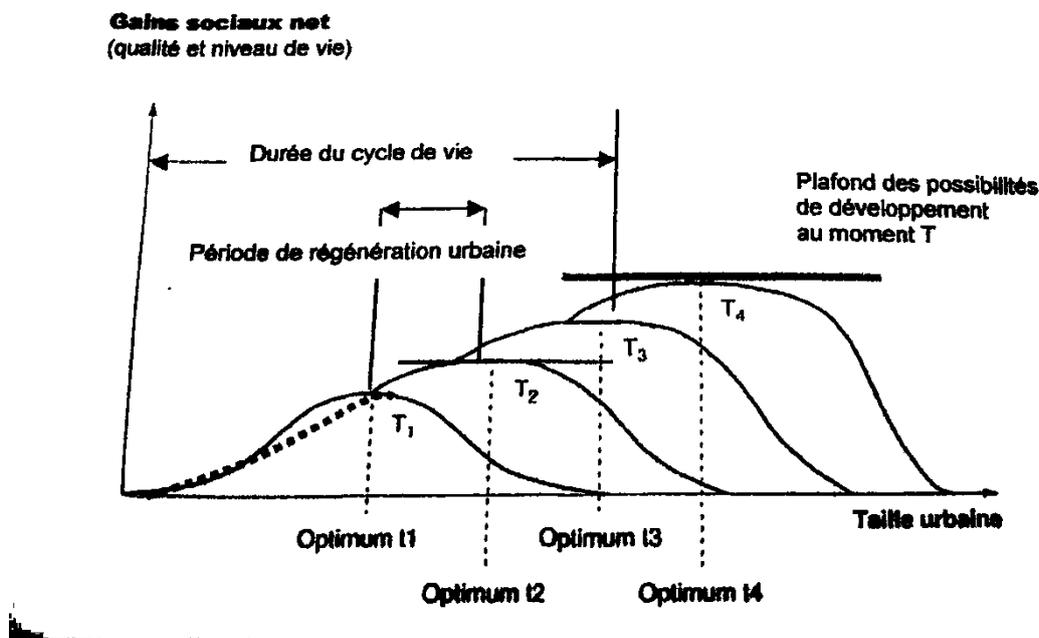
Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

croissance, imposé partout comme un gage de crédibilité, étouffe nos capacités de se développer réellement. Qu'en est-il dans le cas de la ville, ou dans le cas urbain ?¹

La ville est un organisme vivant, il est alors logique d'admettre que :

- Son développement suit un processus en étapes consécutives : naissance, croissance, maturité, déclin et régénération si les conditions du renouveau urbain peuvent être réunies.

Figure N°05 : Le développement cyclique de la ville



Source : AZZAG, 2009a, 2011, p89

- Son développement est cyclique, suit une courbe sinusoïdale dont l'amplitude dépend du contexte socioculturel, géopolitique, économique, pédoclimatique, et dont le sommet correspond à une taille spatio-démographique optimale, au-delà de laquelle les conditions de qualité de vie et du cadre de vie ne peuvent plus être assurées. Le passage d'un niveau à l'autre du cycle est possible moyennant un progrès technique et

¹ E.AZZAG, *Projet Urbain, Synergie*, 2011

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

technologique, le changement des modes de vie ou une régénération socioéconomique, du cadre de vie et de qualité environnementale en profondeur.

En Algérie, les travaux de l'ONS ont toujours porté sur l'étude de la croissance de la population ainsi que la croissance du nombre d'agglomération sans aborder les aspects économiques.

La distinction entre population urbaine et rurale apparaît pour la première fois au recensement de 1926. La liste des villes retenues comprenait un certain nombre de communes dites « de plein exercice » choisies principalement en raison de l'importance de la taille de leur population et sa concentration¹.

Les Critères de sélection n'ont pas été suffisamment éclaircis. Aux recensements de 1936, 1948 et 1954, la population urbaine comprenait la population de 46 communes « de plein exercice » réparties autour trois villes principales : Alger, Oran et Constantine.

D'après les estimations établies par les services statistiques de l'administration coloniale le taux d'urbanisation qui était de l'ordre de 13,9 % en 1886 est passé à 21,99% en 1936 pour atteindre 25.05% en 1954. La population urbaine a été multipliée par 4 en 68 ans en passant durant cette période de 523000 à 2158000 habitants. De 1954 à 2008, soit en l'espace de 54 ans, celle-ci s'est multipliée par près de 10,4 pour atteindre 22471000 habitants et représenter presque les deux tiers de la population totale².

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine jusqu'ici inférieur à 3% a atteint 4,8% en 1966. Le taux d'urbanisation est quant à lui passé de 25,05 % à 31,43% et la population urbaine de 2 158 000 habitants à 3 778 000 enregistrant ainsi une différence de 1 620 000 habitants en plus en l'intervalle de 11 ans.

L'accroissement spectaculaire de la population urbaine durant cette période s'est effectué en deux phases dont la première correspond à la période 1954-1962 qui s'est caractérisée par la désertion des campagnes, durant la guerre de libération nationale, due à la politique de regroupement et à la création de zones interdites par l'administration coloniale. La seconde phase, de 1962-1966, s'est caractérisée par une ruée extraordinaire de ruraux vers les villes

¹ ONS, RGPF 2008, N° 163/2011, 2011

² ONS, Armature urbaine, 2011

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

désertées par les Européens. La population urbaine a été multipliée par 5 entre 1954 et 1966 en passant de 320 000 à 1 620 000 habitants.

Tableau N°05 : Evolution de la population urbaine de 1886 - 2008

Années	Population en milliers de personnes			Variation pop urbaine	% pop urbaine
	Urbaine	Rurale	Totale		
1886	523	3229	3752	-	13.95
1906	783	3938	4721	260	16.59
1926	1100	4344	5444	317	20.21
1931	1248	4654	5902	148	21.14
1936	1432	5078	6510	184	21.99
1948	1838	5949	7787	406	23.61
1954	2158	6457	8615	320	25.05
1966	3778	8244	12022	1620	31.43
1977	6687	10261	16948	2909	39.45
1987	11420	11631	23051	4733	49.54
1998	16964	12249	29113	5544	58.27
2008	22471	11609	34080	5507	65.94

Source : ONS, Armature urbaine, 2011, p.83

La décennie 1966-1977 fût marquée par une politique de développement axée essentiellement sur l'industrialisation et la politique de la révolution agraire dont l'objectif premier était de stopper l'hémorragie démographique que connaissait l'espace rural. Cette période a vu la population citadine de l'Algérie passer de 3,8 Millions en 1966 à 6,7 Millions en 1977, soit un accroissement global de 77% correspondant à un accroissement annuel moyen de 5,3% dépassant de loin celui de la population totale qui était de 3,2%.

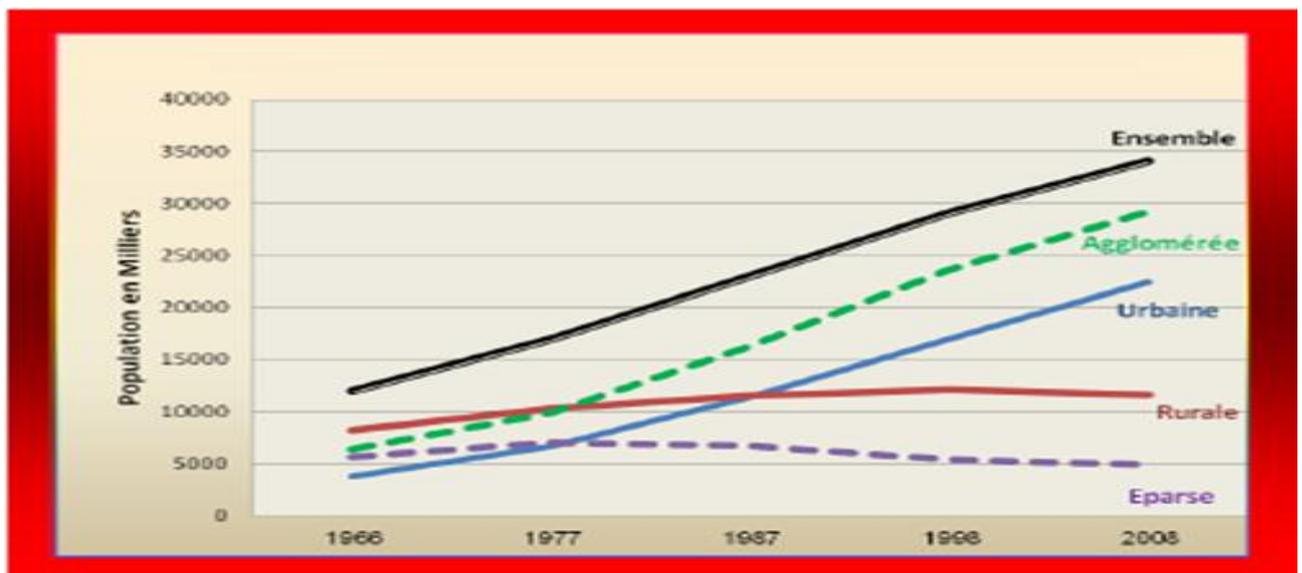
La période 1977-1987 a connu une poursuite de la croissance de la population urbaine, moins importante qu'auparavant (accroissement global égal à 71%), mais assez significative dans la mesure où la croissance urbaine est restée très élevée par rapport à la croissance globale de la population en Algérie. Cette période a connu un léger fléchissement du croît

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

naturel qui est passé à 3,1%, alors que le taux d'accroissement annuel urbain a augmenté légèrement en passant à 5,5%.

Durant la période 1987-1998, le taux de croissance annuel moyen a connu une baisse certaine en passant de 3,1% en 1987 à 2,1% en 1998. La même tendance a été enregistrée par le taux de croissance moyen de la population urbaine qui passe à 3,6% par an. Par contre le taux d'urbanisme continue sa montée et dépasse les 58%.

Figure N°06 : Evolution de la population par dispersion



Source : ONS, Armature urbaine, 2011, p.84

La dernière décennie (1998-2008) a vu les mêmes tendances de la décennie antérieure se poursuivre. En effet, la part de la population urbaine continue son ascension et avoisine les 66% alors que simultanément le taux d'accroissement de la population urbaine descend à 2,9% mais demeure supérieur au croît naturel qui continue sa baisse (1,6%). Pour la première fois nous enregistrons un taux négatif d'accroissement annuel moyen de la population rurale.

Globalement, le nombre d'agglomérations urbaines est passé de 211 à 751 de 1977 à 2008 avec l'apparition de 540 nouvelles agglomérations, dont 236 entre 1977 et 1987, 132 entre 1987 et 1998 et 172 durant la dernière décennie.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Tableau N°06: Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille entre 1977 et 2008

Taille des agglomérations	Nombre d'agglomérations aux RGPH de								Accroissement du nombre d'agglomérations urbaines		
	1977		1987		1998		2008		1987-1977	1998-1987	1998-2000
	Total	Urb	Total	Urb	Total	URB	Total	URB			
Moins de 5 000	1985	32	2962	49	3218	0	3662	3	17	-49	3
5 000 - 10 000	113	47	260	185	409	198	465	283	138	13	85
10 000 - 20 000	73	70	100	92	216	201	257	238	22	109	37
20 000 - 50 000	38	38	93	79	133	114	178	142	41	35	28
50 000 - 100 000	16	16	37	26	51	34	61	47	10	8	13
100 000 et plus	8	8	18	16	30	32	40	38	8	16	6
Total	2233		3470	447	4057	579	4563	751	236	132	172
Variation nette du nombre d'agglomérations	-	-	1237	236	587	132	506	172			

Source : ONS, Armature urbaine, 2011, p.86

La lecture du tableau précédant montre que :

- Le nombre d'agglomérations urbaines de taille comprise entre 5000 et 10000 habitants, a été multiplié par 6 entre 1977 et 2008. En effet, de 47 agglomérations en 1977 il a atteint 283 agglomérations en 2008.
- Ceux dont la taille est comprise entre 10000 et 20000 habitants ont vu leur nombre multiplié par 3,4 pour la même période en passant de 70 en 1977 à 238 en 2008.
- Les petites villes (entre 20000 et 50000 habitants) ont vu leur nombre multiplié par 3,7 en 31 ans.
- Par contre, les villes moyennes (entre 50000 et 100000 habitants) se sont accrues dans une proportion moindre que les villes de taille supérieure.
- Cependant, l'élément le plus spectaculaire est la progression des grandes villes de plus de 100000 habitants. Entre 1977 et 1998 il a pratiquement doublé tous les 10 ans et a vu 6 nouvelles agglomérations urbaines franchir ce seuil durant la dernière décennie.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Les conditions économiques et sécuritaires défavorables qu'a connues l'Algérie pendant la décennie 1987-1998 ont encouragé la population de se cantonner dans les centres urbains les plus proches des campagnes. Ce qui provoqué une forte urbanisation des agglomérations de petites tailles en général et en particulier celles dont la taille est comprise entre 10000 et 20000 habitants qui ont gagné un effectif de 109 unités entre les deux périodes au détriment de celles de taille inférieure à 10000 habitants.

Tableau N°07: Evolution et croissance de la population urbaine selon taille des agglomérations entre 1977 et 2008.

Taille des agglomérations	Population urbaine			Croissance urbaine		Taux d'accroissement annuel moyen	
	1987	1998	2008	1998-1987	1998-2000	1998-1987	1998-2000
5 000 - 10 000	1 514 556	1 509 348	2 165 272	-5208	655 924	-0,03	3.73
10 000 - 20 000	1 273 192	2 711 755	3 283 634	1 438 563	571 879	6.95	1.96
20 000 - 50 000	2 279 481	3 434 335	4 265 810	1 154 854	832 475	3.71	2.22
50 000 - 100 000	1 847 611	2 209 748	3 151 727	362 137	941 979	1.6	3.67
100 000 et plus	4 505 594	7 098 384	9 604 736	2 592 790	2 506 352	4.12	3.11
Total	11 420 434	16 963 570	22 471 179	5 543 136	5 507 609	3.58	2.89

Source : ONS, Armature urbaine, 2011, p.87

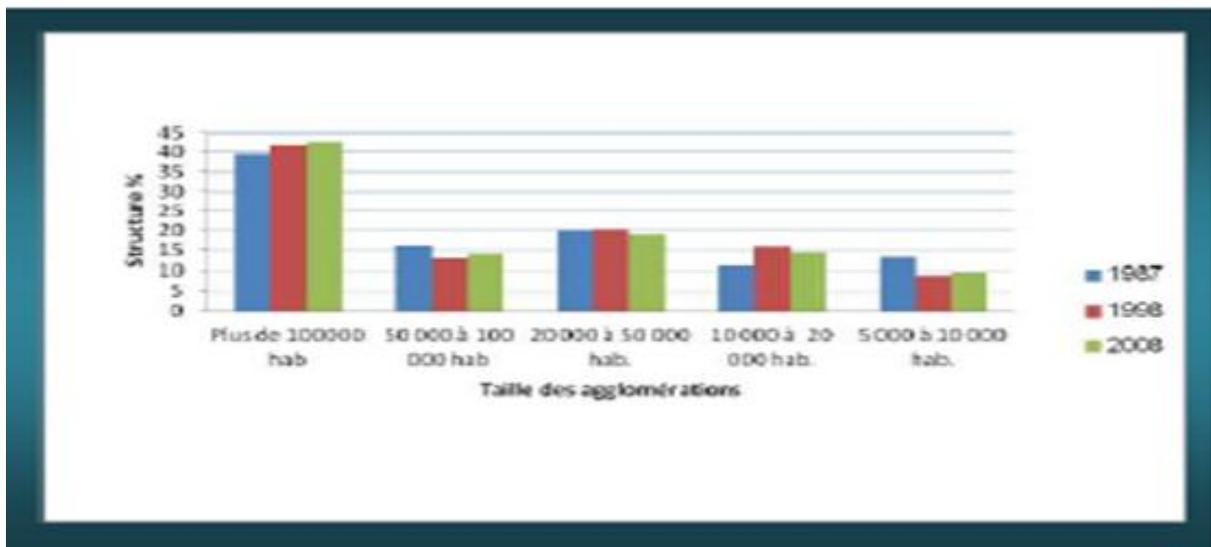
En termes de population cette décennie a enregistré une augmentation de la population urbaine de plus de 5,54 Millions d'habitants dont 47% résidaient dans les grandes villes (de plus de 100000 habitants) et 7% dans les villes moyennes (de 50000 à 100000 hab.). Les petites villes (de 10000 à 20000 hab.) quant à elles représentent 26% du croît urbain et ont enregistré le plus fort taux de croissance, soit 6.95% en moyenne par an durant cette période.

Le retour progressif de la sécurité et de la paix civile après 1998 a eu son influence sur développement du réseau urbain qui s'est renforcé de 172 agglomérations supplémentaires dont 6 grandes villes de plus de 100000 habitants, 13 villes moyennes (de 50000 à 100000 hab.) et 28 petites villes (de 20000 à 50000 habitants).

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Par ailleurs, alors que l'on assiste à un ralentissement de la croissance urbaine (2,89% en moyenne par an contre 3,58% lors de la décennie précédente), la population urbaine a gagné 5,5 Millions de plus qu'en 1998 dont 46% résident dans les grandes villes et 17% dans les villes moyennes.

Figure N°07: Evolution de la structure de la population urbaine entre 1987 et 2008 selon la taille des agglomérations.



Source : ONS, Armature urbaine, 2011, p.88

L'analyse des taux de croissance selon la taille des agglomérations montre que :

- les agglomérations de moins de 10000 habitants qui ont connu entre 1987 et 1998 un taux d'accroissement annuel moyen négatif au profit des agglomérations de taille comprise entre 10000 et 20000 habitants qui ont enregistré durant la même période un taux jamais égalé de près de 7% en moyenne par an. La dernière décennie a été marquée par un retour des populations aux petits centres urbains (de moins de 10000 habitants) désertés précédemment qui ont enregistré un taux moyen de 3.7 % par an et un croît de près de 660 milles personnes représentant près de 12% de la croissance de la population urbaine.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- les petites villes (de taille entre 20000 et 50000 habitants) bien qu'elles connaissent aussi un ralentissement remarquable de leur croissance, continuent à attirer les populations des zones rurales et des agglomérations urbaines de petites tailles.
- les villes moyennes (de 50000 à 100000 habitants) dont le nombre a augmenté de 13 unités entre 1998 et 2008 ont continué quant à elles de grossir et ont enregistré une accélération de leurs croissance. En effet, de 1.6% durant la décennie 1997-1998 le taux d'accroissement est passé à 3.67% en moyenne par an durant les 10 dernières années. Elles ont enregistré près de 950 milles personnes en plus en 2008, ce qui représente 17% du croît de la population urbaine.

3. Enjeux de la réduction des inégalités :

Les sociétés et le monde changent. Le contexte international actuel est marqué par des inégalités persistantes et croissantes, qui remettent en cause les possibilités de recul de la pauvreté.

Le mode de développement actuel continue d'engendrer inégalités croissantes et iniquité, au sein des pays et entre les pays. Ces changements s'accompagnent d'une part d'un développement de la pauvreté et d'autre part d'un changement des systèmes de valeurs et de normes qui tendent à rendre inacceptables certains niveaux de pauvreté et d'inégalités.

C'est en particulier le cas pour les personnes qui sont en situation d'exclusion, c'est-à-dire qui, par rapport aux quatre dimensions de la pauvreté, se retrouvent exclues : pas de pouvoir, pas d'opportunité, pas de revenu propre en dehors des solidarités familiales ou de la mendicité, pas d'accès aux services¹.

C'est aussi le cas pour les personnes qui sont dans des situations vulnérables, face aux risques et aux chocs externes, et qui vivent en permanence sous la menace de voir leur état basculer dans des situations de pauvreté, voire d'exclusion.

Aussi est-ce un enjeu de vouloir réduire l'ampleur d'inégalités extrêmes car :

¹ Lambert A., Lemeur P.-Y. Guide opérationnel pour une prise en compte des groupes d'acteurs dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, IMPACT, GRET, MAE, 2002..

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- Des disparités excessives entre « riches » et « pauvres » vont à l'encontre d'une certaine perception de justice sociale. Les sondages montrent que plus de 80 % de la population (fort marquée par l'inégalité) d'Amérique latine pense que le fossé entre les riches et les pauvres est trop large, tandis qu'un pourcentage légèrement moindre est de cet avis au Royaume-Uni, pays moins frappé par l'inégalité. Alors que seulement une poignée parmi les personnes interrogées serait susceptible de définir un niveau d'inégalité acceptable, les enquêtes mettent en évidence une perception sous-jacente de justice sociale¹.
- Des inégalités excessives peuvent être un frein à une croissance économique durable et à une réduction efficace de la pauvreté. Des inégalités monétaires initiales trop élevées empêchent la croissance de réduire efficacement la pauvreté autant qu'elle pourrait le faire. Par exemple, les inégalités d'accès aux crédits empêchent les groupes sociaux qui en sont exclus de mener des activités génératrices de revenus et de croissance. Les inégalités extrêmes dans les revenus limitent la vitesse à laquelle la croissance peut être convertie en réduction de la pauvreté.
- « Les inégalités extrêmes fragilisent également la légitimité politique et minent les institutions. Les inégalités dans le revenu et les capacités humaines reflètent souvent des inégalités dans le pouvoir politique. Les groupes désavantagés — pauvres, femmes, population rurale, communautés indigènes — peuvent l'être, en partie, parce que leur poids politique est minime ; et leur poids politique est minime parce qu'ils sont désavantagés »².
- Au-delà de l'aspect économique, certaines inégalités, lorsqu'elles sont extrêmes, vécues comme injustes et non régulées, remettent en cause la cohésion sociale, voire la paix sociale au sein des pays. En d'autres termes, elles sont facteurs de fragilités (Huchon, 2006).
- Il ne s'agit donc pas de s'attaquer à toutes les inégalités en tant que telles, mais bien à celles qui constituent des facteurs d'exclusion et des causes structurelles de pauvreté. Car de fait elles constituent un blocage dans les processus de développement.

¹ PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2005

² PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2005

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

3.1. Lien entre pauvreté et inégalités :

Pauvreté et inégalités sont deux phénomènes liés qui renvoient à des enjeux politiques. Sans établir de relations linéaires, il est possible d'identifier l'existence d'un lien logique — mais non systématique — entre les quatre dimensions non exhaustives de la pauvreté mises en avant ci-dessus : services, ressources, opportunités, pouvoir.

La pauvreté peut se manifester par des niveaux d'accès aux services, aux ressources, aux opportunités et au pouvoir ; et les inégalités par des différences de niveaux d'accès à ces services, aux ressources, aux opportunités et au pouvoir entre les individus, les groupes sociaux, les localités et autres acteurs.

Les quatre dimensions de la pauvreté présentées ci-dessus permettent de cerner le concept de pauvreté et d'en identifier la dimension politique. Moins on aurait accès au pouvoir, moins les opportunités et la capacité à s'en saisir sont nombreuses, donc moins on aurait de revenus, ce qui rend d'autant plus difficile l'accès aux services, notamment à des services de qualité et à la possibilité de les utiliser.

Dans cette logique, la pauvreté n'est pas seulement l'expression d'un manque de revenus ou d'accès aux services, mais bien l'expression d'inégalités d'accès aux processus productifs et d'inégalités de pouvoir entre individus, entre groupes d'acteurs sociaux, entre localités ou pays...

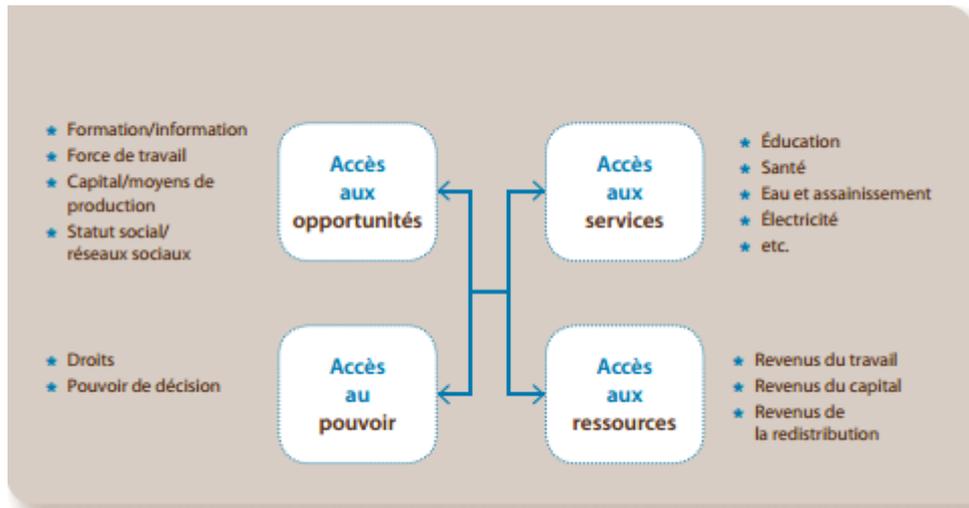
L'accès aux ressources productives et aux processus de prise de décision est l'enjeu de compétitions sociales, inéluctablement inégales. Faute d'un minimum de régulation de ces compétitions, les inégalités correspondantes se cumulent et deviennent structurelles et politiques comme la pauvreté qu'elles engendrent¹.

Les inégalités structurelles ne se modifient que très lentement, même en période de croissance. Lorsqu'elles sont fortes, elles peuvent être un frein à la croissance économique. Pour lutter contre la pauvreté, il faut donc corriger la distribution des accès aux ressources stratégiques, tant productives que d'accès à la citoyenneté, mais également redistribuer les bénéfices de la productivité économique ;

¹ Levy Marc, Comment réduire les inégalités, Paris, Karthala, 2002, p 19.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Figure N°08: les quatre dimensions de la pauvreté et leurs relations



Source : Développement durable, projet territoriaux 2013

Les interventions centrées sur les seules améliorations de l'accès aux services et aux revenus des plus pauvres sans amélioration de l'accès au pouvoir, aux opportunités et à la capacité à s'en saisir risquent fort de ne pas s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et donc de ne pas avoir d'effets significatifs de long terme.

3.2. Combattre les inégalités structurelles :

Les différentes formes et dimensions des inégalités sont reliées et peuvent former ce que l'on appelle des « chaînes d'inégalités ». De fait, combattre certaines formes d'inégalités, voire les faire disparaître, peut engendrer de nouvelles inégalités, certes moins criantes. Par exemple, le fait de rendre la scolarisation obligatoire pour les filles, dans une optique de réduction de la pauvreté, n'empêche pas qu'elles puissent être mises dans des formations de moins bonne qualité, pour des études moins longues

Pour montrer comment les inégalités s'imbriquent et se cumulent, deviennent structurelles et causes structurelles de la pauvreté, des chercheurs de la Banque mondiale parlent de « trappes à inégalités » (Dani, Bebbington, 2007). Par cette notion, ils désignent un cumul d'inégalités qui, de fait, se figent, s'institutionnalisent et enferment dans leur situation les per-

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

sonnes qui les subissent. Ce type d'analyse présente l'intérêt d'aider à mieux comprendre les rapports de force et les jeux de pouvoir qui existent entre différents groupes d'acteurs sociaux, économiques et politiques, qui entravent la recherche de moins d'inégalités.¹

3.3. Comment briser la chaîne des inégalités :

Doit-on, par exemple, combattre en priorité les inégalités d'accès au crédit qui sont liées à des inégalités de garantie, elles-mêmes engendrées par des inégalités de patrimoine ? Doit-on combattre en priorité les inégalités d'accès à l'emploi ou encore d'accès aux infrastructures parce qu'elles sont la source de nombreuses autres inégalités ? Comment aborder les inégalités d'accès aux processus de décisions publiques sachant que la captation du pouvoir par les élites engendre des inefficacités économiques ? Ces inégalités d'accès ne sont pas toutes équivalentes. C'est en réalité une erreur que de se demander quelle est l'inégalité la plus importante, la plus fondamentale à laquelle il faudrait s'attaquer. Ce qui importe, c'est de prendre en compte l'ensemble des inégalités et de mettre en valeur leurs interactions, notamment la chaîne causale des inégalités, qui détermine l'ampleur de l'exclusion sociale².

4. Les inégalités sociales dans les politiques publiques locales :

Comprendre que les inégalités sont multiformes, multidimensionnelles, le plus souvent reliées entre elles et facteurs de pauvreté, amène à les placer sur le terrain politique, à les replacer dans les rapports entre acteurs ou, autrement dit, dans les dynamiques sociales, politiques, économiques. Au niveau d'un territoire donné, il s'agit de mener des politiques publiques qui notamment définissent à quelles inégalités il faut s'attaquer en priorité pour parvenir à réduire significativement et durablement la pauvreté. Bien sûr, les réponses seront différentes d'une société à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'un groupe social à l'autre.

¹Levy Marc, *Pauvreté et inégalités en Afrique subsaharienne. Le difficile rôle des collectivités locales et l'apport de la coopération décentralisée*, Paris, Cités Unies France, p. 24, 2002.

² Réseau IMPACT-CIEDEL, Mars 2002

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

4.1. Les inégalités ; une affaire politique :

Sans chercher ici à expliquer les causes de la pauvreté et des inégalités, la réduction ou non de la pauvreté et, en particulier, la réduction ou non des inégalités, est la manifestation de choix explicites ou implicites. La réduction de la pauvreté et des inégalités est donc une question avant tout politique. À ce titre, la réduction de la pauvreté et des inégalités ne peut être le seul fait de programmes et de projets, elle repose avant tout sur la définition et la mise en œuvre de politiques publiques.

Placer la question de la réduction des inégalités au niveau des politiques publiques, d'une intervention ou d'une action publique, revient à considérer que les autorités publiques (États, autorités déconcentrées de l'État, collectivités locales, etc.) portent une responsabilité d'arbitrage et de décision dans ce domaine. L'idée sous-jacente est que les pouvoirs publics devraient agir au nom de l'intérêt général. Ils n'ont pas le monopole de l'intérêt général, mais l'une de leurs responsabilités est de le garantir.

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, même si l'État et l'ensemble des pouvoirs publics ne respectent pas l'ensemble des engagements internationaux auxquels ils ont souscrits, ni même parfois les lois et règlements qu'ils ont eux-mêmes adoptés, il n'empêche que ces textes existent. Élus et acteurs de la société civile peuvent s'appuyer sur ces textes pour que les pouvoirs publics définissent et mettent en œuvre des politiques publiques visant à réduire les inégalités et donc la pauvreté¹.

Mise en place de politiques publiques locales :

Une politique publique désigne un programme d'action des pouvoirs publics sur un territoire donné. Ce programme s'appuie sur une recherche de compromis entre différents acteurs porteurs d'intérêts divergents

Une politique publique est caractérisée par trois dimensions complémentaires :

¹ L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, Repères pour l'agenda 21, 4D, 2008, p.78

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- Elle articule puissance publique et expertise :

La politique publique est l'expression des pouvoirs publics et, à ce titre, elle s'impose aux citoyens, elle est coercitive, voire autoritaire. C'est une décision qui s'applique à tous. Elle fait des perdants et des gagnants. En même temps, cette puissance publique s'appuie sur une expertise, sur une connaissance technique d'un problème et des solutions envisagées. Par exemple, la politique française d'interdiction de fumer dans les lieux publics s'appuie sur :

- une expertise scientifique (la fumée des cigarettes est nocive pour les fumeurs mais aussi pour ceux qui ne fument pas et respirent la fumée des autres) ;
- la puissance publique qui a le pouvoir et la légitimité d'imposer cette politique à tous les citoyens.

- Elle passe par un ensemble de mesures concrètes :

La mise en place d'une politique publique passe par la mise en place de textes réglementaires, par la mobilisation et l'affectation de moyens humains et par l'affectation de crédits pour atteindre des objectifs. Par exemple, la politique française d'interdiction de fumer dans les lieux publics passe par l'édiction de textes réglementaires (décrets, règlements, etc.), par la mobilisation de moyens financiers pour mettre en place un ensemble d'information (panneaux, messages radio et TV) et par la mobilisation des agents de l'État (police, gendarmerie) pour contrôler l'exécution de la politique.

- Elle débouche sur de nouveaux équilibres entre les acteurs en présence :

La politique publique régule les intérêts entre les différents acteurs concernés et permet de recomposer les relations, rôles et fonctions des différents acteurs, avec parfois des nouveaux équilibres inattendus. Par exemple, la politique française d'interdiction de fumer dans les lieux publics a contribué au développement, par les bars, de terrasses chauffées et de lieux associatifs sans salariés permettant aux usagers de fumer sans contrevenir à la loi.

Une politique publique locale peut être alors comprise comme une action publique comportant un ensemble de décisions prises en interaction entre des acteurs publics et privés (in-

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

dividus, groupes ou institutions) concernés pour atteindre un objectif collectif dans un espace donné. Par extension, une politique publique locale est celle définie par des acteurs locaux ayant autonomie de décision politique sur un territoire. C'est en particulier le cas des autorités locales (élues ou nommées) au niveau des collectivités locales dont l'autonomie est consacrée par les lois de décentralisation. Mais c'est aussi le cas, dans d'autres pays, des autorités issues de l'histoire, que ce droit leur soit reconnu, ou que ce droit soit simplement exercé comme c'est le cas dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ou centrales.

4.2. Rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration d'une politique publique locale :

Les définitions de la politique publique locale indiquent entre autres que :

- l'action des collectivités locales ne se réduit pas à des projets, tels que pourraient en mener des acteurs non étatiques par exemple ;
- la politique publique locale peut impliquer, selon le domaine considéré, des acteurs aussi différents que les autorités coutumières, les chefs de quartiers et de districts, les autorités déconcentrées de l'État, les associations, les habitants et leurs représentants, les acteurs économiques, etc. Parmi ces acteurs aux intérêts souvent divergents, et dans les domaines qui relèvent de leurs compétences, les élus locaux ont un rôle d'arbitrage, de décision, de suivi et d'évaluation ;
- l'enjeu des politiques publiques locales est de savoir impliquer des groupes d'acteurs dans les affaires publiques afin de définir, adopter, mettre en œuvre, suivre et évaluer une politique qui réponde à l'intérêt général sur le territoire;
- même avec de très faibles moyens — notamment financiers, les collectivités territoriales ont une marge de manœuvre pour être des leviers essentiels de changement et de mise en œuvre de politiques publiques, en particulier dans le champ de la réduction des inégalités et de la pauvreté¹.

Quel que soit l'état d'avancement des processus de décentralisation, leur ancienneté dans les États décentralisés, les collectivités locales sont amenées à être des acteurs importants de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, ceci du fait de :

¹Dubois J.-L., in Actes du Forum Équité et Développement, 2008

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- leur mode de désignation, différent des autorités coutumières. Elles ont une légitimité électorale qui leur confère une responsabilité spécifique vis-à-vis des électeurs ;
- leurs compétences transmises par l'État : plus ou moins claires, plus ou moins définies, ces compétences les amènent néanmoins à intervenir dans la définition et la mise en œuvre de politiques et d'actions publiques. Elles se traduisent par l'amélioration ou non de l'accès aux services, aux revenus et aux opportunités ;
- leur accès à des ressources matérielles — même limitées — qui leur permet de mettre en œuvre des politiques et programmes, avec plus ou moins d'autonomie.

Cette approche des politiques publiques locales, de la place et du rôle des pouvoirs publics locaux, ne doit pas laisser penser que la réalité serait fluide et linéaire. Il est important de rappeler combien cet ensemble est le produit d'une histoire et de jeux politiques, sociaux, économiques en évolution et en négociation continues.

4.3. Rôle des collectivités territoriales dans la réduction des inégalités sociales :

La réduction des inégalités sociales relève de politiques publiques à tous les niveaux : international, national et local. Cependant les élus locaux disposent de prérogatives et d'atouts particuliers pour lutter contre les disparités au niveau local, bien que leurs marges de manœuvre soient parfois réduites.

Les processus de décentralisation en cours dans la plupart des pays, ont permis l'émergence ou le renforcement de collectivités locales de plein exercice. Ces collectivités locales bénéficient de plus en plus d'une réelle autonomie locale, font l'objet de la part de l'État de transferts de compétences et de moyens, mais surtout acquièrent progressivement une légitimité locale en tant que plus proche représentant de l'État par rapport aux citoyens. Ceci devrait constituer autant de raisons pour les amener à prendre en compte la problématique des inégalités qui touche leur territoire, leurs administrés, tant dans les champs qui leur incombent légalement que dans les autres, leurs administrés ne faisant pas toujours la différence entre compétences transférées ou en cours de transfert. Les collectivités locales peuvent néanmoins être concernées en premier lieu par la réduction des inégalités, et en particulier des

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

inégalités sociales. Elles sont en capacité de définir et de mettre en œuvre des politiques publiques locales visant la réduction des inégalités.

5. Intégration des disparités sociales dans le processus de mise en œuvre de politiques territoriales :

En vue de prendre en compte les inégalités sociales dans les politiques publiques locales les orientations méthodologiques ont pour ambition de permettre aux différents acteurs territoriaux de définir et de mener des politiques visant à s'attaquer aux causes des inégalités et pas seulement à leurs manifestations visibles. Ces « repères méthodologiques » ont été élaborés à partir de l'identification et de l'analyse d'un ensemble de pratiques de politiques publiques locales de réduction des inégalités, mises en œuvre principalement par des collectivités locales, mais aussi par des autorités déconcentrées ou par des autorités « traditionnelles ».

L'analyse de ces pratiques, qui concernent tant des pays d'Afrique que d'Amérique latine ou d'Europe, permet d'identifier un ensemble de régularités dans la mise en œuvre de ces politiques, qu'il est possible d'organiser suivant un schéma proche de celui de l'analyse séquentielle des politiques publiques. Ces repères méthodologiques sont organisés suivant une succession de neuf « phases ». Dans la réalité, toujours beaucoup plus complexe que les représentations que l'on peut en faire, ces phases ne se suivent pas de manière linéaire, elles peuvent se chevaucher dans le temps, varier dans leur nombre et dans leur dénomination.

Ces phases, à prendre donc comme des repères, sont les suivantes :

- a. Mettre sur agenda une situation révélant des inégalités Phase d'émergence du sujet que visera à traiter la politique publique.
** Comment faire pour qu'un problème, lié ou révélateur d'une situation d'inégalités, devienne un problème appelant l'intervention des autorités publiques, et puisse donner lieu à la définition et la mise en œuvre d'une politique publique locale réductrice d'inégalités ?

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- b. Connaître la situation des inégalités sur le territoire et réalisation du diagnostic de la situation des inégalités sur le territoire par rapport au problème identifié.
** Quelle est la situation réelle ? Qui est concerné ? Quelles seraient les premières pistes de solution ?
- c. Comprendre l'origine des inégalités Compréhension de ce qui fonde ces inégalités.
** Comment s'expliquent-elles ? Pourquoi deviennent-elles la cause du problème mis sur agenda ? Quelles sont les pistes de solution ?
- d. Définir des politiques : prendre des options Première phase réellement politique : elle consiste, d'une part, en la clarification des différents scénarios d'action possibles et, d'autre part, en un premier choix de s'investir ou non dans cette politique.
** Comment réduire les inégalités sur ce sujet ? Est-ce faisable ?
- e. Donner la parole, concerter et convaincre les acteurs Concertation permettant de construire une conviction partagée et une alliance entre les différents groupes d'acteurs concernés autour de la politique à mettre en œuvre.
** Comment construire une conviction partagée de la nécessité de lutter contre ces inégalités et de le faire autour d'un même scénario ?
- f. Définir des politiques : arbitrer Prise de décision formelle par les autorités locales de mettre en œuvre ou non cette politique en mesurant la faisabilité (politique, sociale, économique, etc.).
** Comment arbitrer ?
- g. Responsabiliser les acteurs Mise en place d'un nouveau contrat social entre les différentes catégories d'acteurs où chacun a sa part de responsabilité, en particulier les groupes d'acteurs sociaux qui sont victimes d'inégalités.
** Comment mettre en place des mécanismes de responsabilisation et d'incitation ?

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

h. Mettre en œuvre la politique Mise en œuvre opérationnelle de la politique, de son suivi et de son pilotage.

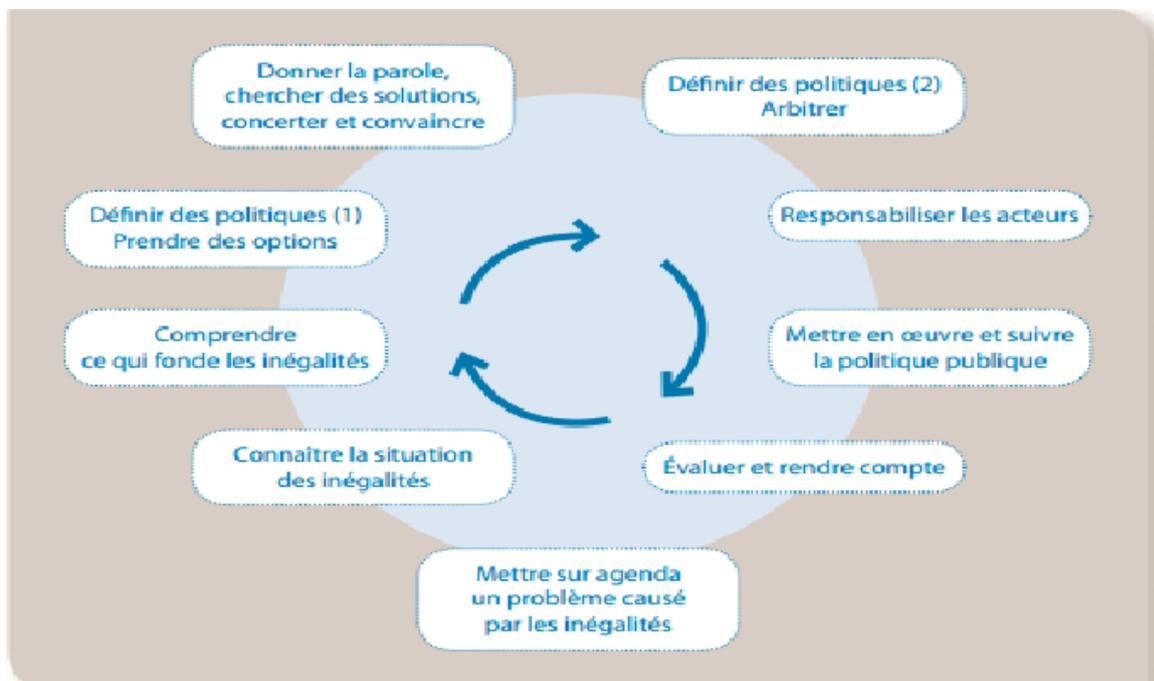
** Comment mettre en œuvre ?

i. Rendre compte et évaluer Organisation de temps réguliers pour rendre compte aux acteurs de la politique et de ses résultats, et mise en place de processus d'évaluation de la politique pour la continuer, la réorienter ou l'arrêter.

** Comment évaluer et rendre compte de manière à renforcer les orientations de réduction des inégalités ?

De manière schématique, ces neuf phases peuvent s'organiser dans une séquence de ce type :

Figure N°09 : Les phases d'intégration des inégalités dans les politiques publiques.



Source : Développement durable, projet territoriaux 2013

Chacune de ces phases correspond à autant d'orientations méthodologiques utiles aux acteurs qui souhaitent mettre en place une politique publique de réduction des inégalités.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Les inégalités peuvent difficilement être traitées « dans l'absolu », ce serait trop complexe, et trop lourd au regard des moyens dont disposent tant les États que les collectivités locales. C'est pour cette raison qu'elles sont presque toujours traitées à travers la mise sur agenda d'un problème causé ou révélateur de situations inégalitaires.

De fait, ce problème se présente dans un secteur déterminé (éducation, santé, agriculture, etc.), ou au sein d'une catégorie d'habitants (jeunes, nomades, migrants, etc.) qui cristallisent ou peuvent cristalliser les inégalités et qui pourront faire l'objet d'une politique spécifique. Cette identification répond principalement à trois grandes dynamiques :

- l'influence des niveaux supérieurs, liée à la mise en œuvre locale des politiques internationales et nationales et/ou à la mise en place des projets et programmes de développement qui en découlent ;
- la pression des habitants, liée à différents processus d'influence de leur part ou des leaders locaux sur la définition des politiques publiques (revendication, plaidoyer, participation, etc.);
- la volonté propre des élus basée sur un premier niveau de conscience de ces inégalités et de la nécessité d'agir sur celles-ci pour différentes raisons.

Ces trois grandes dynamiques, qui fréquemment peuvent se compléter ou pour le moins s'articuler, mettent en évidence un large éventail de canaux permettant de faire remonter des problèmes liés ou causés par les inégalités.

La mise sur agenda de problèmes au niveau local est accélérée par des événements qui peuvent être de nature variée, qui jouent le rôle d'élément déclencheur, en mettant en lumière l'importance d'agir :

- décès d'un malade par manque de capacité de prise en charge des frais d'évacuation
- déclenchement d'un conflit autour du contrôle foncier

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- émission de radio ou article de presse
- accident de la circulation
- manifestation
- mission technique d'un ministère
- expropriation.....

C'est donc souvent la conjoncture d'une opportunité suscitée par une pression ou incitation locale, de la pression des habitants ou de la manifestation d'une volonté avec un élément déclencheur qui va provoquer la mise sur agenda d'un problème causé par des inégalités.

Il existe quelques orientations méthodologiques qui faciliteront la mise en agenda des politiques publiques locales de réduction des disparités sociales :

- soit la collectivité cherche systématiquement à prendre en compte cette problématique dans l'ensemble de ses actions et politiques ;
- soit elle va cibler des thèmes, des politiques, des idées de projet qui correspondent aux orientations de la collectivité, à la demande ou revendication des citoyens, ou à une politique nationale qui va s'appliquer sur le territoire de la collectivité ;
- soit en passant par un travail de diagnostic qui permet de cibler les champs prioritaires sur lesquels il serait pertinent que la collectivité s'investisse.

5.1. Traduction locale pertinente des orientations internationales et nationales :

A partir de l'information existante sur les politiques internationales et nationales, il s'agira d'identifier quelles sont par ces politiques celles qui ont une traduction locale pour le territoire concerné, quelles sont celles qui correspondent aux champs de compétences des autorités locales et donc quelles politiques internationales ou nationales pourraient être déclinées, appropriées et mises en œuvre au niveau local.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Tableau N° 08 : Tableau d'orientation aux autorités locales

Politique nationale			
Orientation de la politique	Instruments de mise en œuvre		
	Financiers	Légaux	Institutionnels

Source : Développement durable, projet territoriaux 2013

La réalisation de ce tableau permet de donner des orientations aux autorités locales sur la possibilité et l'intérêt d'une mise sur agenda des déclinaisons locales des politiques nationales et peut aider dans leurs arbitrages.

5.2. Consultation régulière des habitants :

L'existence de modalités régulières de rencontre entre les habitants et les autorités locales, modalités de rencontre facilitant l'expression des habitants, individuellement ou de manière organisée, ainsi qu'une veille permanente sur les événements locaux, permettent aux autorités locales d'anticiper la possible mise en agenda d'une question sociale par simple pression de l'opinion publique ou l'action de citoyens organisés.

De nombreux outils et méthodes d'écoute de l'expression des habitants existent (permanences, réunions publiques régulières, commissions communales, présence active sur le territoire, etc.), mais l'essentiel à ce niveau relevé plus du comportement (capacité d'écoute, attention aux habitants, compréhension des modes d'expression sur le territoire, proximité avec les personnes en situation d'exclusion, etc.) que de la mise en place d'outils.

5.3. Mécanismes d'information territoriale :

L'existence d'un système d'information simple sur la situation du territoire et des inégalités sur celui-ci est un autre moyen d'avoir accès à une information de base nécessaire pour évaluer l'intérêt, ou la nécessité, pour la collectivité de se saisir d'un problème pour le mettre sur agenda. Il peut s'agir par exemple d'informations sur :

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

- l'accès aux services (suivi des taux de scolarisation, du taux de femmes suivies pendant leurs grossesses, etc.) ;
- l'accès aux revenus (suivi du nombre de personnes bénéficiant des mécanismes d'aide sociale ou de la générosité des habitants, etc.) ;
- l'accès aux moyens de production (évolution de l'accès au foncier, évolution de l'accès au crédit, etc.) ;
- l'accès à l'expression et au pouvoir politique (groupes ou catégories exclues du débat public, etc.).

La combinaison entre ces trois démarches complémentaires permet aux autorités locales de disposer d'une part d'une capacité d'anticipation sur les événements et donc sur la possible mise sur agenda par des faits déclencheurs indépendants des autorités ; et d'autre part, d'une base d'information permettant d'arbitrer sur les problèmes à mettre sur agenda.

De nombreux outils existent pour avoir à disposition une information claire et simple sur la situation des inégalités sur le territoire. Les outils les plus simples sont les suivants :

- le suivi des principaux taux qui permettent d'identifier l'évolution de l'accès aux services des différentes catégories de population (taux de scolarisation, taux de scolarisation des filles, taux de scolarisation par zone géographique, etc.) ;
- la réalisation d'une cartographie des inégalités (sociales, de revenu, d'accès aux moyens de production, etc.) qui permet d'avoir une vision des inégalités spatiales ;
- le suivi « longitudinal » de certaines familles ou groupes d'acteurs sociaux en situation de fragilité ou de précarité (handicapés, migrants, etc.) pour suivre l'évolution de leur situation et anticiper l'apparition de mécanismes d'exclusion.

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

Tableau N° 09 : Déclinaisons de la réduction des disparités sociales dans l'action territoriale

Finalité du développement durable	Déclinaisons de la finalité dans l'action territoriale		
Epanouissement de tous les citoyens.	Satisfaction des besoins essentiels pour tous: logement, eau potable, santé, environnement sain	Vigilance au regard de la santé des populations (contre les expositions aux risques, pollutions, épidémies,...)	Accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptés à tous les publics
	Education et formation tout au long de la vie	Accès de chacun a une éducation de qualité	Gouvernance et démocratie participative
	Lutte contre la pauvreté	Parité et égalité professionnelles	Accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité
	Lutte contre toute forme d'exclusion	Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité	Participation des habitants et des usagers
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous	Urbanisme et cadre de vie	Prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale
	Réduction des inégalités d'accès aux soins de santé	Accès égal au territoire et aux services urbains	Participation de tous aux décisions collectives
	Logement et politique foncière	Rénovation urbaine et revitalisation rurale	Solidarité intercommunale
	Accès égal à la justice	Sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques)	Coopération décentralisée

Chapitre 2 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales

L'Algérie, consciente à la fois de l'importance des enjeux urbains pour les prochaines décennies et la nécessité d'encourager un nouveau mode de développement des territoires, a donc pris des mesures et mis en place des programmes qui devraient inciter les villes et agglomérations à intégrer le développement durable dans leurs politiques. Les territoires ruraux ne sont pour l'instant concernés que de loin par ces dispositions.

Chapitre 3 :

Les indicateurs de la qualité de vie.

Chapitre 3 : Les indicateurs de la qualité de vie

Le fait urbain ne cesse de se développer. La ville initialement perçue comme un lieu attrayant de concentration de richesses et d'emplois ne tarde pas à pâtir de son attractivité. La concentration humaine et la constitution d'une civilisation urbaine permettent de satisfaire le besoin social de vivre ensemble comme la nécessité de concentrer les activités afin d'optimiser la production. Elles ont cependant un impact sur les conditions de vie des citadins.

La qualité de vie apparaît ainsi avec la nécessité de gérer au mieux le phénomène urbain. S'imposant comme une revendication collective portée par la société et comme une promesse politique engageant l'État puis les collectivités territoriales, la qualité de vie permet de défendre l'amélioration des conditions d'existence de chacun. C'est pourquoi le terme de qualité de vie est aujourd'hui couramment employé, mais pour parler de réalités très différentes.

La qualité de vie est déterminée non seulement par les différents aspects de la vie urbaine (tels que les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, les choix de sites d'implantation des activités et des infrastructures dans l'agglomération, l'accès à des services et aux équipements de toutes sortes) mais également par la perception des habitants.

Nous allons, dans ce chapitre, nous intéresser aux deux sphères fondamentales de la vie des habitants (sphère matérielle et sphère subjective) qui sous-tendent la qualité de vie. Ainsi, il est fait recours deux approches complémentaires : l'approche qualitative et l'approche quantitative.

1. Le concept de la qualité de vie :

Éclairé par des travaux issus de recherches pluridisciplinaires, un constat univoque s'impose : entre sociologues, économistes, philosophes, médecins, psychologues et bien évidemment géographes, à chacun sa qualité de vie. Force est de constater cette hétérogénéité conceptuelle, nous tenterons néanmoins de dépasser ces clivages pour tendre vers une restitution synthétique des champs de recherche de la qualité de vie.

La définition de la qualité de vie suscite encore de nombreux débats et controverses. Il y a un consensus sur les 4 propriétés de la qualité de vie :

- a. Sa multi-factor alité (état de santé physique et habiletés fonctionnelles, état de santé psychologique et bien être, état social et interactions sociales, conditions économiques).
- b. Sa variabilité (situation à un moment donné et non un état stable).
- c. Sa non normativité (pas de normes de référence, le sujet est son propre contrôle).
- d. Sa subjectivité (perception et auto-évaluation par le sujet).

La définition de l'OMS est la plus souvent citée dans la littérature contemporaine : « perception individuelle de sa position dans la vie dans le contexte de sa culture et de son système de valeur en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses standards. Le concept intègre de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et ses relations avec les événements de son environnement »¹. Une approche récente met l'accent sur la notion de plan de vie et « du niveau atteint dans la poursuite continue de buts et d'objectifs » (Dupuis et al, 1989). Une définition opérationnelle de la qualité de vie doit se référer à cette définition générale mais en précisant un certain nombre d'aspects spécifiques aux personnes démentes. Elle doit, également, faire référence aux rôles de survie définis par l'OMS.

La qualité de vie est étudiée en abordant trois domaines principaux :

- Le fonctionnement physique (symptômes, niveau d'activité, limitations physiques, capacités physiques, bien-être physique...)

¹ WHOQOL Group, « Development of the WHOQOL: Rationale and current status », IJMHE, 1994, p. 24-56

- La dimension psychologique de l'individu (anxiété, humeur, dépression, santé mentale...)
- La situation de la personne et son réseau social (activités, contacts, réseau de soutien...)

Ces trois dimensions sont toujours associées à la qualité de vie, que ce soit en termes d'évaluation du bien-être, de satisfaction, ou encore de prévention de la souffrance. Elles constituent la définition opérationnelle de la qualité de vie, qui permet de l'évaluer en mesurant ses composantes. Par ailleurs, elle a la fonction méthodologique d'être un point de départ aux études qui visent à la compléter ou la discuter, elle rend possible que d'autres dimensions soient intégrées.

Cette démarche permet dans un premier temps de faire la distinction suggérée par A. SEN¹ entre « *les choses* » et « *les gens* ». Cela permet de distinguer les conditions externes qui relèvent de la vie matérielle, des conditions internes qui s'apparentent aux éléments de la vie personnelle des individus. Dans le contexte d'études géographiques, la sphère de la vie matérielle correspond à un espace géographique dans lequel les gens vivent. L'analyse porte ainsi sur les conditions de vie d'espaces spécifiques comme ceux d'un voisinage, d'une communauté ou d'une ville. Ces éléments de positionnement de la qualité de vie peuvent être comparés aux « *conditions nécessaires* » évoquées par S. MC.CALL² et définies comme externes à l'individu mais déclencheur et stimulant pour la satisfaction de la vie.

La sphère de la vie personnelle permet quant à elle une évaluation subjective de la vie mesurée à la fois en termes de satisfaction, de plaisir, de bonheur mais également à travers la connaissance des systèmes de valeur permettant d'identifier les préférences, les priorités et les aspirations des habitants. L'identification des différentes sphères de la qualité de vie permet une clarification des corpus de définitions et des domaines d'intervention.

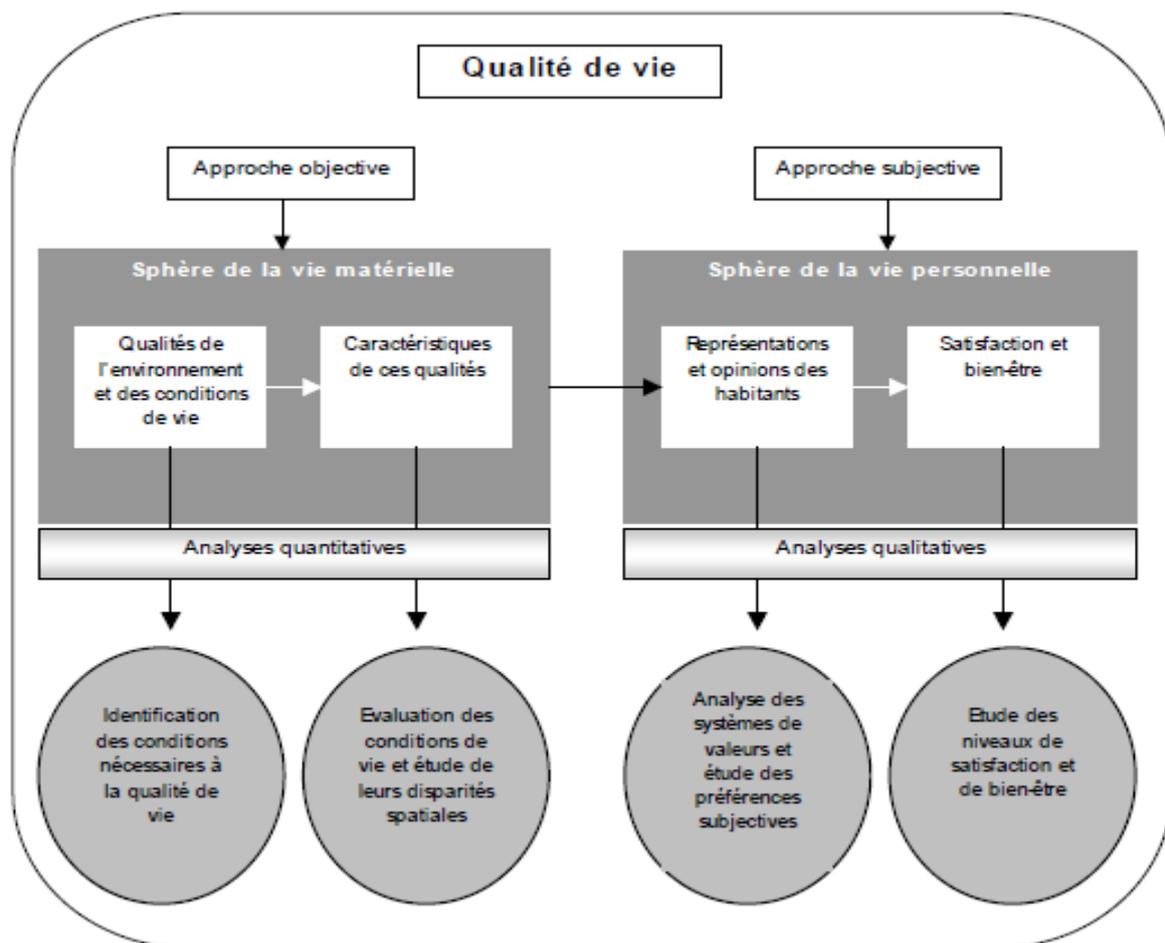
L'analyse de la sphère de la vie matérielle dépend bien évidemment de la qualité de l'environnement et des conditions nécessaires à l'agrément de l'existence de chacun.

¹ SEN A., 1982, Choice, welfare and measurement, cite par ROGERSON R.J., 1998, « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124.

² Mc CALL S., 1975, Quality of life. Social Indicators Research, pp 229-248.

Elle dépend également des caractéristiques intrinsèques des éléments déterminés et de leur répartition spatiale. L'identification des conditions nécessaires à la qualité de vie constitue ainsi une première démarche qui peut être complétée par l'évaluation objective de ces qualités.

Figure N° 10 : Approche et systèmes de mesure de la qualité de vie



Source : Barbarino-Solnier, Natalia, 2004

L'approche objective tend vers l'évaluation quantitative des conditions de vie. La démarche consiste à considérer le territoire en fonction de ses potentialités et carences. À travers la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments identifiés comme générateurs de qualité de vie, des disparités spatiales peuvent être mises en évidence. Ces analyses reposent sur des traitements statistiques capables de produire une connaissance précise des qualités

environnementales des cadres de vie. C'est ainsi que des notions d'accès, de répartition, d'adéquation entre l'offre et la demande peuvent apporter une plus-value analytique. L'analyse des conditions objectivables de l'existence n'aborde pas les perceptions subjectives et l'expérience directement vécue avec le milieu.

Cette approche est laissée aux démarches subjectives qui proposent une vision de la qualité de vie basée sur la connaissance des préférences et de la satisfaction des individus. Ces études qualitatives permettent un élargissement de la compréhension de la qualité de vie. Des questionnaires directement soumis à la population ou des entretiens, sources d'informations plus approfondies, permettent de saisir les opinions des individus. Il ne s'agit pas d'évaluer la satisfaction mais de prendre connaissance des éléments qui engendrent cette satisfaction. À travers une enquête sur les goûts, les aspirations, les désirs du plus grand nombre, la perception de la qualité de vie devient saisissable. Cette démarche fixe une identification claire des priorités et des préférences des différents groupes de la société selon par exemple le sexe, les cycles de la vie, les positions sociales ou la localisation géographique.

Cela permet d'identifier selon des types de profils sociodémographiques les éléments subjectivement structurants pour la qualité de vie.

L'analyse qualitative repose également sur l'évaluation proprement dite de la satisfaction et du bien-être. Dans ce cas, il ne s'agit plus de connaître les éléments qui génèrent le sentiment de satisfaction mais de chercher à estimer le bien-être. Bien que ces deux démarches d'analyse puissent être étroitement liées, cette dernière est principalement axée sur la mesure de la satisfaction. Il s'agit par le biais d'une prise de contact directe avec la population à travers la passation de questionnaires ou d'entretiens, d'identifier des degrés de satisfaction ou l'importance du bien-être des individus.

Les indicateurs socio-économiques et socio-spatiales sont couramment utilisés depuis les années 70 dans la gestion politique et territoriale: **taux de chômage, taux d'imposition, croissance démographique**, etc. (J. Rotmans et B.Vries, 1977)¹. Même si par les moyens des médias ces indicateurs sont entrés dans le vocabulaire quasi quotidien du large public, ils représentent avant tout des outils de gestion réservés aux spécialistes.

¹ Rotmans J. and de Vries B., 1997, Perspectives on Global Change: The TARGET Approach, Cambridge University Press, Cambridge.

L'émergence du **concept de développement durable**, au début des années 90, impose un changement majeur à la gestion territoriale : les projets ne sont plus seulement évalués selon leur efficacité propre, mais également en fonction de leur influence sur l'environnement, sur la société et sur les générations futures.

Dans ce contexte, les indicateurs spécifiques, limités à une thématique donnée, ont pour rôle d'**aider les décideurs à établir** l'état d'un système et son évolution et la perception du système que les groupes d'intérêts utilisant et fournissant de l'information ont été élargis. De plus, si le développement durable a été un moteur de changement pour encourager une meilleure compréhension et gestion de la complexité, il s'agit aussi de pouvoir analyser les progrès vers la durabilité à l'aide d'un ensemble cohérent et pertinent d'indicateurs (Repetti et Desthieux, 2005)¹.

L'émergence du concept de développement durable a donc redonné un nouvel élan à la production d'indicateurs, à tel point que les indicateurs sont souvent associés très étroitement.

2. Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Selon l'AFNOR, un indicateur est un paramètre, ou valeur dérivée d'un paramètre, une variable qualitative ou quantitative qui donne des informations sur un phénomène. C'est une information choisie, associée à un critère, destinée à en observer les évolutions à intervalles définis. Son rôle principal est de réduire le nombre de paramètres normalement nécessaires pour rendre compte d'une situation et simplifier l'interprétation des résultats pour l'utilisateur.

Au terme indicateur correspond une multitude de définitions dont les suivantes :

- « un indicateur est un paramètre ou une valeur dérivée de paramètres donnant des informations sur un phénomène » (OCDE, 2001)²;
- « un indicateur est une donnée qui a été sélectionnée à partir d'un ensemble statistique plus important car elle possède une signification et une représentation particulières » (IFEN, 1996)¹;

¹ Repetti, A. et Prélaz-Droux, R., 2003, An urban monitor as support for a participative management of developing cities, Habitat International, 27 : 653-667.

² OCDE, 1997, Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains, Collection Développement Territorial. OCDE, Paris.

- « un indicateur est un outil simple qui permet d'observer périodiquement les évolutions d'un phénomène, en le positionnant par rapport à des objectifs fixés.

C'est donc un instrument de mesure. Il existe trois types d'indicateurs : les indicateurs de gestion, les indicateurs qualité et les indicateurs de satisfaction » (ADEPA, 2002) ;

Un indicateur de gestion est un outil d'évaluation et d'aide à la décision grâce auquel on va pouvoir mesurer, à un instant donné et face à un objectif, une situation ou une tendance, de façon relativement objective.

L'**indicateur de satisfaction** est composé de critères de satisfaction exprimés sous la forme d'une note de 0 à 10.

L'indicateur qualité réside en une information choisie, associée à un phénomène, destinée à en observer les évolutions au regard d'objectifs qualité.

2.1. Les qualités d'un bon indicateur :

Les indicateurs doivent satisfaire un certain nombre de qualités qui peuvent être parfois contradictoires :

- **la pertinence** : la mesure doit parfaitement décrire le phénomène à étudier. Elle doit être significative de ce qui est mesuré et garder cette signification dans le temps.
- **La simplicité** : l'information doit être obtenue facilement, de façon peut coûteuse et de manière à ce que l'utilisateur puisse l'appréhender de la façon la plus directe possible.
- **L'objectivité** : l'indicateur doit être calculable sans ambiguïtés à partir de grandeurs observables.
- **L'univocité** : l'indicateur doit varier de façon monotone par rapport au phénomène décrit pour pouvoir interpréter ces variations sans équivoque.
- **La sensibilité** : l'indicateur doit bouger de façon significative pour des variations assez petites du phénomène.

¹ Gilles DESTHIEUX, Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.

- **La précision** : l'indicateur doit être défini avec une marge d'erreur acceptable en fonction de la précision des mesures sur les grandeurs observables.
- **La fidélité** : l'indicateur, s'il présente un biais par rapport au concept qu'il traduit, doit garder ce biais constant sur les unités spatio-temporelles de référence.
- **L'audibilité** : une tierce personne doit être à même de vérifier la bonne application des règles d'utilisation des indicateurs (collecte de données, traitement, mise en forme, diffusion, interprétation).
- **La communicabilité** : les indicateurs doivent permettre le dialogue entre des populations n'ayant pas forcément les mêmes préoccupations.
- **L'acceptabilité** : l'indicateur doit être vendable et ne doit pas heurter la culture de l'utilisateur potentiel.

En résumé, l'indicateur doit renvoyer une image fidèle du phénomène à étudier pour permettre une évaluation rapide et simple des données à surveiller (J.C. VICTOR)¹.

Par ailleurs, un bon indicateur doit avoir plusieurs fonctions principales :

- il doit mesurer le niveau de la performance environnementale d'un organisme ;
- il doit permettre de maintenir ce niveau voire de l'améliorer ;
- il doit permettre de détecter les défauts, les problèmes, les irrégularités, les non conformités afin d'améliorer le niveau de la performance environnementale.

3. Elaboration d'un indicateur social :

Le mouvement des indicateurs sociaux est étroitement lié au mouvement de la qualité de vie. La qualité de vie se réfère à « la signification pour l'homme de sa vie, le résultat de l'évaluation globale du point de vue de sa propre vie de la personne humaine »².

Concept complexe et multidimensionnel, il est basé sur la reconnaissance que l'amélioration de la qualité de vie tant au niveau personnel et sociétal, nécessite des progrès dans tous les domaines. Le système d'indicateurs de qualité de vie comprend plusieurs tailles : personne, population, environnement naturel, établissements humains, logement, environnement social,

¹ Jean-Claude VICTOR – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004.

² Sergiu BALTATESCU, indicateurs subjectifs de la qualité de vie, dictionnaire de sociologie, 1993, p.745-748.

famille, emploi, qualité de la vie professionnelle, revenus, services à la population, éducation, loisirs, etc...¹

Les chercheurs sur la qualité de vie ont développés différentes stratégies dans différents contextes sociaux basés sur l'utilisation des indicateurs sociaux, objectifs et subjectifs. Les indicateurs subjectifs sont les indicateurs sociaux qui se réfèrent aux sentiments, attitudes, préférences, opinions, jugements ou croyances de toutes sortes. D'autre part, les indicateurs objectifs sont des indicateurs sociaux qui se rapportent aux choses qui sont relativement faciles à observer et mesurer.

Du point de vue de l'utilisation, les indicateurs subjectifs sont des sources d'informations précieuses pour les performances d'un système socio-économique et politique. Alors que les indicateurs subjectifs peuvent être obtenus par des enquêtes sociologiques, les indicateurs objectifs peuvent être obtenus par des moyens différents : par l'enquête et par des sources officielles de données statistiques.

3.1. Champ de la mesure :

Le champ de la mesure revient à déterminer le cadre et les limites dans lesquelles va s'appliquer la mesure, c'est-à-dire soit d'une action que l'on a décidé de mener, soit d'un domaine que l'on veut surveiller en particulier. Le choix est fonction de critères propres au client des indicateurs. Les champs possibles sont donc multiples et variables.

3.2. Détermination des objectifs :

Une fois le ou les champs définis, il convient d'identifier les objectifs correspondants à ces champs. Ils sont soit déjà définis (objectifs d'une action ou de l'entité), soit à déterminer. Ce sont les objectifs qui donnent leur sens à la mesure.

3.3. Construction de l'indicateur :

Pour bâtir les indicateurs, il s'agit de transcrire en données chiffrées les paramètres des critères choisis par rapport aux objectifs. Pour en arriver là, il faut dans un premier temps,

¹ J.SIRGY, M.MICHALOS, The quality of life research movement: past, present and future, 2006, p.343-466.

identifier un ou plusieurs critères qui permettront, en suivant leur évolution, de se situer par rapport aux objectifs. Un même objectif peut faire l'objet de plusieurs critères.

Puis dans un deuxième temps, il faut établir les paramètres de chaque critère, c'est-à-dire définir ce qui permet de quantifier le critère, afin d'obtenir des valeurs qui serviront à mesurer l'indicateur.

Le choix des différents paramètres retenus influe fortement sur la pertinence de l'exploitation de la mesure

3.4. Formats et seuils de l'indicateur :

Il existe plusieurs formats pour les indicateurs. Ainsi, on retrouve :

- Le dénombrement
- Le degré mesuré ou estimé sur une échelle de valeur
- Le taux ;
- Le ratio
- La note estimée en fonction d'une grille de notation

Par ailleurs, les objectifs à atteindre peuvent amener à définir des seuils pour certains indicateurs :

- Minimum ou maximum à respecter ;
- Valeur à atteindre ;
- Plage de valeur

Ces limites peuvent être matérialisées sur la représentation de ces indicateurs. Les indicateurs peuvent être présentés sous différentes formes telles que diagrammes (histogrammes, diagrammes circulaires, radars, courbes, diagrammes en barre, anneaux, aires...), tableaux chiffrés, cartes. Dans ces différentes représentations, on peut faire intervenir des couleurs, des signes des dessins, pour faciliter la lecture de ces représentations d'indicateurs.

4. Dimensions de la qualité de vie :

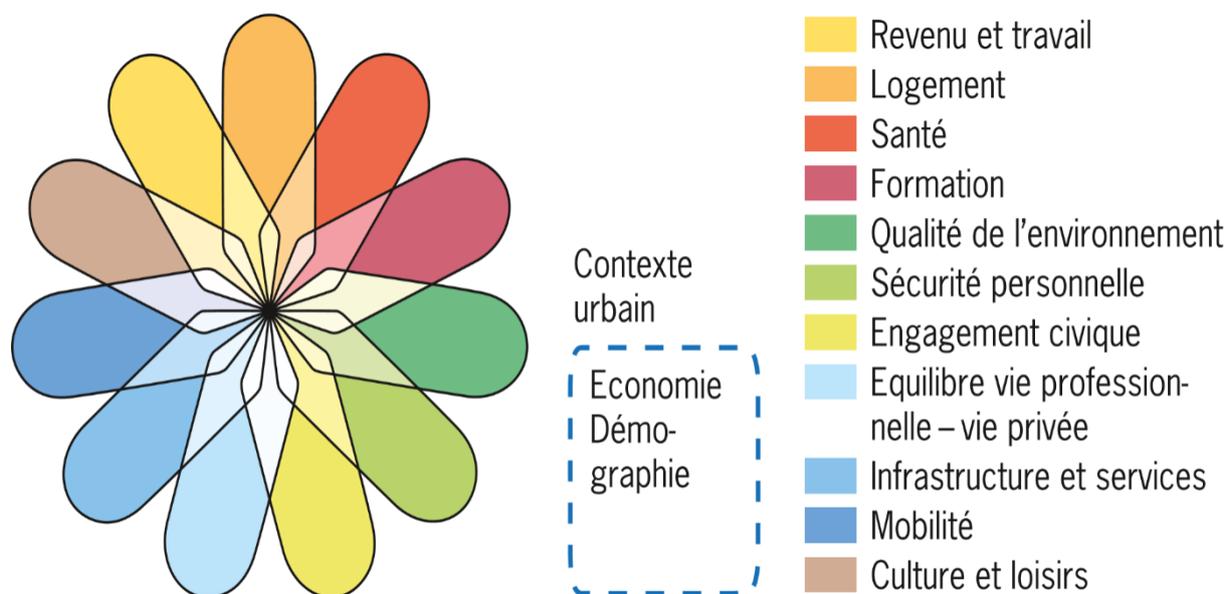
Le concept de qualité de vie est utilisé ici pour mesurer le bien-être de la population dans ses différentes dimensions. Le bien-être dépend des conditions de vie matérielles mais aussi

de la perception subjective de la qualité de la vie. Le revenu, le travail et le logement relèvent des conditions de vie matérielles. La santé et la formation font partie des dimensions immatérielles de la qualité de vie, de même que la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle, l'engagement civique et l'équilibre vie professionnelle-vie privée.

Le rapport « Comment va la vie ? »¹, dresse un tableau complet des dimensions de la qualité de vie dans les pays de l'OCDE. Trois dimensions supplémentaires – infrastructure et services, mobilité, culture et loisirs – ont été ajoutées ici pour tenir compte des spécificités des villes suisses et pour décrire au mieux leur attractivité. Seront examinés également le contexte économique et le contexte démographique des villes.

Figure N° 11: les dimensions de la qualité de vie

Dimensions de la qualité de vie



Source: OCDE (2014) How's Life in Your Region? Measuring Regional and Local Well-being for Policy Making; OCDE, Paris;
Graphique adapté par l'OFS

© OFS 2014

¹ OCDE (2011), Comment va la vie? Mesurer le bien-être, OCDE

Les dimensions de la qualité de vie peuvent différer selon la structure géographique d'une ville ou d'une région. L'OCDE a analysé la qualité de vie au plan régional dans son rapport « How's Life in Your Region ? »¹. Des travaux sont en cours à Eurostat et dans le cadre de la politique régionale de l'UE pour produire des analyses aux niveaux régional et communal.

La qualité de vie est un concept pluridimensionnel comportant plusieurs dimensions interdépendantes. Une bonne formation, par exemple, peut procurer un revenu élevé et influencer positivement sur le logement.

Tout un chacun aspire à une bonne qualité de vie, mais la réalisation individuelle peut en être très variable. La qualité de vie dépend également des infrastructures et de l'offre de services présents dans la ville. A côté de facteurs économiques classiques tels que la fiscalité, la qualité de vie peut largement contribuer à l'attractivité d'une ville. Elle joue un rôle important dans la politique de développement urbain car c'est elle qui attire les personnes et les entreprises et qui génère les capitaux nécessaires au développement de la ville.

¹ OCDE (2014), how's Life in Your Region? Measuring Regional and Local Well-being for Policy making; OCDE, Paris

Chapitre 3 : Les indicateurs de la qualité de vie

Tableau N° 10: Tableau de bord de développement urbain

Champs de recherche	Thème	Indicateur	Forme	Référence - Agenda 21 -	Echelle d'application
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES	ESPACES VETS ET BOISEMENTS	Offre En Espaces Verts Par Habitants	M2/Hab	//	Commune Quartier
	DECHETS	Taux de détournement pour valorisation	%	Chapitre 21 Agenda21 (Protection et promotion de la santé) Et Chapitre 18 (Protection des ressources en eau douce et de leur qualité)	Communal Quartier
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	URBANISATION	Indice de consommation d'espace -évolution par année	%	Chapitre 10 : Conception intégré de planification et de la gestion des terres	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	EMPLOI	Evolution de nombre d'emploi	%	Chapitre 03 : lutte contre la pauvreté	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	DEMOGRAPHIE	Taux d'accroissement de la population	%	Chapitre 5: Dynamique démographique et durabilité.	Communal Quartier
	LOGEMENT SOCIAL	Proportion des logements sociaux	%	Chapitre 7 : Promotion d'un modèle viable d'établissement humain.	Communal Quartier
	SANTE	Taux d'accès aux services sanitaires	Minutes	Chapitre 6: Protection et promotion de la santé.	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	EDUCATION FORMATION	Taux de scolarisation	%	Chapitre 36 : Protection de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation	Communal Quartier
	SECURITE	Taux de criminalité	0/00	//	Communal Quartier
GOUVERNANA CE	CITOYENNETE ET DEMOCRATIE	Taux d'abstention aux élections (municipale- Parlementaire Présidentielle)	%	//	Communal Quartier

Finalement, l'appréciation de la qualité de vie se base sur une grille d'analyse construite à partir d'un ensemble d'indicateurs pertinents qui contribuent à l'explication de phénomènes bien précis.

Pour améliorer la compréhension des liens que met en jeu le développement durable et faire émerger le compromis recherché entre les dimensions environnementale, économique et sociale de l'action publique, il faut adopter des méthodologies novatrices basées sur de nouvelles approches statistiques.

Le défi de la mesure du développement durable réside dans la nécessité d'élaborer de nouveaux indicateurs et de les combiner au moyen de cadres comptables, de méthodes de découplage, d'approches globales et d'indicateurs composites.

S'ils disposent d'analyses et de mesures solides, les décideurs pourront mettre en œuvre des politiques de développement durable qui reflètent fidèlement toute la complexité des enjeux du monde réel.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

La vie de quartier fait partie d'une quotidienneté évidente qui rend difficile les opinions nuancées des habitants sur leur quartier. La notion de quartier est une notion ancienne, dont la pertinence, est encore de nos jours très largement débattue. Il est impossible d'analyser le quartier sans le replacer dans les discussions qui ont opposé les spécialistes de la ville.

De plus, l'acception du quartier dépend également de la discipline et du contexte dans lesquels on se situe.

Aujourd'hui, deux tendances générales se dessinent quand il s'agit de définir le quartier. Pour certains, le quartier en tant que référent spatial n'existe plus (Ascher, 1998)⁶⁰.

Plus précisément, « les relations sociales de voisinage et les activités de proximité perdent de leur importance, écartelées entre l'échelle du logement et celle de la ville » (Ascher, 1998), rendant obsolète la notion de quartier.

Pour d'autres, le quartier constitue un point d'ancrage substantiel du mode de vie urbain des habitants (Authier, 2002, p.89)⁶¹. En accord avec cette approche, un certain nombre d'auteurs font du quartier l'échelle idéale de conceptualisation des opinions publiques crédible (Danse-reau & Germain, 2002 ; Goetz, 2000)⁶².

Dans ce chapitre, nous souhaitons connaître le niveau de pertinence de la conduite d'actions territoriales à travers un ou plusieurs quartiers.

⁶⁰ Ascher, François (1998) La fin des quartiers. Dans Nicole Haumont (dir.) L'urbain dans tous ses états : faire vivre et dire la ville. Paris, Le Harmattan. Pages 183 à 201.

⁶¹ Authier, Jean-Yves (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », Espaces et Sociétés. No 108-109. Pages 88 à 131

⁶² Goetz, Edward G (2000), "The politics of poverty concentration and housing demolition", Journal of Urban Affairs. Vo1.22, Number2. Pages 157 à 173.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

1. Le quartier :

1.1. La notion de quartier :

Le quartier est une « portion de la ville dans laquelle on se déplace à pied, ou pour dire une partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisqu'on y est »⁶³.

Le quartier peut être défini comme la fraction du territoire d'une ville dotée d'une physionomie propre et caractérisé par des traits descriptifs lui conférant une certaine unité et une individualité. Il peut ainsi faire l'objet d'un aménagement propre ou d'une politique particulière. En désignant le quartier de fraction d'un territoire, on fait indirectement appel à un dessin de ses contours, à une structure et à des fonctions.

1.2. Les différentes limites d'un quartier :

La limite d'un quartier peut être géographique, cependant ces limites peuvent être différentes selon les personnes et selon leurs objectifs ou occupations. En effet, les limites sont souvent imposées dans un but administratif comme les études de PDAU, POS, ou pour le but de recensement (RGPH) ou pour les directions de l'environnement (le cas de collecte de déchets). Les différents types de limites d'un quartier peuvent être définis de la manière suivante :⁶⁴

1.2.1. Les limites administratives

Les limites d'une circonscription électorale ou district ont l'avantage de coïncider avec celles du quartier auxquelles elles sont rattachées ; leur principale désavantage est qu'elles ne pas coïncident pas forcément avec la perception que les habitants ont de ces limites ou avec l'aspect physique de l'endroit.

1.2.2. Les limites fonctionnelles

La planification de nouveaux quartiers ou « villes nouvelles » s'est traditionnellement focalisée sur la création de zones industrielles groupées autour d'un centre local de services .les zones desservies (défavorisées) peuvent être identifiées par des enquêtes de déplacements des habitants et par une cartographie des temps et des distances.

⁶³ Georges Perec, in *Espèces d'espaces.* , Paris 1974 édition de minuit.

⁶⁴ CATHERINE Charlot et VALDIEU Philippe *Outequin Développement durable et renouvellement urbain des Outils opérationnel*, HERMATAN 2006 p 296

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

Ces zones défavorisées peuvent ne pas correspondre à la perception des quartiers ; on s'est aperçu notamment que les centres de services publics peuvent se trouver aux limites du quartier, formant ainsi un lieu de rencontre entre les habitants de différents quartiers.

1.2.3. Les limites géographiques

Les éléments géographiques et topographiques interagissent avec tous les moyens de classification notés précédemment. Une route principale, une rivière ou des voies ferrées formeront une limite plus ou moins « rigide » d'un quartier, alors qu'une colline ou un parc en donneront une perception plus étendue.

1.2.4. Les limites historiques

L'âge et l'aspect des principales constructions donnent au quartier son cachet particulier. Ces facteurs peuvent être identifiés à partir des cartes et photographies, en complément d'une connaissance personnelle de l'histoire du lieu. Une définition physique des quartiers peut être utile, par exemple pour l'analyse du parc logements, mais les facteurs sociologiques permettront de compléter cette définition⁵⁸.

1.2.5. Les limites sociales

Le sens commun donné au quartier est généralement défini par la perception que ses habitants en ont. Ainsi, les effets de la géographie, de l'histoire et de la sociologie sont responsables de différentes dynamiques d'un quartier. Cela explique que les limites d'un quartier ne sont pas fixées définitivement. Elles peuvent varier selon les facteurs d'urbanisation ; elles changent également selon la perception des habitants : un quartier est une entité vivante et son évolution dépend de son organisation sociale et de sa relation avec l'ensemble de la ville.

A ce propos, Debarbieux & Vanier (2002)⁶⁵ indiquent qu'il existe aujourd'hui un décalage entre le territoire pratiqué de l'individu et le territoire politique, si bien que les territoires politiques définis perdent de leur sens pour le citoyen. La question se pose donc de savoir dans quelle mesure le quartier est un territoire qui « fait sens » pour l'individu.

⁶⁵ Debarbieux, Bernard & Vanier, Martin, dir. (2002) Ces territoires qui se dessinent. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

2. Le quartier, un espace perçu et vécu

S'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)⁶⁶, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

Les représentations territoriales se définissent généralement comme des créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie; elle consiste soit à évoquer des objets en leur absence soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus» (Bailly, 1995)⁶⁷.

Momentanées et changeantes, les représentations territoriales révèlent les valeurs et comportements des individus. De plus, les représentations mentales orientent les comportements des individus et forment les rapports sociaux.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier.

Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

3. L'action territoriale au niveau du quartier :

“L'agglomération urbaine apparaît comme le niveau le plus pertinent pour conduire de façon concrète et crédible des démarches de développement véritablement globales et intégrées, mettant en œuvre une approche réellement systémique des problèmes. Si l'on veut que la ville

⁶⁶ Di Méo, Guy (2003), « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) Dictionnaire de la Géographie. Paris, Belin. Page 919.

⁶⁷ Bailly, Antoine (1995) Les représentations en géographie. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & DenisePumain (dir.) Encyclopédie de géographie. Paris, Economica. Pages 369381

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

soit efficace pour l'économie, favorable à un développement social équilibré et performante du point de vue écologique - c'est la bonne définition du développement urbain durable ou de la contribution des villes à la politique de développement durable -, il faut développer à l'échelle de l'agglomération, en conjuguant les efforts des différents partenaires concernés, une planification stratégique ambitieuse et globale, portant à la fois sur les perspectives d'urbanisation, les politiques de déplacement, les infrastructures, la protection des espaces sensibles et des ressources naturelles, la solidarité sociale et le développement économique local⁶⁸.

3.1. Construction d'un agenda 21 local :

L'Agenda 21 local est à la fois un document stratégique et opérationnel : c'est un projet de territoire à long terme qui se décline en programmes d'action soumis à une évaluation régulière. Ce projet résulte d'un large débat organisé à l'échelle de chaque territoire, notamment à l'échelle de l'agglomération ou du pays. C'est un cadre pour l'action à 10 - 15 ans.

L'Agenda 21 local, Agenda pour le XXIème siècle - autrement dit "ce qui doit être fait" pour le XXIème siècle - ne peut être en conséquence, que l'aboutissement d'une réflexion collective à laquelle auront participé tous les acteurs économiques et sociaux et les habitants. Il s'agit, pour le territoire considéré, d'arrêter les grandes orientations qui inspireront les différentes politiques locales à moyen et long terme.

L'Agenda 21 local correspond donc bien à la définition d'un ensemble cohérent d'objectifs que se fixent les différents acteurs locaux, en premier lieu la collectivité territoriale. C'est un document transversal qui fait converger les politiques de développement économique local, de développement social et de lutte contre les inégalités, de protection de l'environnement et de gestion économe des ressources naturelles et d'aménagement.⁶⁹

De fait, de nombreuses collectivités conscientes, d'une part, de la nécessité de replacer leur action politique dans une perspective à long terme et, d'autre part, pour y parvenir, de créer les conditions d'une large concertation demandée par les acteurs économiques et sociaux locaux et d'un débat public associant le plus largement possible la population, ont d'ores et déjà enga-

⁶⁸ Georges Cavallier Extraits de "Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne", 1999.

⁶⁹ Georges Cavallier in La France à Istanbul+5, juillet 2000.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

gé une démarche de projet dans l'esprit du développement durable, une nouvelle planification faisant une large place à des expériences de démocratie locale.

Selon Jean Louis Borloo⁷⁰, « *La bonne santé d'une ville c'est la vitalité de ses quartiers* ». Le quartier ne peut pas être l'unique horizon de processus d'urbanisation et du développement urbain ; cependant il constitue un horizon pour de nombreuses personnes vivant dans la ville d'une part ou travaillant sur le renouvellement urbain d'autre part.

Le quartier n'est pas seulement pertinent parce qu'il représente une échelle d'intervention efficace pour traiter de certains problèmes écologiques sociaux ou pour la mise en outre d'une démarche participative. Il est, en outre, un territoire vécu, quotidiennement fréquenté, investi ou désinvesti ; mais jamais neutre, même si la vie de quartier ne caractérise pas plus la vie urbaine, elle n'a pas pour autant disparu et gagnerait peut-être à renaître. Lorsqu'on considère qu'une partie négligeable de la population est captive notamment dans les quartiers d'habitat social mais aussi dans ceux qui connaissent un fort vieillissement, la réflexion à l'échelle du quartier s'impose. Considérer le quartier comme un lieu de vie est un premier pas vers le renouvellement urbain durable.

Les plans d'actions ou projets pour un développement durable seront différents et spécifiques à chaque quartier qu'il soit situé en centre-ville, à l'entrée d'une ville, au sein d'une zone industrielle ou d'une aire de loisirs, etc. Des plans d'actions de développement durable peuvent transformer des espaces fonctionnels en lieux de vie mais permettent aussi d'intégrer dans une approche ou une analyse systémique des aspects environnementaux ainsi que la mixité sociale.

L'intérêt de cette approche quartier réside dans l'importance pour :

- La vie de quartier, le développement urbain et les espaces publics ;
- La perception urbaine en termes d'unité géographique d'héritage culturel, de vie citoyenne (existence des places publique urbaines, comme lieu de rencontre après les heures de travail ou les week-ends) ;
- La participation des habitants et des usagers, laquelle conduit à la solidarité et à la sensibilisation des jeunes générations à la vie citoyenne ;

⁷⁰ Ministre français de la ville puis ministre de la cohésion sociale et de la rénovation urbaine période 2001- 2004

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

- La gestion et la préservation collective ou par le plus grand nombre des biens communs et de l'environnement.

4. Le quartier : un défi de développement durable à l'échelle locale

Contrairement à la Déclaration de Rio qui édicte des principes très généraux, l'Agenda 21 (ou Action 21) constitue un véritable programme d'actions, mode d'emploi du développement durable pour le 21ème siècle. Bien plus qu'une déclaration de principe, l'Agenda 21 marque une volonté d'activer un développement durable mondial par des réalisations concrètes.

L'Agenda 21 n'a pas de caractère contraignant pour les Etats mais, par la signature du texte officiel, les Gouvernements des pays signataires sont invités à adopter une stratégie pour s'engager dans la voie du développement durable.

En Algérie, les engagements pris au niveau international à Rio ont donné naissance au décret présidentiel N° 94/465 du 25/12/1994 avec la création du HCEDD (Haut conseil de l'environnement et du développement durable). Cet organe placé sous la présidence du chef du gouvernement est composé de 12 Département ministériels (Environnement, Défense Nationale, Intérieur, Santé, Affaires Étrangères, Finances, Transport, Agriculture, Hydraulique, Industrie, énergie et Enseignement Supérieur).

L'Agenda 21 local est un outil participatif intéressant et dynamique: tous les acteurs (élus, citoyens, réseaux associatifs, acteurs économiques, etc.) disposent d'un moyen pour contribuer à dessiner l'avenir de leur commune, ville ou quartier (territoire global ou intégré). En effet, l'Agenda 21 est l'occasion de dessiner un projet en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire. Il donne une vision du territoire à moyen et longs termes, se décline en plans d'actions pointant des priorités. Les actions sont régulièrement évaluées et réactualisées pour prendre en compte l'évolution des réalités⁷¹.

⁷¹ Brodach A., Goggi M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

5. Les enjeux du projet de quartier durable : la réduction des inégalités sociales et environnementales.

La ville et ses quartiers sont les témoins frappants de l'existence d'un lien entre **les inégalités sociales** et les **inégalités environnementales** " : tantôt des quartiers riches, aux maisons dotées des commodités, aux espaces publics agréables et verts, peu bruyants... ; tantôt des quartiers pauvres aux maisons insalubres, aux poubelles éventrées dans les rues, au mobilier urbain dégradé. C'est ainsi que se côtoient les quartiers d'une même ville.

Dans les quartiers les plus pauvres, la vulnérabilité sociale ne se réduit pas à la pauvreté économique ou à la précarité. Mais les personnes précarisées (bas revenus, chômeurs) se concentrent souvent dans des quartiers délaissés, privés d'un cadre de vie sain et agréable, avec des services et espaces publics de moindre qualité ...

6. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable

Si l'on appréhende le quartier dans toute sa complexité, on peut aisément imaginer qu'il fonctionne comme un système dans la mesure où il constitue le modèle d'un système viable intégrant les différentes dimensions du territoire urbain, constamment en interaction:

- la dimension fonctionnelle : habitat, loisirs, éducation, emplois ;
- la dimension du lieu : le bâti, le cadre architectural, l'historique du site... ;
- la dimension de la communauté : composée d'individus et de groupes qui interagissent entre eux, de manière positive ou négative. Les individus ont eux-mêmes des centres d'intérêt divers et appartiennent à différentes communautés d'intérêts (culturels, politiques, professionnels, religieux...).

Le développement durable à l'échelle du quartier peut se définir comme l'équilibre des relations entre le système et son environnement humain et naturel. Dans ce contexte systémique, la participation des habitants - qui vivent ce système ou dans ce système - à la gestion de leur quartier est un principe fondamental du développement durable.

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

La dimension participative remet dès lors en cause le rapport de force entre le politique et la vision et les habitants autour de leur avenir et du devenir de leur espace de vie⁷².

7. Les citoyens deviennent collectivement acteurs de la destinée de leur propre quartier :

- En élaborant la stratégie et le plan d'action à l'échelle du quartier basé notamment sur l'identification des besoins et des attentes ;
- En participant à la mise en œuvre du plan d'action ;
- En participant à l'évaluation des actions mises en œuvre, notamment par l'élaboration d'indicateurs propres au quartier.

⁷² Eckmanns A., Zimmermann M. (OFEN), Bosshart F. (ARE), Steiner V. (OFL). Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes. OFCL, 2004, 24 pages

Chapitre 4 :

Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale.

Chaque quartier est spécifique par son nom, son histoire, ses traditions, L'équilibre recherché au niveau de chaque quartier dépend de l'engagement de l'ensemble des citoyens qui le composent. Le quartier est finalement l'image reflétée par ses habitants.

Une organisation, coopération et coordination entre les citoyens du même quartier peut aboutir à l'organisation des évènements, des rencontres entre habitants afin de discuter des problèmes quotidiens et de trouver des solutions. L'inscription de cette démarche dans un plan d'action territoriale favoriserait le développement du quartier par la participation et la responsabilisation de chacun des individus et aboutira à la réduction des disparités sociales au niveau des quartiers.

Chapitre 5 :

Les disparités sociales de cadre de vie dans les quartiers de la ville de Bejaia.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Avec ses 177 988 habitants au dernier recensement de 2008, le chef-lieu compte, en termes de population, le plus grand nombre d'habitants de la wilaya de Bejaia. La ville est aussi, grâce à sa situation géographique, le plus important pôle industriel de la région, notamment par la concentration de nombreuses industries et la présence d'un des plus grands ports pétroliers et commerciaux de Méditerranée. Elle est dotée d'un aéroport international.

La ville de Bejaia est plus dominante de la wilaya de Bejaia, mais elle vit une dérive socio-économique inquiétante au plus haut point: foncier dilapidé, urbanisation anarchique, investissement à l'arrêt, taux de chômage supérieur à la moyenne nationale... en plus d'un exode rural massif qui donne une extension anarchique de la ville et des périphéries complètement hasardeuses.

1. Présentation de la ville de Bejaia :

Bejaia est située à 181 km à l'est de la capitale Alger, à 93 km à l'est de Tizi Ouzou, à 81,5 km au nord-est de Bordj Bou Arreridj, à 70 km au nord-ouest de Sétif et à 61 km à l'ouest de Jijel. Les coordonnées géographiques de la commune au point central de son chef-lieu valent respectivement 36° 45' 00" Nord et 5° 04' 00" Est.

Elle est limitée :

- Au nord par la mer méditerranée
- Au Sud par Oued Ghir
- A l'Est par Boukhelifa
- A l'Ouest par Toudja

Figure N° 12 : Limites géographiques de Bejaia



Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

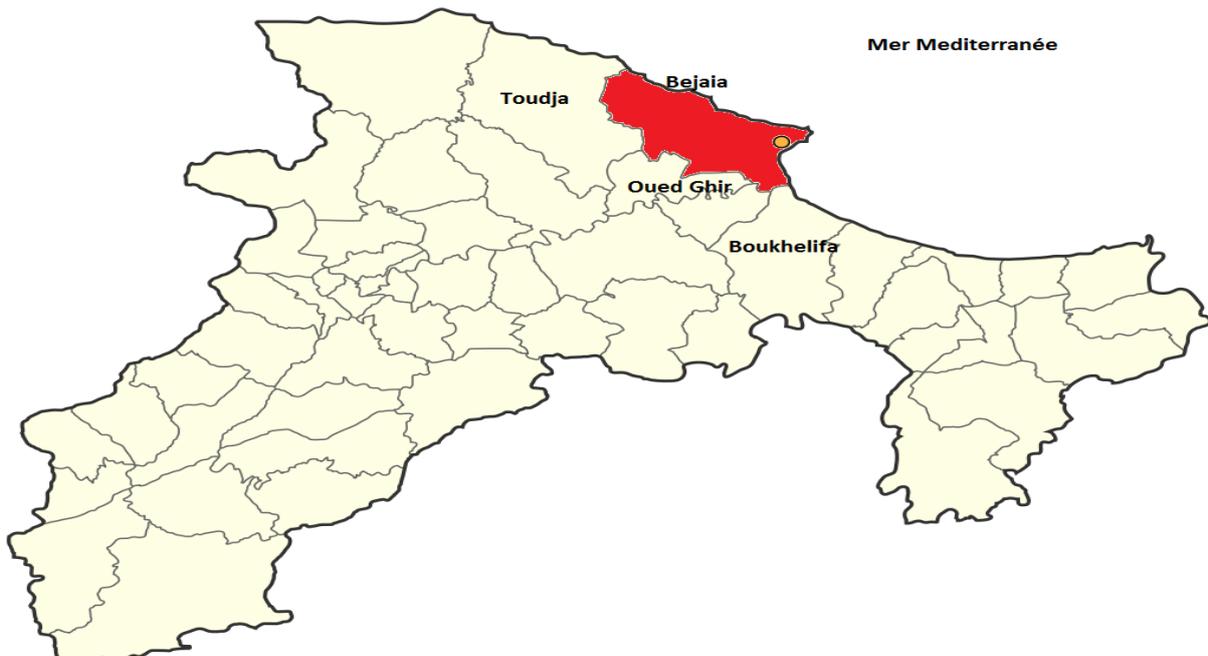
Source : Atlas Algerien 2010

Figure N° 13 : Situation géographique de la wilaya de Bejaia



Source : Atlas Algérien, 2010.

Figure N°14 : Situation géographique de la ville de Bejaia



Source : Logiciel Mapinfo

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

2. Aperçu historique sur la ville de Bejaia :

BÉJAÏA est une ville qui renferme des vestiges historique, traces d'un passé civilisationnel indéniable SALDAE, est une ville fondée par une légion Romaine, comme l'atteste les vestiges de l'aqueduc et la conduite souterraine venant de Toudja, une commune avoisinante.

En 1067, EN-NASSER IBN ALLANAS prince de la Dynastie des Hammadites, choisit Bougie comme capitale politique, économique et culturelle. La ville fut protégée par la muraille flanquée de six portes dont quelques vestiges ont pu résister au temps et aux hommes. Ce fut un port prospère en Méditerranée qui donna à l'ère des Hammadites l'image d'une civilisation faite d'ouverture et de progrès, tant sur les plans politiques et culturel.

Après la dynastie des Almohades, installés depuis 1152 ; Bejaia, devint la capitale de la dynastie des Hafsides, indépendantes de Tunis, en 1234. En 1509 elle fut occupée par les Espagnoles. Charles Quint restaura le Fort Abdelkader, y éleva de la Casbah, et édifia le Fort impérial (Bordj Moussa), lequel abrite aujourd'hui le musée de la ville. En 1555, Bejaia fut assiégée par les Turcs. Elle devint depuis, une principauté forte connue en Méditerranée. Elle perdit son statut de capitale, même si elle continua encore à jouer son rôle de chantier important de construction navale.

En 1830, les Français se lancent à la conquête de l'Algérie. Au début, l'expédition est dirigée contre Alger. Mais très tôt, les envahisseurs cherchent à occuper l'ensemble du pays, contre laquelle sont dirigées plusieurs expéditions. La ville de Bejaïa passée sous le contrôle de la tribu des Mézzaïa après la chute du dey d'Alger, connaît plusieurs incidents avec des navires français et anglais. Le commandant en chef Théophile Voirol lance une nouvelle expédition conduite par le général Trézel, la ville est prise le 29 septembre 1833, après une résistance intense de ses habitants. Cependant les Français ne parviennent pas à en conquérir les alentours.

La ville et sa région opposent une farouche résistance à la présence coloniale française et prennent part à plusieurs soulèvements et insurrections, comme celle des marabouts Bou-Baghla, et surtout la grande révolte du Cheikh El Mokrani et du Cheikh Haddad en 1871.

Le 8 mai 1945, la répression conduite par les forces coloniales françaises à Kherrata, où la marine de guerre est mise à contribution pour un bombardement naval des côtes de la

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

région de Bougie, fait des milliers de victimes. En 1949, au sein du principal mouvement nationaliste algérien d'alors, le PPA-MTLN, éclate la « crise berbériste » : elle oppose à la direction du parti des militants en désaccord avec sa ligne dite « arabo-islamique ». Certains sont éliminés, d'autres, sous la menace de l'exclusion, se rallient à l'orientation alors dominante.

Pendant la guerre d'indépendance algérienne, l'organisation du FLN et de l'ALN crée pour la première fois un territoire administratif kabyle, la wilaya III. C'est que la région se trouve au cœur de la résistance au colonialisme français.

3. Définition du périmètre d'étude :

Pour étudier les inégalités sociales au sein des quartiers de la ville, nous avons entrepris une enquête par questionnaire dans sept quartiers : AAMRIW, Ancienne Ville, Ighil Ouzoug, Iheddaden, Quartier Seghir, Sidi Ahmed et SIDI ALI LEBHAR, selon les critères suivants :

- Logement et quartier d'habitation
- Conditions de vie
- Santé
- Emploi
- Accessibilité
- Cadre général et prestations des collectivités locales
- Bien être

4. Les outils d'analyse :

4.1. L'enquête par questionnaire :

L'usage de l'enquête par questionnaire, comme tout instrument d'investigation se propose d'éclairer les réalités du terrain et l'appréhension de la qualité de vie.

Le recours au questionnaire permet ainsi une inférence statistique pouvant vérifier les hypothèses énoncées et les compléter par des renseignements chiffrés.

Les enquêtes par questionnaire sont en mesure de fournir des connaissances à la fois sur :

- Des faits « objectifs » concernant l'environnement (logement, liens familiaux,)

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

- Des comportements (groupes socioprofessionnels) selon les caractéristiques personnelles des individus (âge, niveau de formation, revenu,...) ; et
- Des jugements subjectifs (opinions, attitudes ou attentes) concernant des faits, des idées, des évènements ou des personnes.

4.2. L'échantillonnage :

4.2.1. La construction de l'échantillon :

Pour le lancement du questionnaire une méthode d'échantillonnage stratifié a été choisie, elle est basée sur un découpage de la population statistique totale. Il se compose de plusieurs autres échantillonnages effectués dans chacune des sous-populations (strates) obtenues. Ce qui permet de tenir compte des hétérogénéités de moyenne ou de variance dans la population statistique totale. La moyenne de la variable étudiée est calculée dans chaque strate avant d'être rassemblée en une moyenne pour toute la parcelle. Dans chaque strate échantillonnée de manière aléatoire, des échantillonnages simples systématiques ou par grappe peuvent être réalisés. Le choix de la stratification se justifie par le fait que les valeurs de la variable étudiée sont plus homogènes dans les strates que sur l'ensemble de la parcelle. L'échantillon finalement réalisé comprend 410 individus.

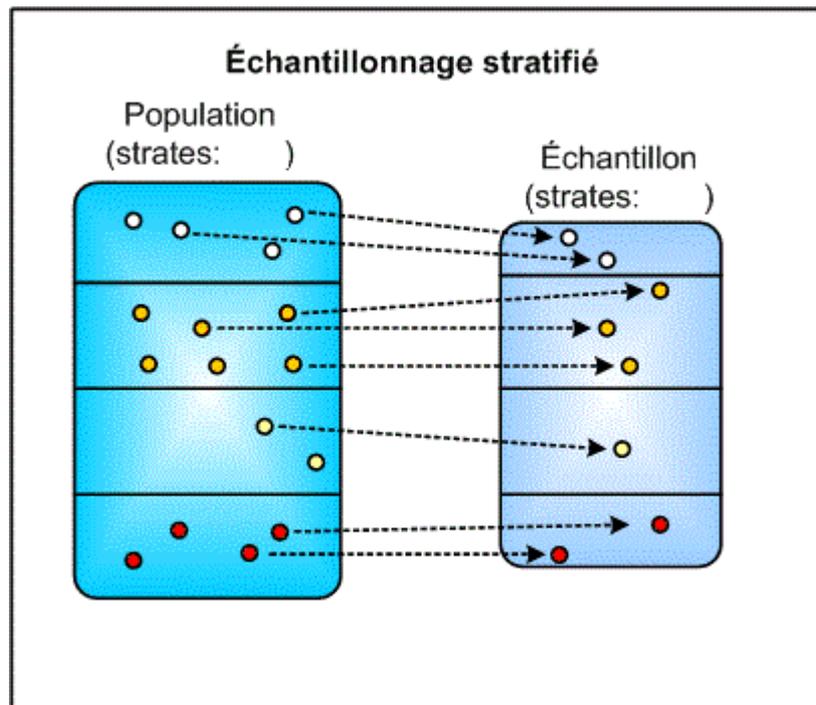
4.2.2. Le processus d'échantillonnage :

L'échantillonnage stratifié consiste à subdiviser la population en sous-groupes homogènes, ou strates, à partir d'un ou de plusieurs critères: sexe, langue, province, ville de résidence, etc. On choisit ensuite un échantillon aléatoire dans chacune des strates. Chaque strate est représentée dans l'échantillon proportionnellement à son importance dans la population.

L'échantillonnage stratifié assure une bonne représentation des différentes strates de la population dans l'échantillon. Il permet aussi d'obtenir des estimations pour chacune des strates de la population⁷³ :

⁷³ <http://tecfa.unige.ch/staf/staf-d/merino/UDO/th-echantillon1.html>

Figure N°15: Le processus d'échantillonnage



5. Contenu du questionnaire :

Notre questionnaire s'appuie sur les rubriques suivantes :

- Rubrique 01 : Caractérisation sociodémographique des habitants :
 - Sexe, Age, situation matrimoniale, nombre d'enfants
 - Niveau d'instruction
 - Catégorie professionnelle.
 - Tranche de revenu
 - Revenu suffisant ou non.
 - Quartier et temps d'habitation dans le quartier
 - Type de logement, qualité.

- Rubrique 02 : Conditions de vie
 - Sécurité et propreté du quartier
 - Satisfaction par rapport au système de santé
 - Satisfaction par rapport à l'emploi
 - Temps passé au chômage

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

- Rubrique 03 : Services
 - Moyens de déplacement
 - Proximité des services
- Rubrique 04 : Cadre de vie
 - Qualité de vie dans la ville
 - Qualité des prestations de l'administration locale
 - Ressenti par rapport au bien être

Le questionnaire comprend quatre types de questions

- Des questions fermées à échelle ordinale (Insatisfaisant/ Peu satisfaisant/ Satisfaisant et Très satisfaisant) Elles permettent de mesurer avec efficacité et rapidité le degré de satisfaction des personnes.
- Des questions fermées dichotomiques (oui/non/ne sait pas) associées à des questions ouvertes (Si non, précisez pourquoi)
- Des questions fermées multiples

6. L'enquête finale :

L'enquête terrain s'est déroulée du 14 au 31 Mai 2017 et a été réalisée suivant le remplissage direct du questionnaire par les individus de chaque quartier, sachant que le temps moyen de réponse au questionnaire est de 10 minutes par individu.

Au total, et sur une période de 15 jours, il a été administré, vérifié, codé et saisi 410 questionnaires.

Tableau N°11 : Répartition de l'échantillon suivant le quartier d'habitation

Quartier d'habitation	Individus	%
AMRIW	62	15.12%
Ancienne ville	61	14.88%
IGHIL OUAZOUG	64	15.61%
IHADDADENE	66	16.10%
Quartier SEGHIR	48	11.71%
Sidi Ahmed	62	15.12%
SIDI ALI LEBHAR	47	11.46%
Nombre total de réponses	410	100%

Source : Données d'enquête

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Ce tableau montre le taux de participation par quartier enquêté qui diffère d'un quartier à un autre, cette différence est due à l'orientation de l'échantillonnage pour être représentatif de la population par quartier.

Localisation des quartiers

Carte 01 : Localisation des quartiers avec des coordonnées GPS sur Mapinfo



Source : Logiciel Mapinfo

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Carte 02 : Localisation des quartiers avec des coordonnées GPS sur Mapinfo



Source : logiciel mapinfo

6.1. Traitement des données :

Après vérification du questionnaire rempli par les répondants, elles sont saisies manuellement sur une feuille Excel, ensuite elles sont traitées avec le logiciel XLSTAT afin de les analyser.

Le choix de ce logiciel est motivé par les différentes possibilités qu'il offre en matière de regroupement, d'analyse, de comparaison entre les modalités et de représentation graphique des observations, globales et par quartier étudié.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Figure N° 16 : Capture d'écran des données de l'enquête

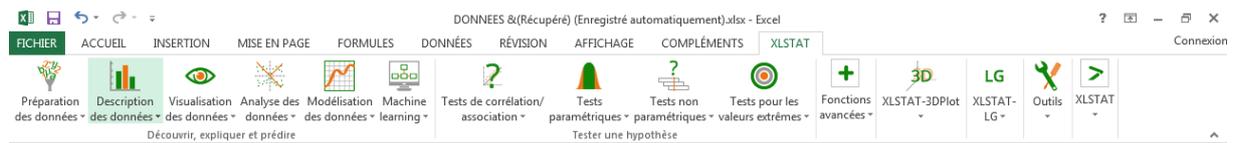
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W		
Quartier	SEXE	Situation matrimoniale	Emplois	Niveau d'étude	Situation professionnelle	Salaires	Satisfactions	origines	Type d'habitation	Formule d'habitation	Qualité	Satisfactions	Etat de santé	Etat de santé	Fréquence de visites	Qualité de la vie	Vous sentez-vous	Progrès de la vie	Disponibilité	Etat de santé	disponibilité	Etat de santé		
Quartier Soghla	Masculin	Marié(e)	Oui	supérieur " post-graduation	Salaire	Plus de 100 000 DA	Oui	Non	Appartement	Promotionnel	Locataire	Oui	Oui	Moyen	Irreguliere	Non	Oui	Tres mauvais	Non	Tres mauvais	Non	Tres mauvais	Non	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Oui	Secondaire Lycée	Foctionnaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Non	Appartement	Social	Locataire	Non	Oui	Moyen	Réguliere	Oui	Oui	Tres mauvais	Non	Tres mauvais	Non	Tres mauvais	Non	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Non	Oui	Appartement	LSP	Propriétaire	Oui	Oui	Tres bon	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	bon	Non	Tres mauvais	Oui	Bo	
Amer	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	individuel	vous vivez	Oui	Non	Moyen	Irreguliere	Moyen	Oui	Moyen	Non	Tres mauvais	Non	Tres mauvais	Non	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Non	Secondaire Lycée	oction Libre	Moins de 20 000DA	Oui	Non	Maison individuelle	Proprietair	vous vivez	Oui	Non	Tres bon	Réguliere	Tres Bon	Oui	Oui	bon	Non	Oui	Bo	Bo	
Quartier Soghla	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	oction Libre	Plus de 100 000 DA	Oui	Non	Appartement	Promotionnel	Locataire	Oui	Non	Ben	Irreguliere	Moyen	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Non	
Ascasiana villi	Masculin	Marié(e)	Oui	Secondaire Lycée	Salaire	Plus de 100 000 DA	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	Oui	Non	Oui	Moyen	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Non
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Oui	Secondaire Lycée	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Non	Non	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Non	Oui	Ben	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	bon	Non	Non	Non	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Non	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Non	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Oui	Oui	Moyen	Réguliere	bon	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	Non	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Non	Appartement	Social	vous vivez	Oui	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	Non	
Amer	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	individuel	Propriétaire	Oui	Non	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	Non	
Amer	Masculin	Marié(e)	Oui	Secondaire Lycée	Non	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	vous vivez	Non	Oui	Non	Tres bon	Réguliere	Moyen	Non	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Non
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	oction Libre	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	vous vivez	Non	Oui	Oui	Moyen	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Oui	Bo	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	oction Libre	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	vous vivez	Oui	Non	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	bon	Non	Non	Non	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Non	superieur " post-graduation	Salaire	Plus de 100 000 DA	Oui	Non	Appartement	Social	Propriétaire	Oui	Non	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Oui	Bo	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Non	superieur " post-graduation	S empli	Moins de 20 000DA	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Oui	Oui	Tres mauvais	Irreguliere	Moyen	Non	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres m
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Non	superieur " post-graduation	S empli	Moins de 20 000DA	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Oui	Oui	Tres mauvais	Irreguliere	Moyen	Non	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres m
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Non	superieur " post-graduation	Salaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Oui	Oui	Ben	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Bo	Bo	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Non	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	vous vivez	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Non	Oui	Moyen	Non	Non	Oui	Bo	
Amer	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Promotionnel	Propriétaire	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Foctionnaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	vous vivez	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Etudiant	Moins de 20 000DA	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Oui	Oui	Ben	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Moyen	Oui	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Foctionnaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	vous vivez	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	
Ascasiana villi	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	oction Libre	40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Promotionnel	Propriétaire	Non	Non	Oui	Ben	Irreguliere	Tres Mauv	Non	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Salaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Non	Oui	Oui	Moyen	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Retraire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Appartement	Promotionnel	Propriétaire	Non	Oui	Oui	Moyen	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Sidi Ali Ibbbar	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Retraire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Appartement	Coopérative	Propriétaire	Oui	Oui	Oui	Moyen	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Appartement	Coopérative	Propriétaire	Oui	Oui	Oui	Tres bon	Réguliere	Tres Mauv	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Appartement	LSP	vous vivez	Oui	Non	Oui	Moyen	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Oui	Moy	
Buddeden	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Appartement	Promotionnel	Locataire	Oui	Oui	Ben	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres m	
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Oui	superieur " post-graduation	Foctionnaire	Plus de 100 000 DA	Oui	Oui	Appartement	Coopérative	Propriétaire	Oui	Non	Oui	Tres bon	Irreguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Salaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Non	Oui	Tres mauvais	Irreguliere	Tres Mauv	Non	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Non	Etude universitaire	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	Proprietair	vous vivez	Oui	Non	Oui	Moyen	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	
Ighil ossoug	Masculin	Marié(e)	Oui	Niveau moyen	Proprietair	Entre 20 000 DA et 40 000 D	Oui	Oui	Maison individuelle	vous vivez	Oui	Non	Oui	Oui	Moyen	Réguliere	Moyen	Oui	Oui	Moyen	Non	Non	Non	
Quartier Soghla	Masculin	Marié(e)	Oui	Etude universitaire	Foctionnaire	Entre 40 000 DA et 100 000 D	Oui	Oui	Appartement	LSP	Proprietair	Oui	Non	Oui	Ben	Réguliere	Tres Mauv	Oui	Oui	Moyen	Oui	Moyen	Oui	
Sidi Ahmed	Masculin	Marié(e)	Non	Sac Niveau	S empli	Moins de 20 000DA	Oui	Oui	Appartement	Social	sa chez voi	Oui	Oui	Oui	Tres mauvais	Irreguliere	Tres Mauv	Oui	Oui	Tres mauvais	Oui	Tres mauvais	Non	

L'ensemble des informations ont été saisies au niveau de ce fichier avec numérotation de chaque individu et de chacune des réponses insérées.

Le fichier permet d'avoir une vision globale de l'enquête, et une vision par quartier et par observation en appliquant le filtre adéquat.

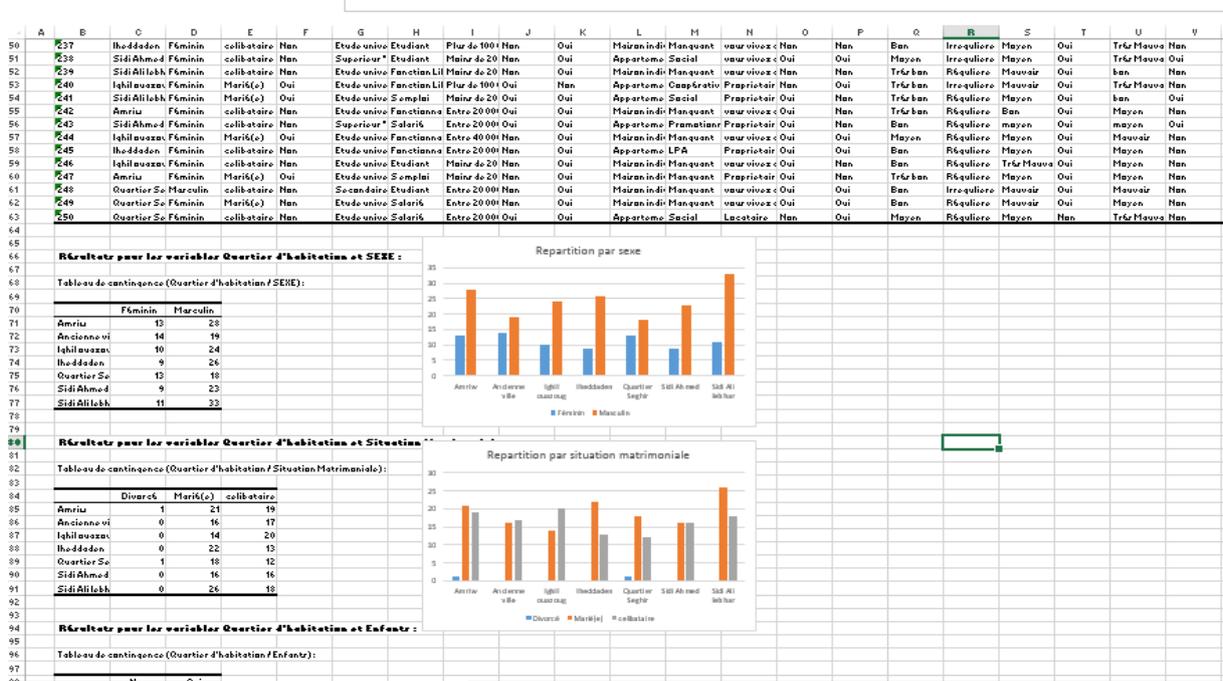
Le logiciel XLSTAT permet de traduire l'ensemble des réponses saisies en tableau de bord d'analyse afin de l'interpréter suivant l'objectif de l'enquête.

Figure N° 17 XLSTAT



Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

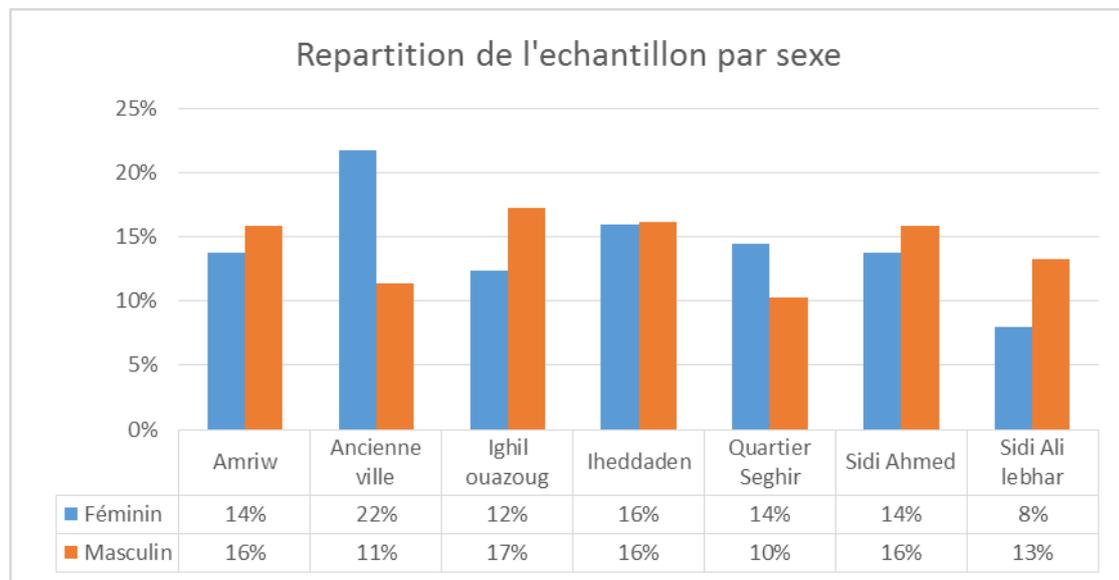
Figure N° 18 Traitement de données sur XLSTAT



7. Analyse et interprétation des résultats :

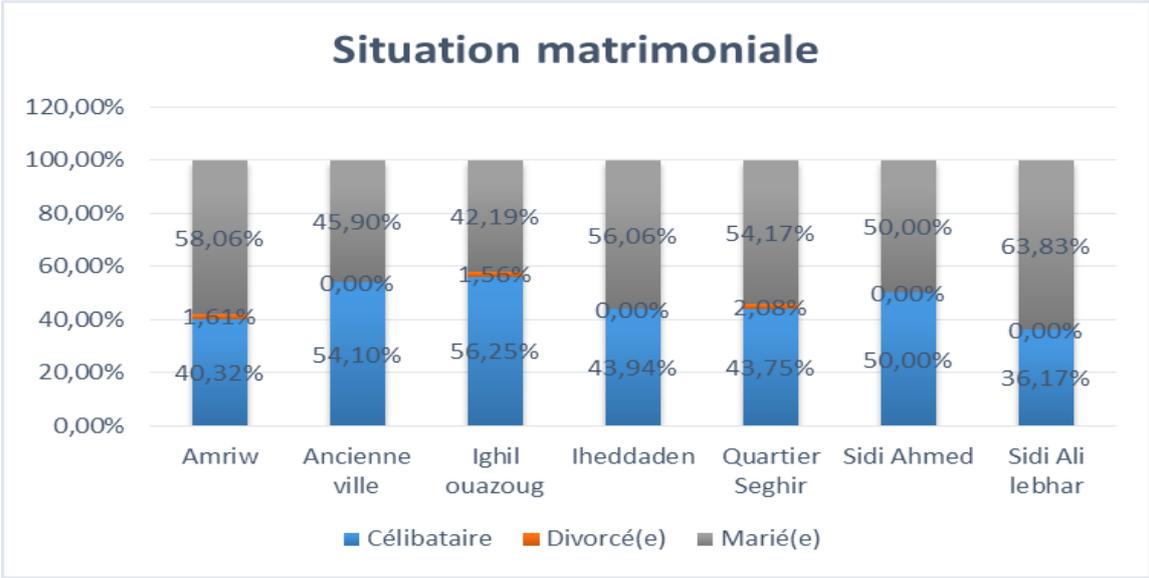
7.1. Caractères sociodémographiques :

Figure N° 19



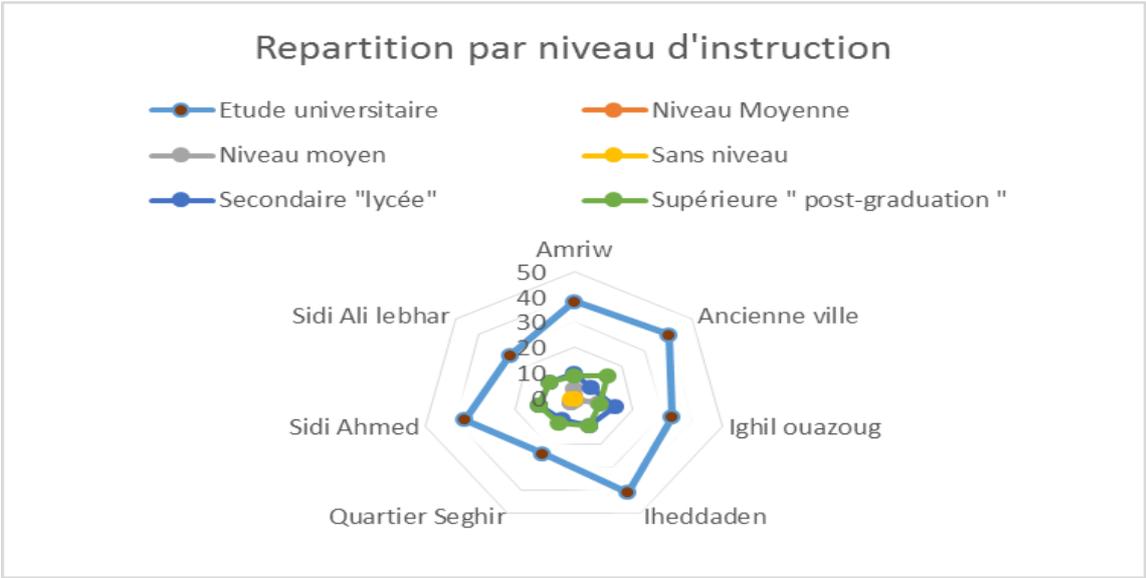
Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Figure N° 20



Les figures 19 et 20 nous informent sur les caracteristiques sociodemographiques des quartiers etudiés : 44% de femmes contre 56% d'hommes ont repondu au questionnaire. 47% des individus sont celibataires et 52% sont mariés, et qui appartiennent majoritairement a la tranche d'age allant de 25 a 45 ans.

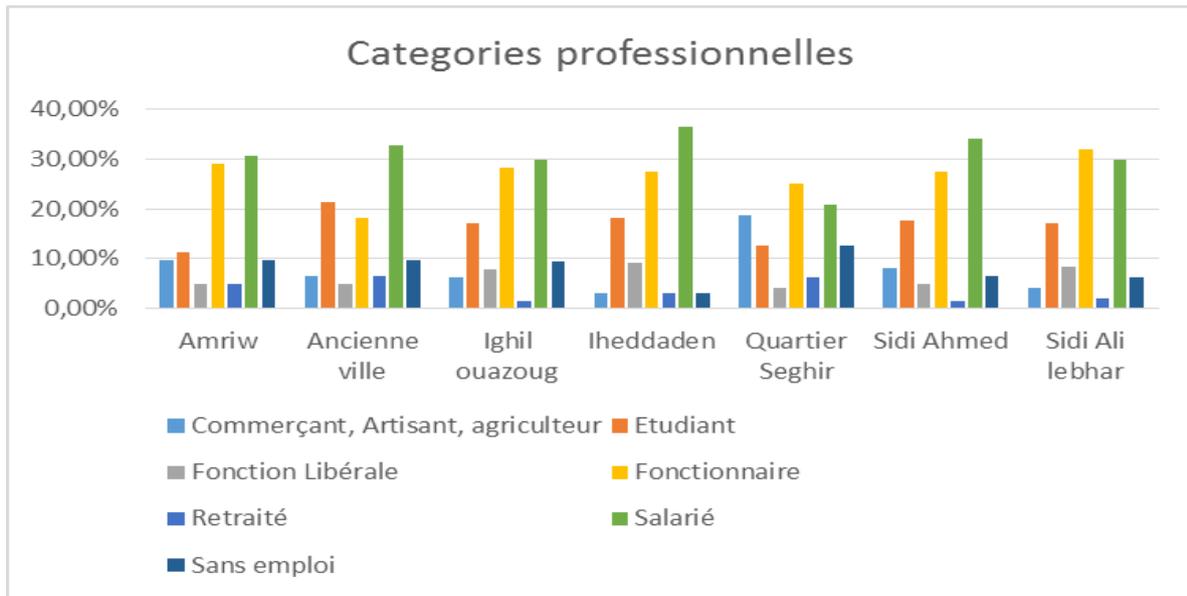
Figure N°21



65% des repondants sont issus du milieu universitaire, dans les sept quartiers enquetes,

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

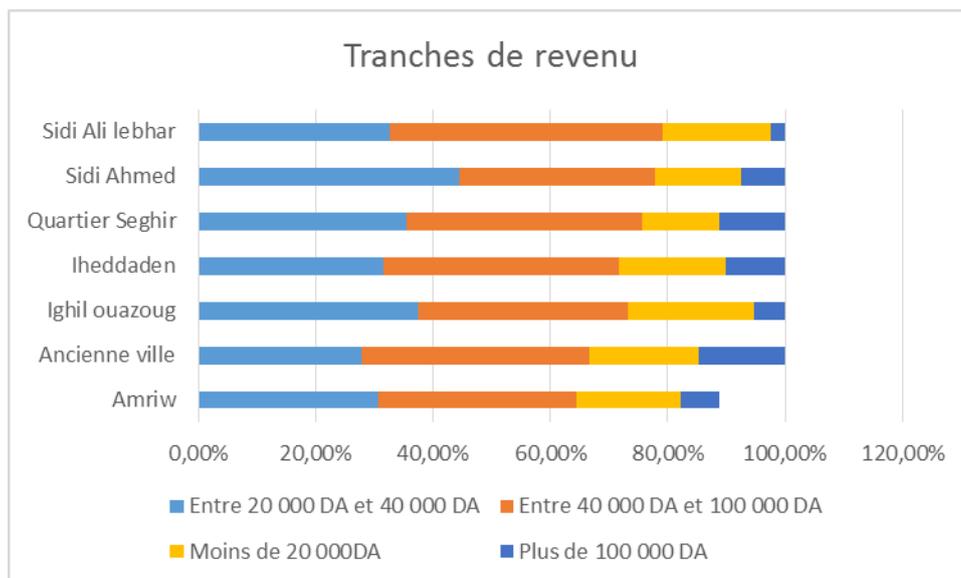
Figure N°22



Les individus questionnés sont majoritairement des salariés et des fonctionnaires, voir figure 22, les étudiants représentent 16% des individus, les retraités 3% et les sans emploi 8%.

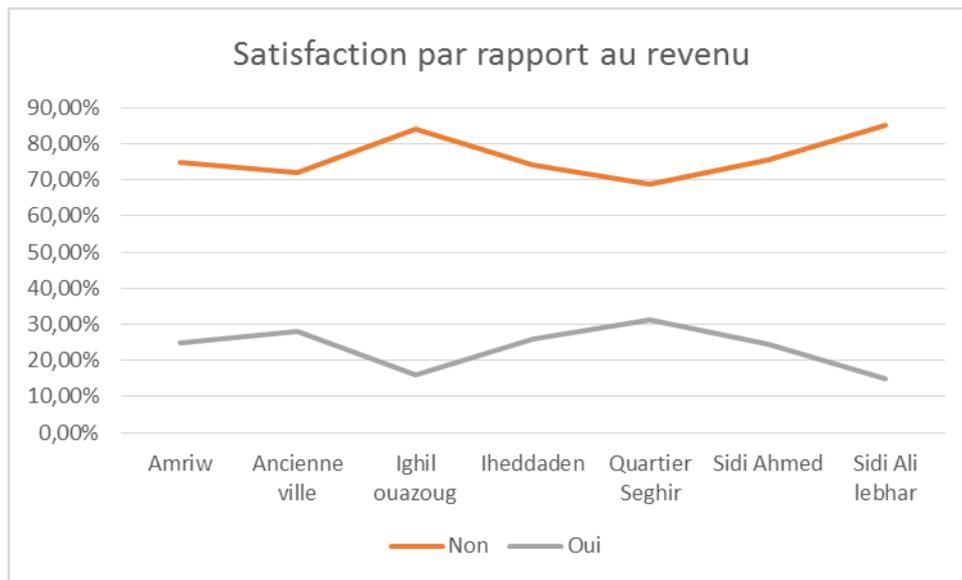
7.2. Le revenu :

Figure N°23



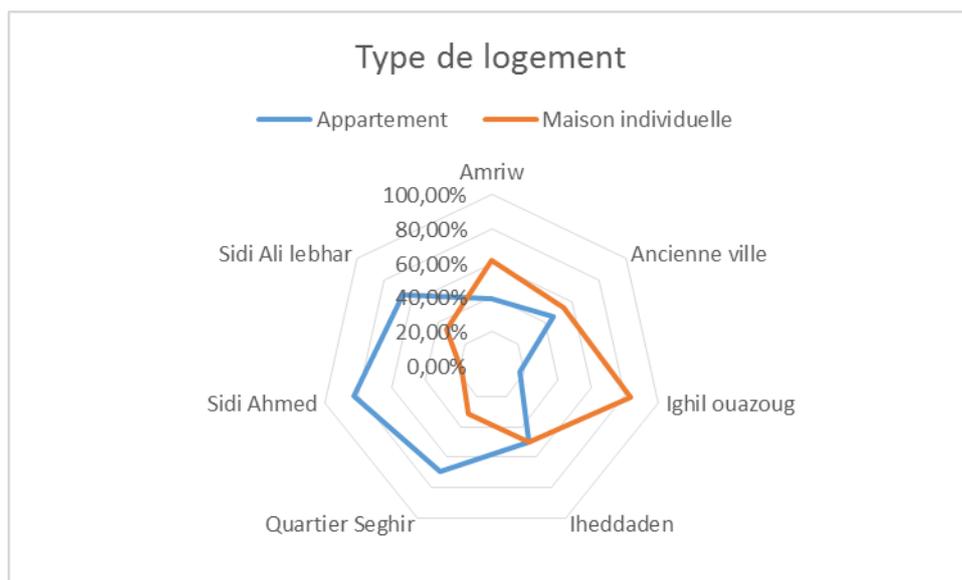
Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Figure N°24



7.3. Logement et qualité d'habitation :

Figure N°25

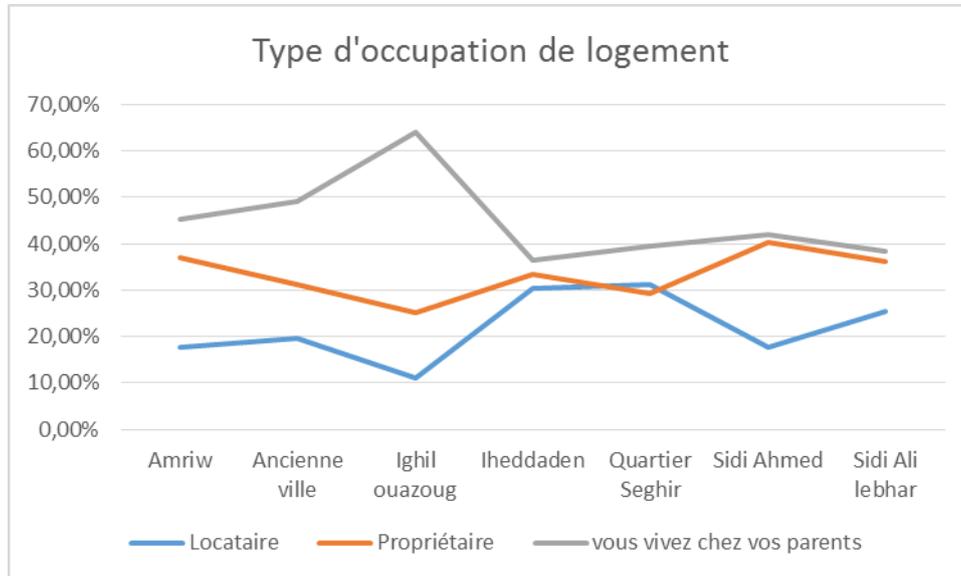


La question concernant le type de logement individuel ou collectif (Figure N°25) revele l'existence de trois tendances au niveau des quartiers etudiés : quartiers d'habitation a tendance individuelle : AAMRIW, Ancienne ville et Ighil Ouazou ; Quartier d'habitation a

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

tendance collective : Quartier seghir, Sidi Ahmed et Sidi Ali Lebhar ; et un quartier mixte : Ihaddaden.

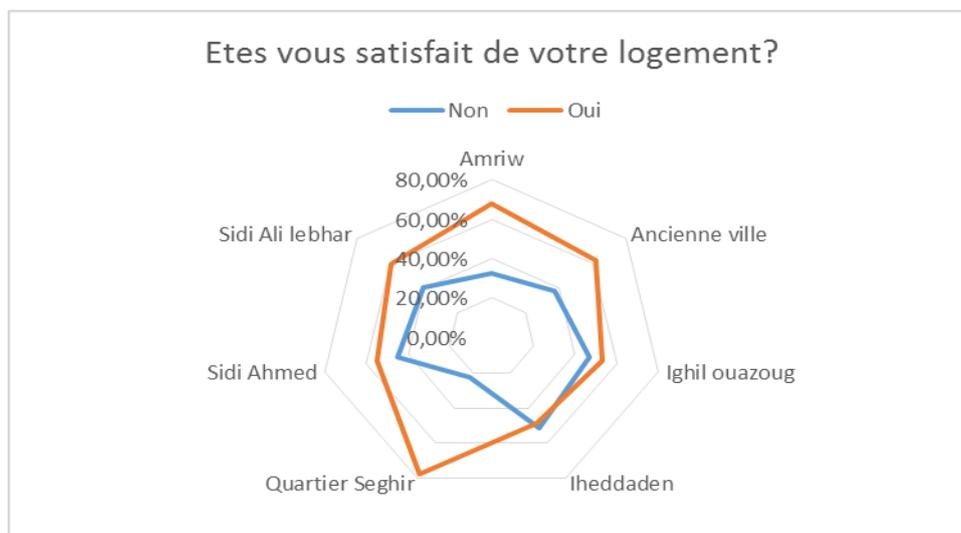
Figure N°26



D'un point de vue global, 45% des individus vivent chez leurs parents, et 33% sont propriétaire. Le quartiers Ighil Ouazoug affiche un le taux le plus elevé des individus qui vivent chez leurs parents suivis de l'ancienne ville et d'Amriw. Dans ces quartiers, le taux de locataires est bas.

7.4. Conditions de vie

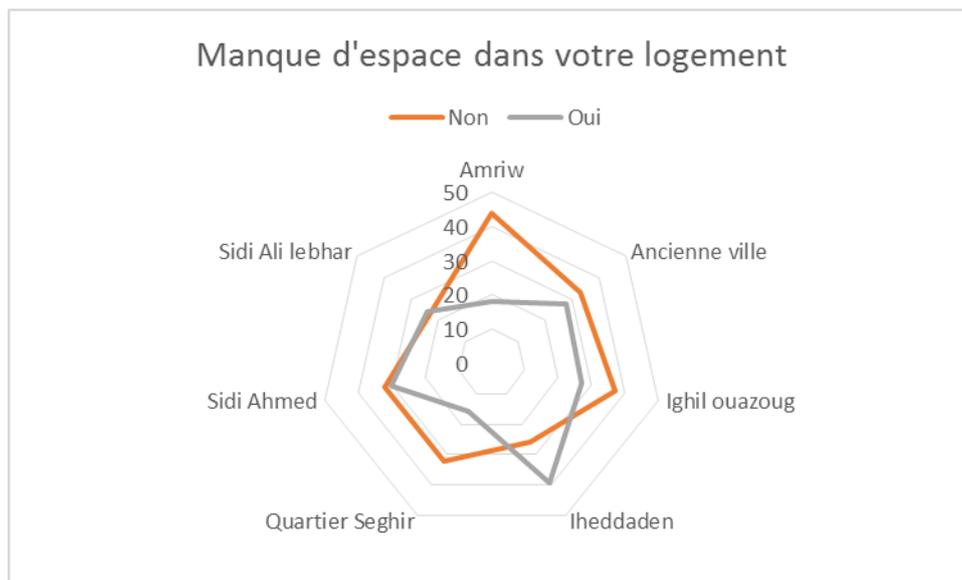
Figure N°27



Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Les habitants des quartiers enquêtés sont satisfaits de leurs logement sauf pour le quartier a tendance mixte lhaddaden et Ighil Ouazoug, ou les causes d'insatisfaction sont essentiellement liées au manque d'espace dans les habitations (voir Figure 28).

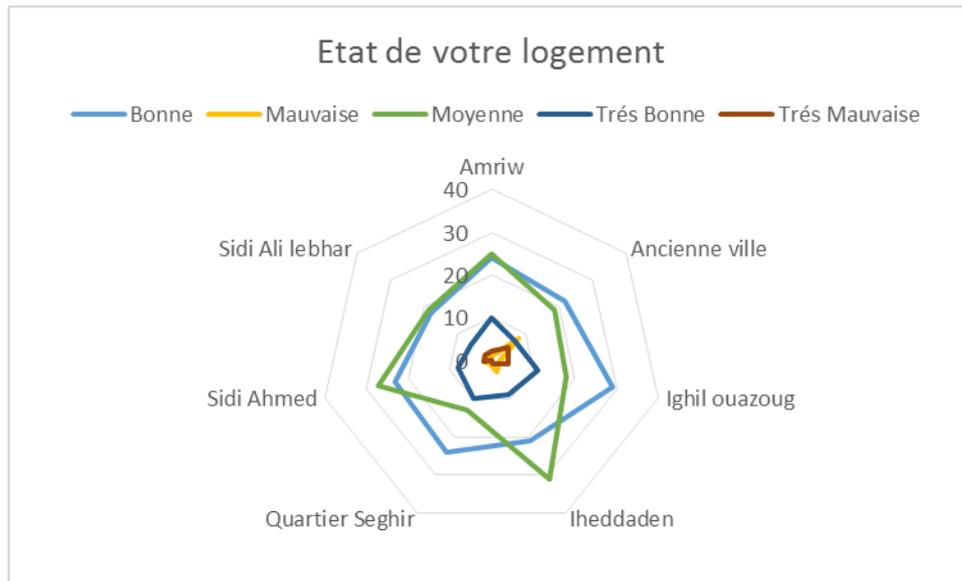
Figure N°28



La premiere source d'insatisfaction vis-a-vis du logement est le manque d'espace. A lhaddaden, l'enquete revele que les logements ne les habitation ne sont pas spacieuses. Dans les quartiers a tendnace collective, c'est le meme constat qui est fait a Sidi Ahmed et Sidi Ali Lebhar. Les quartiers a tendance individuelle sont les mieux appreciés en terme de disponibilite d'espace dans l'habitation.

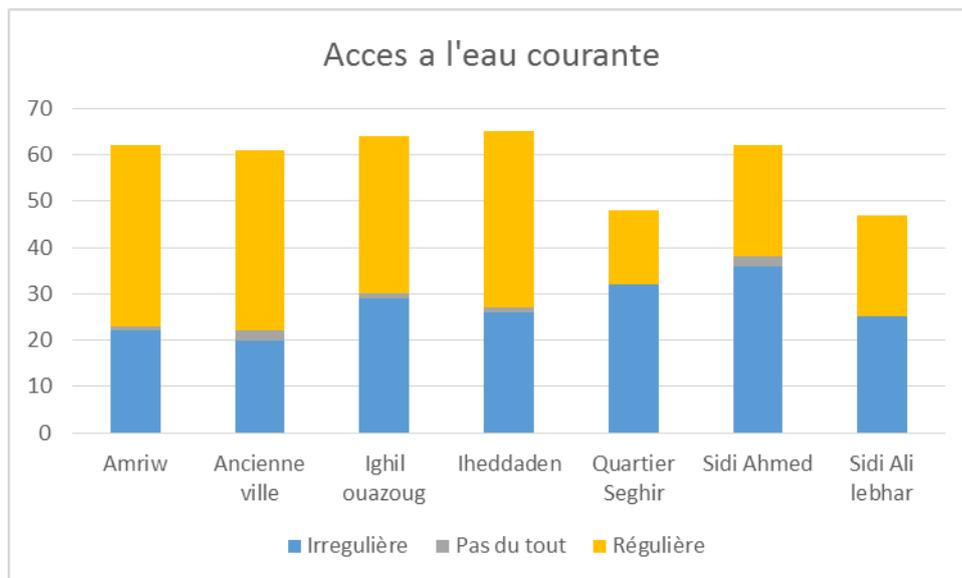
Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Figure N°29



La seconde source d'insatisfaction du logement est son état général, la figure N°29 nous montre la tendance vers un état relativement moyen pour tous les quartiers. A noter que l'état des logements des quartiers Ighil Ouazoug et quartier Seghir sont bien appréciés par leurs usagers.

Figure N°30

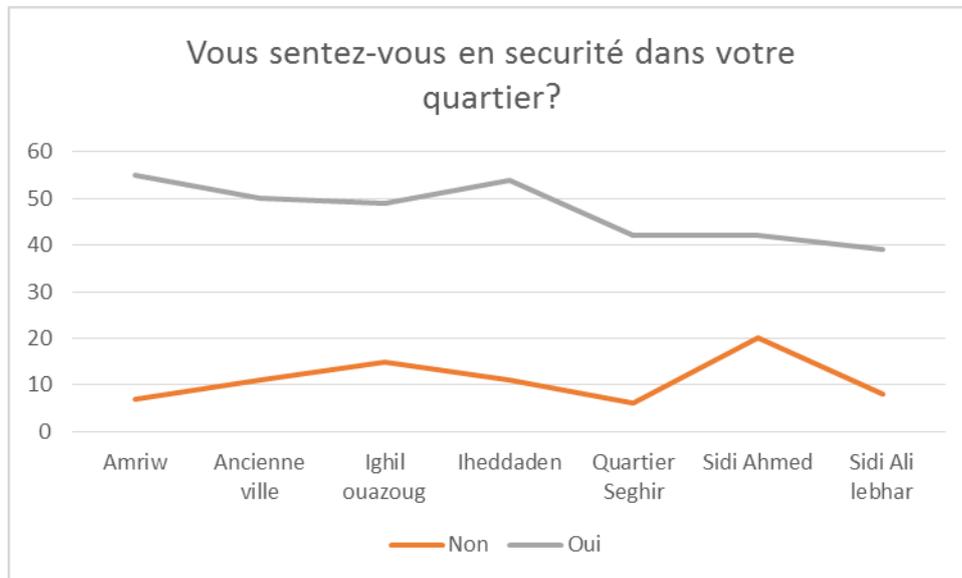


L'accès à l'eau courante constitue un problème pour un grand nombre d'habitants. La non disponibilité de l'eau du robinet de manière régulière est essentiellement due aux travaux

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

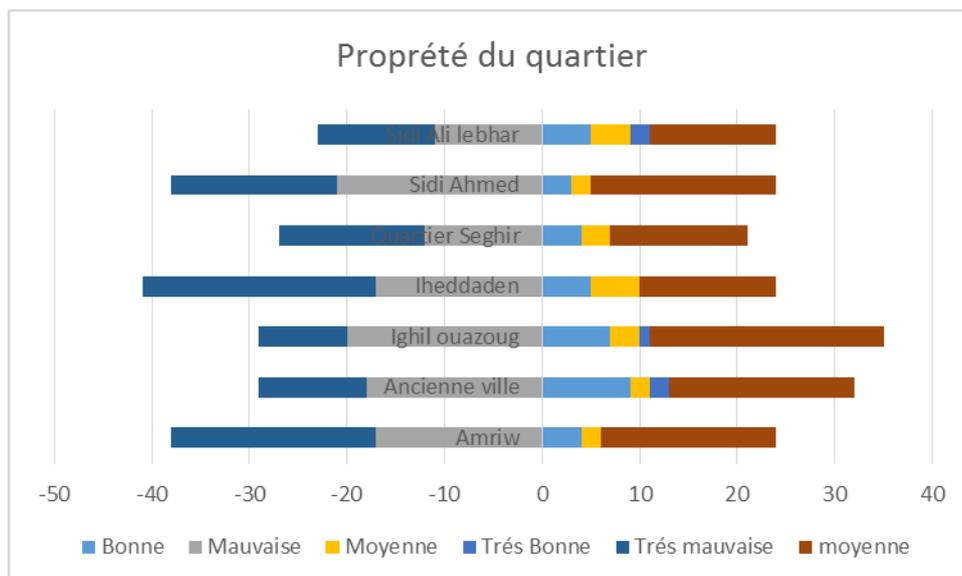
d'entretiens et de deviation des conduites d'eau potable causé par les chantiers en cours de realisation dans la vielle de bejaia.

Figure N°31



Le sentiment de securité est partagé au niveau de l'ensemble des quartier, il est a preciser que 60% de la population de ces quartiers habitent a coté d'un commissariat de sureté urbaine.

Figure N°32



55% des individus esptiment que leur quartier n'est pas propre. Bien que cette tendance est generale, certains quartiers sont mieux appreciés que d'autres : a Ighil Ouazoug, 58% des

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

individus estiment que leur quartier est propre et c'est le meme constat au niveau de l'ancienne ville.

7.5. Santé

Figure N°33

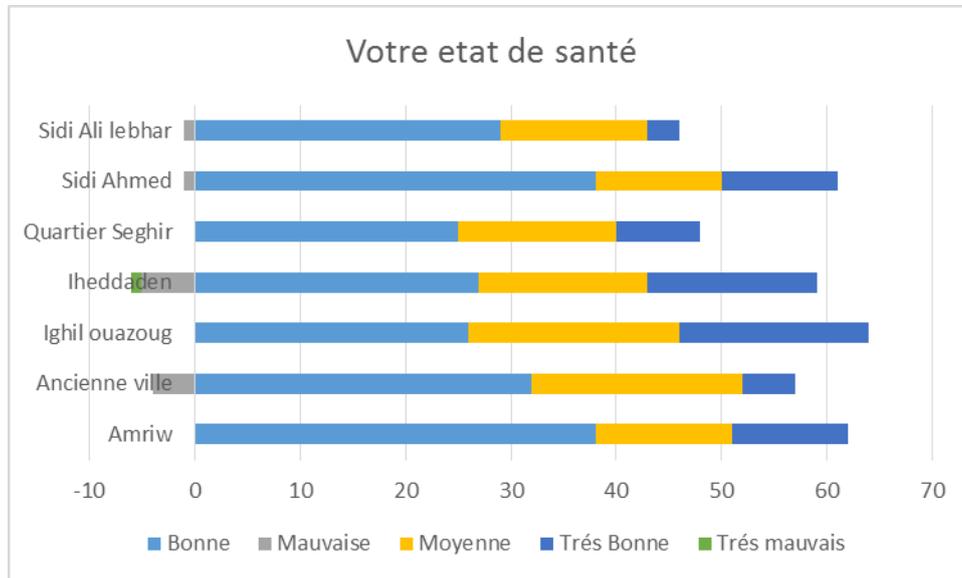
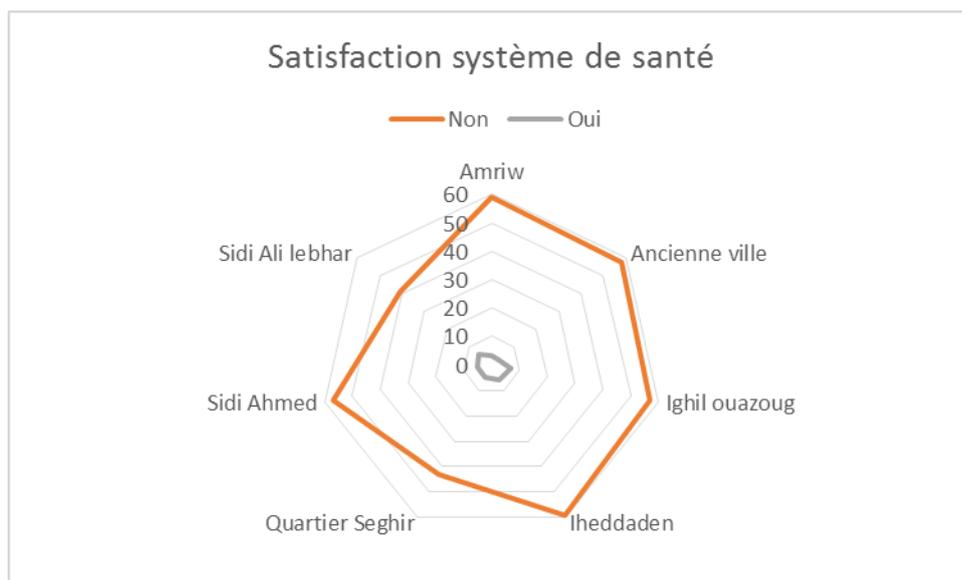


Figure N°34



L'état de santé des individus questionné est bon au niveau de l'ensemble des quartiers, mais cela n'influe pas positivement sur leur satisfaction du système de santé. 92% des individus

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

sont insatisfaits du système de santé, malgré les efforts consentis par les collectivités locales dans ce secteur.

7.6. Emploi

Figure N°35

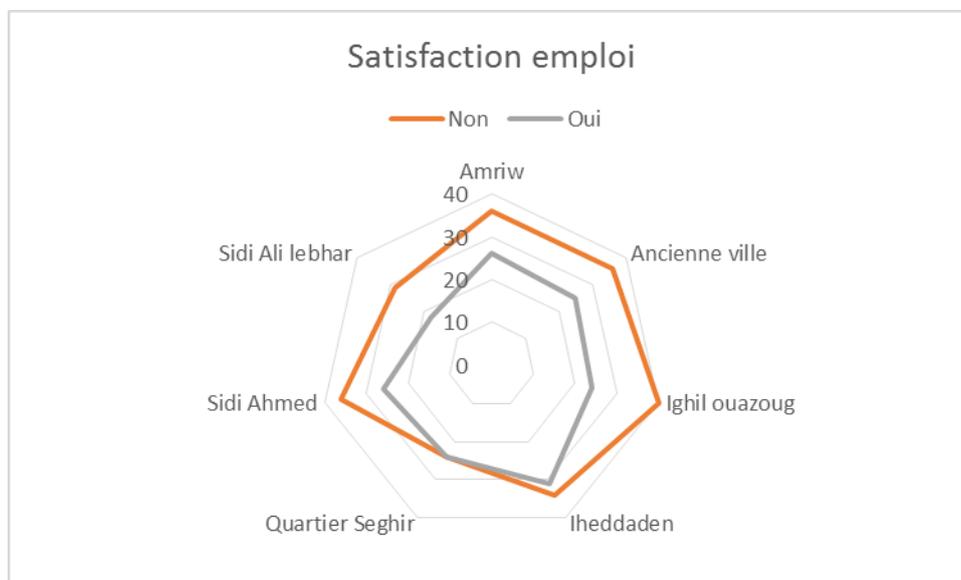
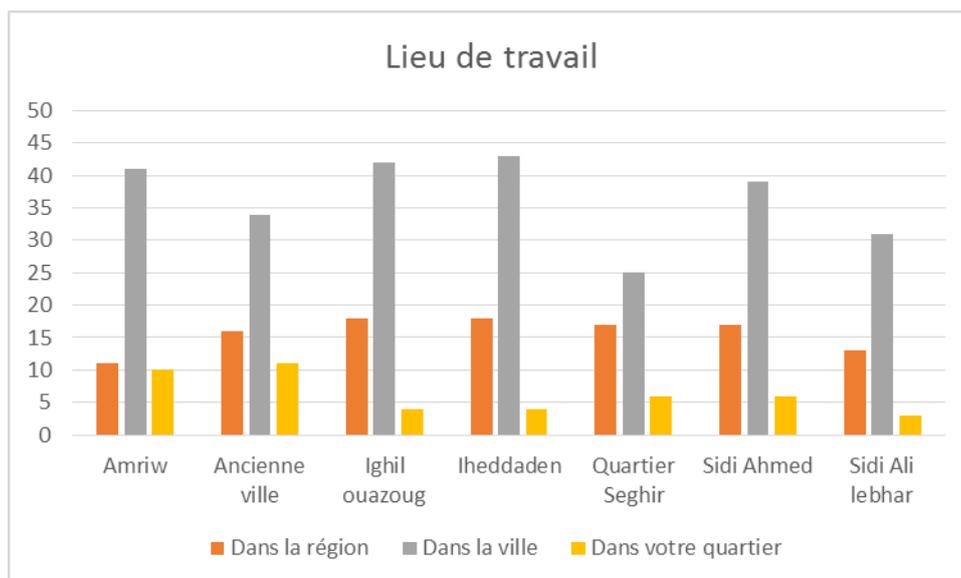


Figure N°36



La majorité des individus questionnés ne sont pas satisfaits de leur emploi, cette insatisfaction est essentiellement dû au salaires et a l'environnement du travail. Le lieu de travail n'a pas d'influence sur la satisfaction car l'ensemble des individus travaillent dans la ville.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

7.7. Mobilité et accessibilité

Figure N°37

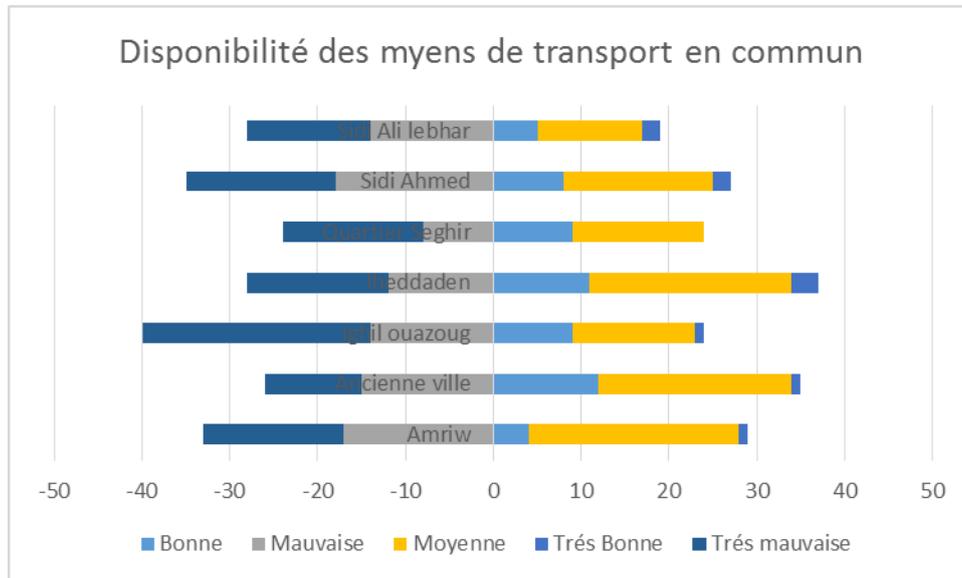
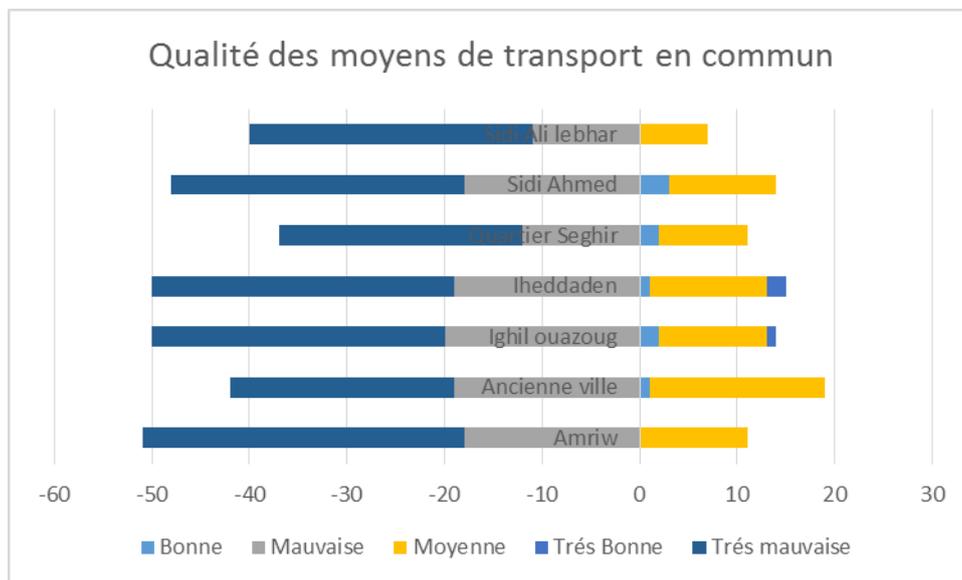


Figure N°38

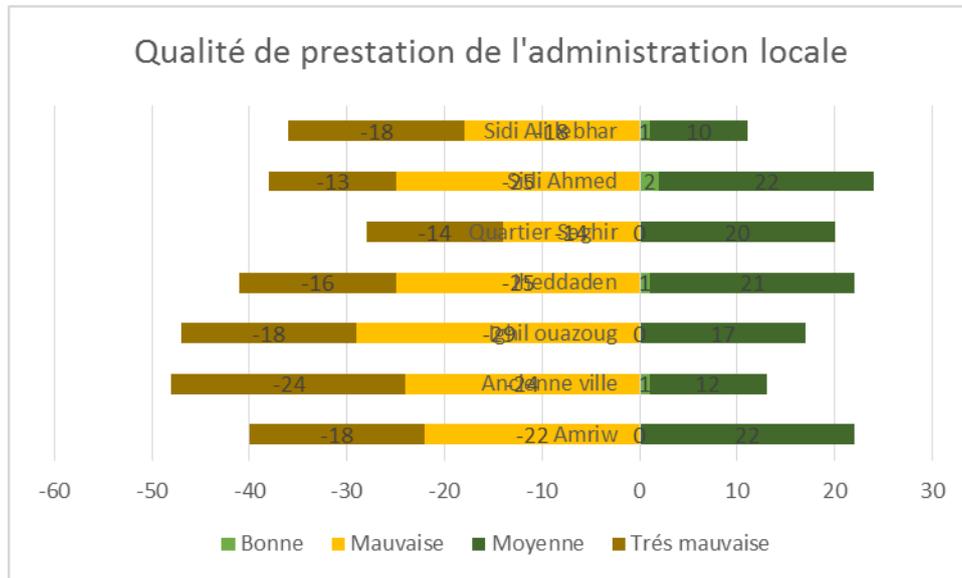


En terme de disponibilité des moyens de transport, le constat differe suivant le quartier. Dans cette figure, on constate que le quartier Iheddaden ou encore l'ancienne vielle sont mieux desservis en matiere de transport que Sidi ali lebhar ou Ighil Ouazoug. Mais la qualité de ces moyens est tres mauvaise, 76% des individus le declarent.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

7.8. Prestation des collectivités locales

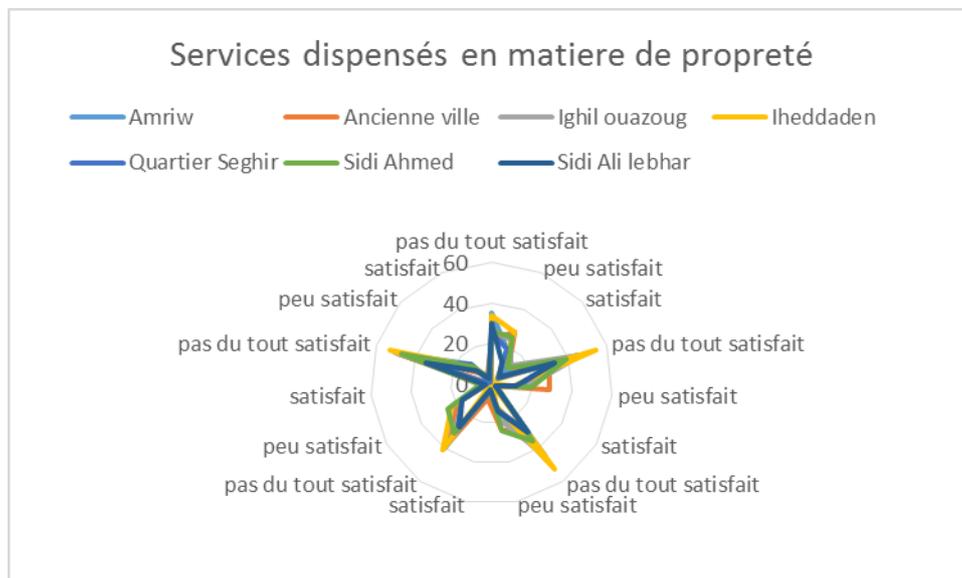
Figure N°39



Dans cette rubrique, la prestation des collectivités locales est jugée médiocre et de mauvaise qualité. La prestation de l'administration locale englobe l'ensemble des actions liées à la notion du service public.

7.9. Environnement

Figure N°41

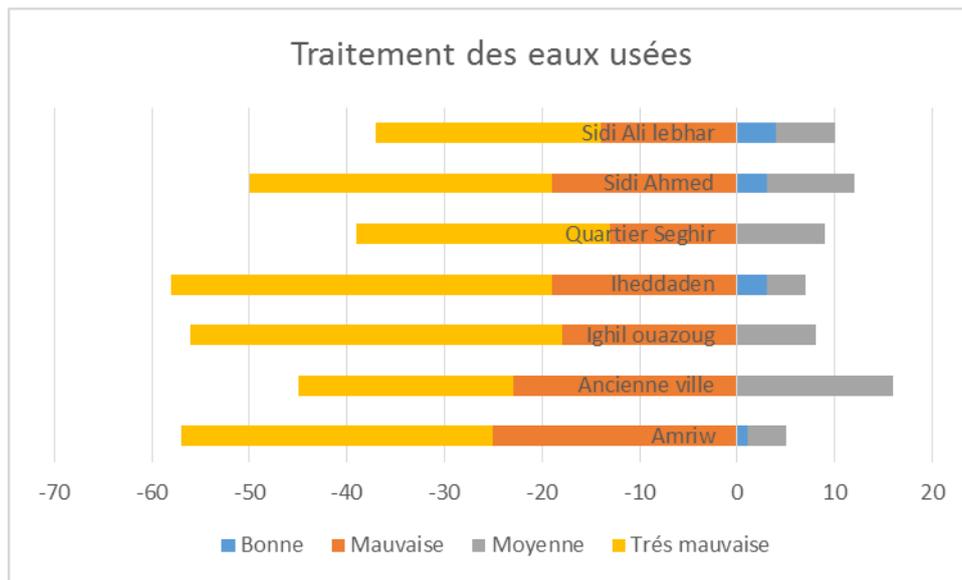


Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Ce graphe confirme l'insatisfaction totale des individus concernant la qualité de prestation de l'administration locale. En effet, nous avons constaté que 88% des individus ne sont pas satisfaits des services rendus, à savoir :

Entretiens et ramassage des déchets, entretien des caniveaux, nettoyage des trottoirs, nettoyage de fin de marché et la lutte contre l'affichage sauvage.

Figure N°42



Même constat concernant le traitement des eaux usées par rapport aux services dispensés, ce sont 84% des individus interrogés qui se sont exprimés sur la question.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

7.10. Bien être

Figure N°43

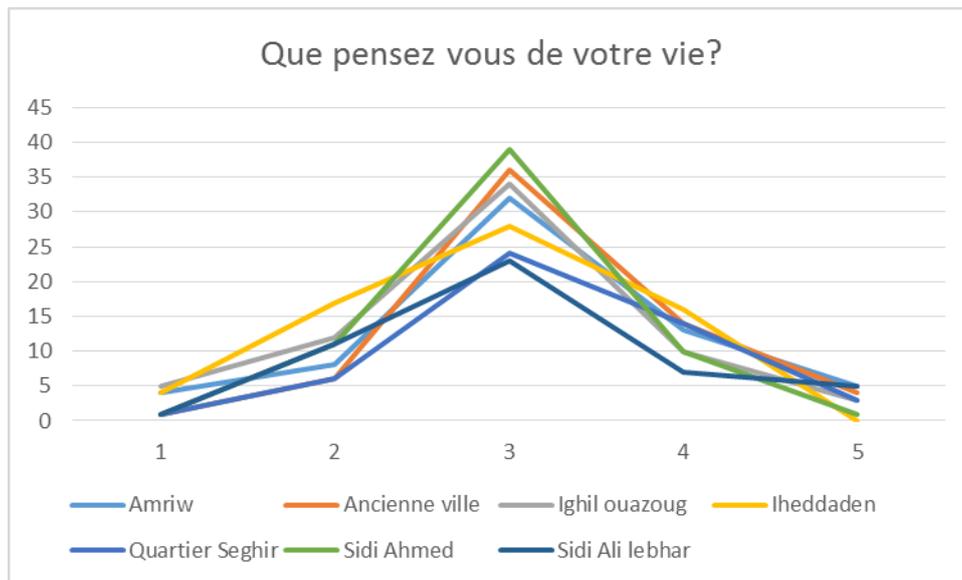
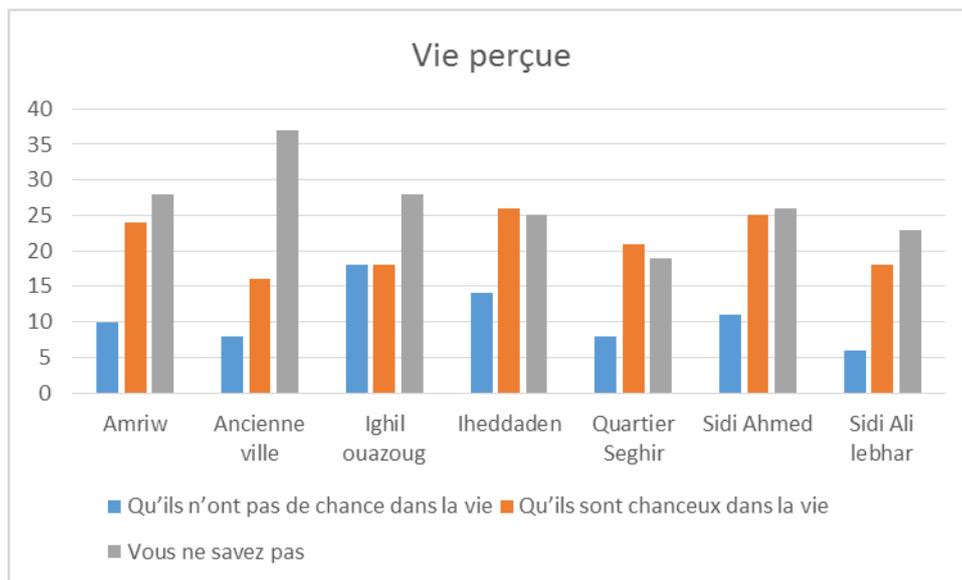


Figure N°44



L'optimisme des habitants de l'environnement urbain est réservé, mais il semble être plus élevé que l'optimisme perçu. 54% des individus questionnés pensent que leur vie est moyenne sur une échelle de valeur de 0 à 5 et 24% des individus pensent que leur vie est meilleure. D'un autre côté, 36% des individus questionnés pensent qu'ils sont chanceux dans la vie.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Interprétation des résultats :

L'analyse des résultats de l'enquête nous a conduits vers les conclusions suivantes :

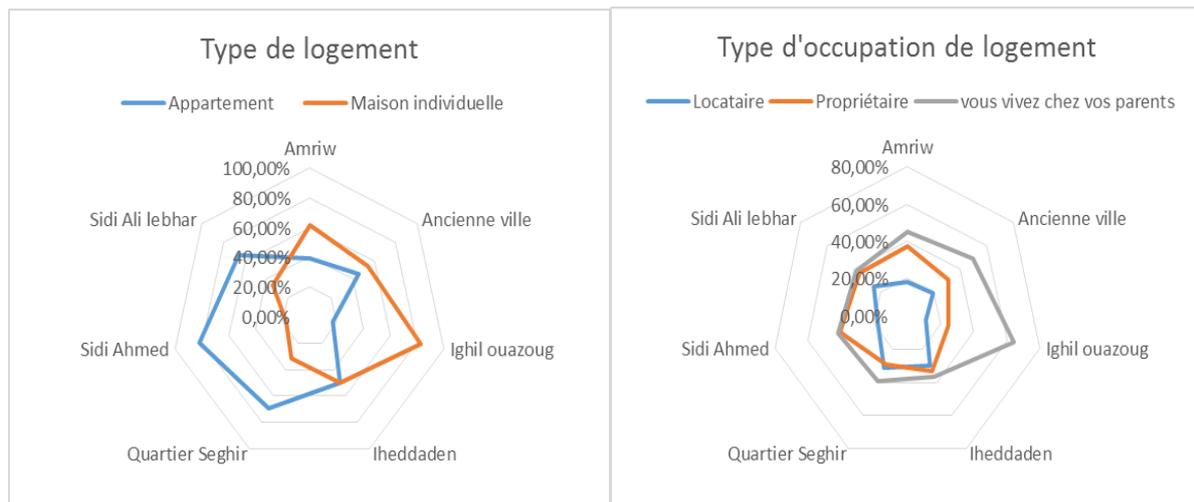
- **Le revenu :** Il existe une forte corrélation entre les aspects et les modalités étudiées :

Tranche de revenu et satisfaction des besoins :

	Entre 20 000 DA et 40 000 DA	Entre 40 000 DA et 100 000 DA	Moins de 20 000DA	Plus de 100 000 DA
Non	107	103	60	8
Oui	21	39	6	23
Khi ² (Valeur observée)	127,945			
Khi ² (Valeur critique)	15,507			
DDL	8			
p-value	< 0,0001			
alpha	0,05			

On constate que les deux variables sont très liées, l'augmentation du revenu mensuel influe positivement sur la satisfaction des besoins.

- **Le logement :** Le type de logement (Individuel, collectif) influe sur le type d'occupation du logement,



Les taux les plus élevés d'individus vivant chez leurs parents sont enregistrés dans les quartiers d'habitations individuelles.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

- **Condition de vie** : Le manque d'espace dans les habitations de certains quartiers est la première source d'insatisfaction du logement, la deuxième étant l'état du logement, la sécurité et la propreté du quartier.

		Espace		
		Manquant	Non	Oui
Log	Non	1	42	122
	Oui	0	185	60

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (D.1 Etes-vous satisfait de votre logement ? / D.2 Dans votre logement êtes-vous confronté à un manque d'espace ?) :

Khi ² (Valeur observée)	100,418
Khi ² (Valeur critique)	5,991
DDL	2
p-value	< 0,0001
alpha	0,05

La p-value calculée est inférieure au seuil de signification alpha 0,05, il existe une liaison entre la satisfaction par rapport au logement occupé et le fait d'être confronté à un problème d'espace.

- **Santé** : Il n'existe pas de liaison entre l'état de santé de la personne et son évaluation du système de santé.
- **Emploi** : Il n'existe pas de liaison entre l'évaluation de son propre emploi et le lieu de travail.
- **Mobilité et accessibilité** : la qualité du transport en commun n'influe pas sur son utilisation. Bien que les moyens de transport soient de mauvaise qualité, les individus questionnés les ont évalués par rapport à leur disponibilité.
- **Prestation des collectivités locales** : la qualité des prestations des collectivités locales influe directement sur l'environnement immédiat des individus (déchets, eaux usées, nettoyage, propreté...)
- **Environnement** : il dépend de la qualité de prestation des collectivités locales, mais aussi du comportement de l'individu.
- **Bien être** : les individus interrogés étaient mécontents par rapport aux questions d'évaluation de leur vie. La tendance est de ce fait pessimiste par rapport à cette interrogation.

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie des quartiers de la ville de Bejaia

Les inégalités sociales se constatent au fur et à mesure que l'on s'intéresse aux aspects de la vie quotidienne des individus. Il y a un effet d'entraînement entre les différentes dimensions : les inégalités de revenus engendrent des inégalités d'accès au logement qui peuvent créer des inégalités face au choix du quartier, des administrations publiques de proximité et des écoles, ce qui amène les inégalités devant l'emploi.

L'étude des indicateurs d'inégalités sociales, facilite la compréhension du comment les individus vivent dans leur environnement immédiat. Cette compréhension momentanée de la question, nous aide à mettre en évidence l'évolution des conditions de vie et à en déterminer les mesures appropriées pour agir de manière adaptée et efficace dans la qualité de vie. Celle-ci peut être évoquée dans tous les contextes communautaires.

Deux personnes sur trois sont insatisfaite des prestations des collectivités locales, deux sur trois sont totalement insatisfaite du système de santé local et des infrastructures sanitaires. Trois personnes sur quatre, bénéficie de la proximité vis-à-vis des services de proximité (école, commissariat, état civil,...). 75% des individus se sentent en sécurité dans leur quartier et 64% sont satisfait de leur logement. 60% des individus sont optimistes mais ne font pas confiance, ou du moins placent une confiance relativement faible dans les autorités locales.

L'étude a été réalisée sur la base d'un questionnaire de satisfaction, sa valeur ajoutée est qu'elle permet de décrire l'état actuel de la communauté urbaine locale, en évaluant sa satisfaction au sujet des quartiers où ils vivent.

Conclusion

L'intérêt porté à l'égard des disparités sociales nous renseigne sur la composante de la société, et nous donne une signification complexe et multidimensionnelle du concept de la vie urbaine. Les indicateurs de la qualité de vie changent selon les domaines de recherche. Dans le cadre de notre recherche traitant les disparités sociales dans les quartiers, nous savons que plusieurs facteurs sont responsable du cadre de vie et qu'elle est l'élément premier de l'attractivité des populations.

Pour les villes, la qualité de vie est un facteur très important pour attirer un grand nombre des ménages. Or, lorsqu'ils sont en mesure de préférer un quartier pour y vivre, ils recherchent de plus en plus la meilleure qualité de vie. La situation géographique, le cadre de vie, l'offre urbaine (qualité des équipements, commerces), la sécurité, l'offre scolaire deviennent des éléments de plus en plus décisifs dans les choix de résidence.

Pour rendre la notion de la qualité de vie plus concrète et pour l'évaluer objectivement, l'analyse des indicateurs suivant nous paraissent pertinentes. L'accessibilité représente une place importante dans la mesure de la qualité de vie. Elle permet en effet de participer à améliorer l'attractivité territoriale et donc à favoriser une meilleure capacité de son territoire à attirer voire même à maintenir les populations sur place. Les potentialités commerciales et les services de proximité s'avèrent par leur multiplication et qualité de l'offre dans un quartier. D'autres indicateurs peuvent rentrer en compte comme notamment l'état des quartiers et la proximité des services publics.

Dans les quartiers étudiés, les disparités sociales existent, qu'elles soient relatives au logement, à l'environnement immédiat ou au revenu, leur existence au niveau de la ville de Bejaia est un fait. A travers notre analyse, l'impact des disparités sociales sur les habitants des quartiers de la ville de Bejaia peut être scindé en deux axes principaux : le premier axe étant les inégalités matérielles, tels que le revenu, le logement, la consommation et l'épargne ; qui influent sur le second axe qui est la satisfaction, la bonne humeur, l'optimisme et la perception que l'on se fait de la vie. Le cadre de vie est un élément clé dans l'activité quotidienne des populations. Cette dernière contribue à l'hétérogénéité spatiale. En effet, les dysfonctionnements environnementaux sont à l'origine des distributions spatiales. Les inégalités dans l'accès au cadre de vie, et les inégalités sociales sont les facteurs déterminants des perspectives du développement urbain des villes.

Il serait donc pertinent d'étudier la thématique des inégalités sociales dans le cadre de développement urbain durable puisqu'elle pose la question de l'articulation des différents

facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Ceci constitue un vaste travail de recherche qui pourrait être mené par les universités en collaboration avec les associations environnementales et sociales.

Annexe 01 : Questionnaire de la qualité de vie dans les quartiers de la ville de Bejaia

A. Informations personnelles

A1. Sexe : Masculin Féminin

A2. Quel âge avez-vous?

A3. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Marié(e)
- Célibataire
- Divorcé(e)
- Veuf (ve)

A4. Avez-vous des enfants ?

Oui Non

Si oui combien ?

A5. Quel est votre niveau d'instruction ?

- Sans niveau
- Primaire
- Niveau moyen
- Secondaire "lycée"
- Etude universitaire
- Supérieure " post-graduation "

A6. Catégorie professionnelle :

- Sans emploi
- Fonctionnaire
- Salarié
- Commerçant, Artisan, agriculteur
- Fonction libérale
- Retraité
- Etudiant
- Autres, précisez :

B. Revenu

B1. Quelle est votre tranche de revenu ?

- Moins de 20 000 DA
- Entre 20 000 DA et 40 000 DA
- Entre 40 000 DA et 100 000 DA
- Plus de 100 000 DA

B2. Estimez-vous que votre revenu est suffisant pour subvenir à vos besoins ?

Oui Non

C. Logement et quartier d'habitation

C1. Quel est votre quartier d'habitation ?

- Ancienne ville
- Sidi ahmed
- Amriw
- Quartier sghir
- Iheddaden
- Ighil ouazoug
- Sidi Ali lebhar
- Autres, précisez :

C2. Depuis combien de temps vivez-vous dans ce quartier ?

C3. Avez-vous toujours vécu dans la ville de Bejaia

Oui Non

C4. Vous habitez quel type de logement ?

Maison individuelle Appartement

Dans le cas où vous habitez un appartement, précisez quelle formule ?

LSP	LPA	LPP	Social	Promotion	Coopérative
<input type="text"/>					

C5. Etes-vous :

- Propriétaire
- Locataire
- Vous vivez chez vos parents

C6. Nombre de pièces dont vous disposez :

C7. A combien de personnes vivez-vous ?

D. Conditions de vie

D1. Etes-vous satisfait de votre logement ?

Oui Non

Si Non, indiquez les raisons de votre insatisfaction :

.....

D2. Dans votre logement êtes-vous confronté à un manque d'espace ?

Oui Non

D3. Comment évaluez-vous l'état de votre logement ?

Très mauvais	mauvais	moyen	bon	Très bon
<input type="text"/>				

D4. Avez-vous accès à l'eau courante de manière :

Régulière irrégulière pas du tout

D5. La qualité de l'eau de votre robinet est-elle :

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

D6. Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?

Oui Non

Si non, quelles sont les raisons ?

.....

D7. Comment évaluez-vous la propreté de votre quartier ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

D8. Dans votre quartier, disposez-vous d'espaces verts ?

Oui Non

Si oui, quels est leur état ?

Très mauvais	mauvais	moyen	bon	Très bon

D9. disposez-vous d'aires de jeux ?

Oui Non

Si oui, quels est leur état ?

Très mauvais	mauvais	moyen	bon	Très bon

D10. Disposez-vous d'une école du côté de chez vous ?

D12. Disposez-vous d'un bureau de poste du côté de chez vous ?

Oui Non

D13. Disposez-vous d'un centre de santé du côté de chez vous ?

Oui Non

D14. Disposez-vous d'un bureau d'état civile du côté de chez vous ?

Oui Non

D15. Disposez-vous d'un commissariat du côté de chez vous ?

Oui Non

E. Santé

E2. Etes-vous satisfait du système de santé dans votre ville ?

Oui Non

Si non, quelles sont les lacunes en matière de santé ?

- Non disponibilité des médecins spécialistes
- Manque de prise en charge dans les établissements hospitaliers
- Manque de moyens dans les établissements hospitaliers
- Mauvais accueil et orientation
- Autres, précisez :

F. Emploi

F1. Si vous travaillez, êtes-vous satisfait de votre emploi ?

Oui Non

Si non, quelles sont les causes de votre insatisfaction ?

- Salaire
- Environnement de travail
- Autres, précisez

G. Mobilité/Accessibilité

G1. Dans vos déplacements vous utilisez :

- Les transports en communs
- Votre véhicule
- La marche à pieds
- Autres, précisez

G2. Comment jugez-vous la disponibilité des transports en commun dans votre ville ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

G3. Comment jugez-vous l'organisation des transports en commun de votre ville ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

G4. Comment jugez-vous la qualité des moyens de transports en commun dans votre ville ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

H. Cadre général et prestation des collectivités locales

H1. Comment jugez-vous le niveau de développement de votre ville ?

Très mauvais	mauvais	moyen	bon	Très bon

H2. Comment jugez-vous la qualité de vie dans votre ville ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

H5. Comment jugez-vous la qualité de prestation de l'administration locale ?

Très mauvaise	mauvaise	moyenne	bonne	Très bonne

I. L'environnement et sa préservation

I1. Que pensez-vous des services dispensés dans votre quartier en matière de propreté ?

Services	pas du tout satisfait	peu satisfait	satisfait
Entretien et ramassage des déchets			
Entretien des caniveaux			
Nettoyage des trottoirs			
Nettoyage en fin de marché			
Lutte contre l'affichage sauvage			

J. Bien être

J2. En général, que pensez-vous de votre vie, de 0 à 5 de la pire à la meilleure possible ?

0	1	2	3	4	5
Pire					meilleure

J3. Au cours de ce dernier mois comment jugez-vous votre ressenti ?

	Jamais	de temps en temps	la plus part du temps	tout le temps
Je me suis senti(e) bien et de bonne humeur				
Je me suis senti(e) calme et tranquille				
Je me suis senti(e) plein(e) d'énergie				
je me réveille matin animé de bonne volonté				

J4. Etes-vous de ceux qui disent d'eux-mêmes ?

- Qu'ils sont chanceux dans la vie
- Qu'ils n'ont pas de chance dans la vie
- Vous ne savez pas

	Liste des figures	Page
Figure N°01	Le développement durable porte sur trois domaines interdépendants et interactifs	12
Figure N°02	Résumé des principes du développement durable	16
Figure N°03	Schéma des inégalités économiques et sociales	23
Figure N°04	Dynamique des inégalités sociales	24
Figure N°05	Relation entre la taille urbaine et le progrès technologique	34
Figure N°06	Evolution de la population par dispersion	37
Figure N°07	Evolution de la structure de la population urbaine entre 1987 et 2008 selon la taille des agglomérations.	40
Figure N°08	les quatre dimensions de la pauvreté et leurs relations	44
Figure N°09	Les phases d'intégration des inégalités dans les politiques publiques	52
Figure N°10	Approche et systèmes de mesure de la qualité de vie	63
Figure N°11	les dimensions de la qualité de vie	70
Figure N°12	Limites géographiques de Bejaia	86
Figure N°13	Situation géographique de la wilaya de Bejaia	87
Figure N°14	Situation géographique de la ville de Bejaia	88
Figure N°15	Le processus d'échantillonnage	91
Figure N°16	Capture d'écran des données de l'enquête	94
Figure N°17	XLSTAT	94
Figure N°18	XLSTAT	95
Figure N°19	Caractères sociodémographiques	96
Figure N°20	Situation matrimoniale	97
Figure N°21	Répartition par niveau d'instruction	97
Figure N°22	Catégories professionnelles	98
Figure N°23	Tranches de revenu	98
Figure N°24	Satisfaction par rapport au revenu	99
Figure N°25	Type de logement	99
Figure N°26	Type d'occupation de logement	100
Figure N°27	Etes-vous satisfait de votre logement	100
Figure N°28	Manque d'espace dans votre logement	101
Figure N°29	Etat de votre logement	102
Figure N°30	Accès a l'eau courante	102
Figure N°31	Vous sentez vous en securité dans votre quartier ?	103
Figure N°32	Propreté du quartier	103
Figure N°33	Votre etat de santé	104
Figure N°34	Satisfaction système de santé	104
Figure N°35	Satisfaction emploi	105
Figure N°36	Lieu de travail	105
Figure N°37	Disponibilité des moyens de transport	106
Figure N°38	Qualité des moyens de transport	106
Figure N°39	Qualité de prestation de l'administration	107
Figure N°40	Services dispensés en matière de propreté	107

Figure N°41	Traitement des eaux usées	108
Figure N°42	Que pensez-vous de votre vie	109
Figure N°43	Vie perçue	109
Figure N°44	Liens entre type de logement et type d'occupation	110

	Liste des tableaux	Page
Tableau N° 01	Antécédent du développement durable	12
Tableau N° 02	Evolution du taux d'urbanisation en Algérie	18
Tableau N° 03	Les différents découpages administratifs en Algérie	29
Tableau N° 04	Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.	31
Tableau N° 05	Evolution de la population urbaine de 1886 - 2008	36
Tableau N° 06	Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille entre 1977et 2008	38
Tableau N° 07	Evolution et croissance de la population urbaine selon taille des agglomérations entre 1977 et 2008.	39
Tableau N° 08	Tableau d'orientation aux autorités locales	55
Tableau N° 09	Déclinaisons de la réduction des disparités sociales dans l'action territoriale	57
Tableau N° 10	Tableau de bord de développement urbain	72
Tableau N° 11	Répartition de l'échantillon suivant le quartier d'habitation	93

	Liste des cartes	Page
Carte N°01	Localisation des quartiers	93
Carte N°02	Localisation des quartiers	93

Table des matières :

Dédicace	i
Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Sommaire.....	v
Liste des abréviations.....	vii
Introduction Générale.....	1

Chapitre01 : Le développement durable et la question des disparités sociales

Introduc- tion.....	6
1. Genèse de la notion de développement durable.....	6
1.1. Les dimensions du développement durable.....	7
a. L'efficacité économique.....	8
b. L'efficience environnementale.....	9
c. L'équité sociale.....	10
1.2. Les principes du développement durable.....	13
1.2.1. Le principe de solidarité.....	13
a. La solidarité dans le temps.....	13
b. La solidarité dans l'espace.....	13
1.2.2. Une approche globale et transversale.....	14
1.2.3. Le principe de participation.....	14
1.2.4. Le principe de la précaution.....	14
1.2.5. Le principe de responsabilité.....	15
2. Les enjeux et objectifs du développement durable.....	16
2.1. Les enjeux du développement durable.....	16
2.1.1. L'épuisement des ressources.....	17

2.1.2. La crise rurale.....	17
2.1.3. Le décrochage démo-économique.....	17
2.1.4. L'ouverture de l'économie nationale.....	17
2.1.5. La crise urbaine.....	18
2.1.6. La non gouvernance territoriale.....	18
2.2. Les objectifs du développement durable.....	19
2.2.1. Les lignes directrices du SNAT 2030.....	19
3. Les inégalités sociales.....	21
3.1. Définition des inégalités sociales.....	21
3.2. Analyse et explications des inégalités.....	21
3.2.1. La mesure des inégalités.....	21
Conclusion.....	26
Chapitre 02 : Rôle de l'action territoriale en matière de réduction des disparités sociales.	
Introduction.....	27
1. Importance de l'approche territoriale du développement durable.....	27
1.1. Le rôle des villes et des agglomérations.....	28
1.1.1. Ville et développement économique.....	31
1.1.2. Ville et environnement.....	32
1.1.3. Ville et dysfonctionnements sociaux.....	33
1.1.4. Ville, acteur politique.....	33
2. Développement urbain ou croissance urbaine ?.....	33
3. Les enjeux de la réduction des inégalités.....	41
3.1. Liens entre pauvreté et inégalités.....	42
3.2. Combattre les inégalités structurelles.....	44
3.3. Comment briser la chaîne des inégalités.....	45
4. Les inégalités sociales dans les politiques publiques locales.....	45
4.1. Les inégalités, une affaire politique.....	46

4.2.	Le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration d'une politique publique locale.....	48
4.3.	Le rôle des collectivités territoriales dans la réduction des inégalités sociales.....	49
5.	Intégration des disparités sociales dans le processus de mise en œuvre de politiques territoriales.....	50
5.1.	La traduction locale pertinente des orientations internationales et nationales.....	54
5.2.	La consultation régulière des habitants.....	55
5.3.	Le mécanisme d'information territoriale.....	55
	Conclusion.....	58

Chapitre 03 : Les indicateurs de la qualité de vie

	Introduction.....	60
1.	Le concept de qualité de vie.....	61
2.	Qu'est-ce qu'un indicateur.....	65
2.1.	Les qualités d'un bon indicateur.....	66
3.	Elaboration d'un indicateur social.....	67
3.1.	le champ de la mesure.....	68
3.2.	La détermination des objectifs.....	68
3.3.	La construction de l'indicateur.....	68
3.4.	Les formats et seuils de l'indicateur.....	69
4.	Dimensions de la qualité de vie.....	69
	Conclusion.....	73

Chapitre 04 : Le quartier, une échelle pertinente pour l'action territoriale

	Introduction.....	75
1.	Le quartier.....	76
1.1.	La notion de quartier.....	76
1.2.	Les différentes limites d'un quartier.....	76
1.2.1.	Les limites administratives.....	76

1.2.2. Les limites fonctionnelles.....	76
1.2.3. Les limites géographiques.....	77
1.2.4. Les limites historiques.....	77
1.2.5. Les limites sociales.....	77
2. Le quartier, un espace perçu et vécu.....	78
3. L'action territoriale au niveau du quartier.....	78
3.1. La construction d'un agenda 21 local.....	79
4. Le quartier, un défi de développement durable à l'échelle locale.....	81
5. Les enjeux du projet de quartier durable : réduction des inégalités sociales et environnementales.....	82
6. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable.....	82
7. Les citoyens deviennent collectivement acteur de la destinée de leur propre territoire.....	83
Conclusion.....	84

Chapitre 05 : Les disparités sociales de cadre de vie dans les quartiers de la ville de Bejaia.

Introduction	86
1. Présentation de la ville de Bejaia.....	86
2. Aperçu historique de la ville de Bejaia.....	88
3. Définition du périmètre d'étude.....	89
4. Les outils d'analyse.....	90
4.1. L'enquête par questionnaire.....	90
4.2. L'échantillonnage.....	90
4.2.1. La construction de l'échantillon.....	90
4.2.2. Le processus d'échantillonnage.....	90
5. Contenu du questionnaire.....	91
6. L'enquête finale.....	92
6.1. Le traitement des données.....	93
7. Interprétation des résultats issus des tableaux bruts extraits.....	96

7.1.	Les caractères sociodémographiques.....	96
7.2.	La constatation générale de la qualité de vie urbaine.....	97
7.3.	La constatation des inégalités.....	103
	Conclusion.....	117
	Conclusion générale.....	118
	Annexe.....	120
	Liste des figures.....	121
	Liste des tableaux.....	122
	Table des matières	123
	Bibliographie.....	128

Bibliographie :

- Arnaud Berger de Perthuis, *Le développement durable*, Paris, Nathan, 2011.
- Ascher, François (1998) *La fin des quartiers*. Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états : faire vivre et dire la ville*. Paris, Le Harmattan. Pages 183 à 201.
- Authier, Jean-Yves (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109.
- Bailly, Antoine (1995) *Les représentations en géographie*. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica.
- BENABBAS et KAGHOUCHE, *Rapport sur la ville algérienne, rapport du CNES*, 1998.
- Brodach A., Goggi M. *La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ?* *Revue Développement durable et Territoires*, 17 novembre 2005.
- CARON Catherine, *Halte au capitalisme vert* *Art revue Relations* N°777, Mars, Avril 2015.
- CATHERINE Charlot et VALDIEU Philippe Outequin *Développement durable et renouvellement urbain des Outils opérationnel*, HERMATAN 2006.
- CAUMELIAU Laurent, *Approche territoriale du développement durable*, 4D.
- Conférence de Kyoto 1997, Pacte mondial des Nations Unies 2000, Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle 2001, conférence de Copenhague sur le climat 2009, RIO+20 en 2012, conférence de Paris COP 21 en 2015.
- Debarbieux, Bernard & Vanier, Martin, dir. (2002) *Ces territoires qui se dessinent*. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.
- Déclaration de RIO, Sommet de la terre, 1992.
- Di Méo, Guy (2003), « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la Géographie*. Paris, Belin.
- Dubois J.-L., in *Actes du Forum Équité et Développement*, 2008

- E.AZZAG, *Projet Urbain*, Synergie, 2011
- Eckmanns A., Zimmermann M. (OFEN), Bosshart F. (ARE), Steiner V. (OFL). *Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes*. OFCL, 2004.
- François DUBET, *les places et les chances. Repenser la justice sociale*, collection La république des idées, Seuil 2010.
- Georges Cavallier Extraits de “Défis pour la gouvernance urbaine dans l’Union européenne”, 1999.
- Georges Cavallier in *La France à Istanbul+5*, juillet 2000.
- Georges Perec, in *Espèces d’espaces.* , Paris 1974 édition de minuit.
- Gilles DESTHIEUX, *Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l’élaboration d’indicateurs géographiques*, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l’environnement, Lausanne, EPFL 2005.
- Goetz, Edward G (2000), “The politics of poverty concentration and housing demolition”, *Journal of Urban Affairs*. Vo1.22, Number2.
- <http://tecfa.unige.ch/staf/staf-d/merino/UDO/th-echantillon1.html>
- J.SIRGY, M.MICHALOS, *The quality of life research movement: past, present and future*, 2006..
- Jean-Claude VICTOR – *étude sur l’historique et avancement du processus d’Analyse des Risques Professionnels sur les sites*, France 2004.
- Jean-Philippe Pierron, **Penser le développement durable**, Paris, Ellipses, 2009
- L.COMELIAU ; N. HOLEC ; J.P PIECHAUD, *dossiers et débats pour le développement durable, repères pour l’agenda 21 local* 2009.
- L.COMELIAU, N.HOLEC, JP. PIECHAUD, *Repères pour l’agenda 21, 4D*, 2008,
- *La loi n°10.02 Schéma National d’Aménagement du Territoire (SNAT) 2030*
- Lambert A., Lemeur P.-Y. *Guide opérationnel pour une prise en compte des groupes d’acteurs dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités*, IMPACT, GRET, MAE, 2002..
- *Le développement durable par* Arnaud, Berger, de Perthuis, Paris, Nathan, 2011
- Levy Marc, *Comment réduire les inégalités*, Paris, Karthala, 2002.

- Levy Marc, Pauvreté et inégalités en Afrique subsaharienne. Le difficile rôle des collectivités locales et l'apport de la coopération décentralisée, Paris, Cités Unies France, 2002.
- Louis MAURIN, Patrick SAVIDAN, « Inégalités : le fond du débat », in L'état des inégalités en France en 2009, Belin, 2008.
- MATE, 2005, Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement
- Mc CALL S., 1975, Quality of life. Social Indicators Research.
- Ministre français de la ville puis ministre de la cohésion sociale et de la rénovation urbaine période 2001- 2004
- Notre avenir à tous (rapport Brundtland), Nations Unies, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, les Editions du Fleuve, Montréal, 1988.
- OCDE (2011), Comment va la vie? Mesurer le bien-être, OCDE
- OCDE (2014), how's Life in Your Region? Measuring Regional and Local Well-being for Policy making; OCDE, Paris
- OCDE, 1997, Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains, Collection Développement Territorial. OCDE, Paris.
- ONS, Armature urbaine, 2009.
- ONS, Armature urbaine, 2011
- ONS, RGPF 2008, N° 163/2011, 2011
- PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2005
- QUALITY OF LIFE RESEARCH, The University of Oklahoma School of Social Work, www.soc.titech.ac.jp/uem/qol-define.html.
- Repetti, A. et Prélaz-Droux, R., 2003, An urban monitor as support for a participative management of developing cities, Habitat International.
- Réseau IMPACT-CIEDEL, Mars 2002
- RONCAYOLO M, Problématique du bien-être, Conti, 2001.
- Rotmans J. and de Vries B., 1997, Perspectives on Global Change: The TARGET Approach, Cambridge University Press, Cambridge.
- SEN A., 1982, Choice, welfare and measurement, cite par ROGERSON R.J., 1998, « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in

Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore.

- Sergiu BALTATESCU, indicateurs subjectifs de la qualité de vie, dictionnaire de sociologie, 1993.
- The Limits to Growth, Meadows D.H., Meadows D.L., Randers J., Behrens New York, Universe Books, 1972.
- UNEP, Initiatives des collectivités locales à l'appui d'action 21, chapitre 28.
- WHOQOL Group, « Development of the WHOQOL: Rationale and current status », IJMHE, 1994.